

Un outil et un réseau d'experts pour décrypter
les dynamiques des métropoles françaises

MÉTROSCOPE

Les 22 métropoles françaises
Analyses chiffrées et focus sur la qualité de vie

MAI 2020



En partenariat avec

FRANCE
URBAINE
METROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

F
A
N
U
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION ET MODALITÉS DE LECTURE	5

Fiches indicateurs

Contribuer

INVESTISSEMENT ET INTÉGRATION FISCALE VONT DE PAIR	9
DES FLUX SALARIAUX QUI CONFIRMENT DE FORTES INTERDÉPENDANCES ENTRE TERRITOIRES	10
PARIS ET LYON, PRINCIPALES MÉTROPOLES CONTRIBUTRICES À LA REDISTRIBUTION FISCALE	12

Étudier et innover

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UN MARQUEUR MÉTROPOLITAIN	15
UNE CONCENTRATION PLUS FORTE D'ÉTUDIANTS DANS LES PÔLES DE HAUTE TECHNOLOGIE	16
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : ENTRE EFFET TRANSFRONTALIER ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL	17
DE LA PROXIMITÉ AU NATIONAL, DES DISPARITÉS DU RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE	18
INNOVATION NE RIME PAS TOUJOURS AVEC GRANDES MÉTROPOLES	19

Travailler

LES MÉTROPOLES ATTIRENT LES JEUNES ACTIFS	21
LES EMPLOIS DE LA MONDIALISATION LES PLUS VALORISÉS SE RETROUVENT DANS LES MÉTROPOLES	22
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET STRUCTURE ÉCONOMIQUE : TROIS PROFILS DIFFÉRENTS	24
LES MÉTROPOLES PRÉSERVENT, PLUTÔT MIEUX, LES JEUNES DIPLÔMÉS DU DÉCLASSEMENT PROFESSIONNEL	26

Habiter

UNE HAUSSE RELATIVE DE LA CONSTRUCTION DANS LES MÉTROPOLES DANS UN CONTEXTE NATIONAL EN BERNE	29
DAVANTAGE D'EMMÉNAGEMENTS RÉCENTS DANS LES MÉTROPOLES	30
LES JEUNES ACTIFS ONT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À PARTIR DU DOMICILE PARENTAL	31

UNE PRESSION SUR LE PARC SOCIAL PLUS FORTE DANS LES MÉTROPOLES OÙ LE MARCHÉ DU LOGEMENT EST PARTICULIÈREMENT TENDU	32
UNE INTENSIFICATION DES PHÉNOMÈNES DE « SUR » ET « SOUS » OCCUPATION DES LOGEMENTS	33

Focus sur la qualité de vie

QUELLE QUALITÉ DE VIE DANS LES MÉTROPOLES ?	38
SIX PROFILS DE MÉTROPOLES	40
GRENOBLE CE QUI COMPTE POUR CHACUNE : REPENSER LE RAPPORT DES INDIVIDUS À LEUR ENVIRONNEMENT	45
BREST MESURER LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA NATURE EN VILLE	47
PARIS LE BUDGET PARTICIPATIF : UN OUTIL DE DÉMOCRATIE ET D'ANALYSE « SENSIBLE » DU TERRITOIRE	48
STRASBOURG UNE ANALYSE CLIMATIQUE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU CADRE DE VIE	50
DIJON QUALITÉ DE L'AIR ET TEMPÉRATURES URBAINES : DES MESURES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE EN VILLE	51
ROUEN RÉINVESTIR LES ESPACES FLUVIAUX : UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	52
NANCY INTÉGRATION CITOYENNE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	53
SAINT-ÉTIENNE APPROCHES CROISÉES POUR PROMOUVOIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ	54
NANTES LE BIEN-VIVRE PAR UNE APPROCHE GÉNÉRATIONNELLE	56
MARSEILLE LA VILLE « BY NIGHT » : UN NOUVEAU RESSORT POUR LE CADRE DE VIE	57
CLERMONT-FERRAND LA CULTURE VECTRICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE	58
TOULOUSE LA NOUVELLE LIGNE DE MÉTRO TOULOUSAIN, VECTRICE DE RENOUVELLEMENT URBAIN	59
LILLE OPTIMISER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AU REGARD DES SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTROPOLÉ LILLOISE	60
RENNES LE TEMPS D'ACCÈS : NOUVELLE CLÉ DE LECTURE DU TERRITOIRE VÉCU	61
LISTE DES INDICATEURS MOBILISÉS	62

ÉDITORIAL

Quelles sont les dynamiques les plus marquantes des métropoles françaises cinq ans après leur création ? Que nous disent-elles du fait métropolitain en France et de ses enjeux ?

Métroscope est une démarche initiée par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau) en partenariat avec France Urbaine, l'Assemblée des communautés de France (AdCF), et le Commissariat général à l'égalité des territoires (aujourd'hui Agence nationale de la cohésion des territoires), avec le soutien du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de la Banque des territoires-Caisse des dépôts. Le premier opus de Métroscope s'intéressait, en 2017, aux 15 premières métropoles créées, ce millésime 2020 analyse les 22 métropoles dont celle du Grand Paris.

Cette démarche est le fruit d'un travail de deux années d'observation mutualisée et d'échanges, entre des agences d'urbanisme mais aussi des collectivités, pour construire en commun l'analyse partagée d'une diversité d'indicateurs. Ils portent notamment sur les enjeux d'enseignement supérieur et recherche, les dynamiques d'emploi et résidentielle. Nous avons aussi voulu nous intéresser aux questions d'intégration fiscale et d'investissement public dans les métropoles, aux mécanismes de redistribution fiscale et de flux salariaux pour mieux cerner les interdépendances avec les territoires qui les entourent.

Ces travaux et analyses ont été réalisés avant la crise du Covid-19, et finalisés durant le confinement. Nous avons choisi de consacrer toute une partie aux enjeux de qualité de vie dans les espaces métropolitains. Même si les référentiels internationaux se sont multipliés, la notion reste difficile à cerner, car le bien-être fait appel à une forte dimension sensible et qualitative. Sont proposés ici un essai de typologie statistique des métropoles françaises, mais aussi des focus, à partir de démarches territorialisées. Ces approches révèlent des préoccupations prioritaires sur les enjeux environnementaux et climatiques, le rapport à la nature, l'urbanisme favorable à la santé, mais aussi sur l'intégration de tous et le rôle de la culture. Autant de préoccupations qui prennent un éclairage nouveau, dans le contexte de l'après pandémie, et réinterrogent les valeurs essentielles à intégrer dans les démarches territoriales de demain.

JEAN ROTTNER

PRÉSIDENT DE LA FNAU,
PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

PATRICE VERGRIETE

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA FNAU,
MAIRE DE DUNKERQUE ET
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

REMERCIEMENTS

Ce travail, réalisé en partenariat avec l'Adcf, France urbaine et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT – ex CGET) est avant tout un travail collectif qui tire sa richesse des nombreux experts mobilisés. Nous souhaitons remercier en tout premier lieu les pilotes du projet Métroscope, ainsi que tous ceux du système d'observation, investis depuis plus de 2 ans : Gratiennne Boutantin (Epures, Saint-Étienne), Marc Esponda (Audat.var, Toulon), Stéphanie Terrisse (Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand) et Martin Wolf (Institut Paris Region, Île-de-France), ainsi qu'Isabelle Boulet (Aua/T, Toulouse), Francis Hess (Scalen, Nancy), Caroline Testut (UrbaLyon) et Karine Hurel (Fnau).

Métroscope a par ailleurs bénéficié de l'implication d'une quinzaine de contributeurs et de nombreux apports et relectures des agences d'urbanisme et des agglomérations. Nous tenons à remercier : Karine Baudy (AUDIAR, Rennes), Anne-Lise Benard (Adulm, Lille), Anne Delage (Aurba, Bordeaux), Vincent Flickinger (ADEUS, Strasbourg), Arnaud Laure (Aurbse, Rouen), Philippine Lavoillotte (Grenoble-Alpes Métropole), Lucas Mertz (ADEUS, Strasbourg), Jean Picon (AGAM, Marseille), Françoise Pichavant (AURG, Grenoble), François Rivoal (ADEUPa, Brest Bretagne), Sandra Roger (Aurp, Paris), Anne Volatier (Dijon Métropole), Bruno Van Den Broucke (AURAN, Nantes), Damien Vargenau (Scalen, Nancy), Félix Moulin, Valentin Kamp, Camille Bressange et Lucie Spangenberg (Fnau) pour l'ensemble de la cartographie et l'harmonisation des bases de données, enfin Cécile Altaiber (ANCT), Nicolas Portier, Claire Delpech, Erwan le Bot (Adcf), Olivier Landel, Ludovic Grousset et Jean Deysson (France urbaine) pour leurs relectures avisées.

Cette démarche bénéficie du soutien de la DGALN, de l'ANCT et de la Banque des territoires-Caisse des Dépôts, avec la participation de l'Insee, qui a fourni une part conséquente des données analysées.

INTRODUCTION ET MODALITÉS DE LECTURE

Les outils d'observation développés par les collectivités, souvent avec l'appui de leur agence d'urbanisme, mobilisent à la fois des indicateurs synthétiques et une approche comparatiste : ils nécessitent de rassembler des données statistiques comparables, travail qui intéresse tous les territoires concernés, et qui peut être mutualisé. Cependant, pour les spécialistes de l'observation, la difficulté ne réside pas uniquement dans la constitution et la mobilisation des données : elle réside surtout dans la sélection des indicateurs pertinents, robustes et dans le partage des analyses pour mieux comprendre le fonctionnement territorial. La démarche d'observation mutualisée des espaces urbains – qui a donné naissance à Observ'agglo et Métroscope – est ainsi née en 2013 de cette volonté de construire un référentiel et une méthodologie concertés et partagés entre les intercommunalités et les agences.

Les données sont issues de la statistique publique nationale, mais également de sources « émergentes » obtenues grâce à l'harmonisation de données issues de collectes locales. Certaines données sont également mobilisées grâce à l'achat mutualisé ou du conventionnement avec des producteurs de données et des partenariats.

● COMPRENDRE, COMPARER ET DÉCONSTRUIRE

Métroscope se place à l'échelle de l'objet politique métropolitain. Il choisit d'observer les 22 métropoles françaises. La sélection d'indicateurs analysés offre un socle de connaissance harmonisé. **Près de 60 indicateurs retenus dans l'analyse sont organisés autour de quatre fonctions métropolitaines : contribuer ; étudier et innover ; travailler ; habiter.** Ces indicateurs dessinent à la fois un portrait des 22 métropoles françaises et offrent une mise en lumière des spécificités de chacune, certaines de leurs facettes ainsi que certaines de leurs fragilités.

Enfin, Métroscope cherche à déconstruire les représentations que chacun porte sur les territoires. Tout en capitalisant sur des indicateurs que l'on pourrait qualifier de « classiques » ou tout du moins de connus, il a été fait le choix, dans ce numéro, d'investiguer une facette très particulière des métropoles : celle de la qualité de vie. La seconde partie de ce numéro est donc intégralement consacrée à la qualité de vie dans les métropoles et aux différentes façons de l'appréhender.

● UN GROUPE DE TRAVAIL PARTENARIAL INVESTI

Métroscope s'appuie sur un réseau caractérisé par une très grande implication des experts. La qualité des analyses et de la publication sont ainsi le résultat d'une dynamique collective d'une très grande richesse. Ce travail est un projet collaboratif et itératif organisé sur la base du dialogue autour de nombreux échanges à distance mais aussi en présentiel, notamment lors de deux workshops, accueillis par Toulon et par Saint-Étienne.

● LIMITES ET MODALITÉS DE LECTURE

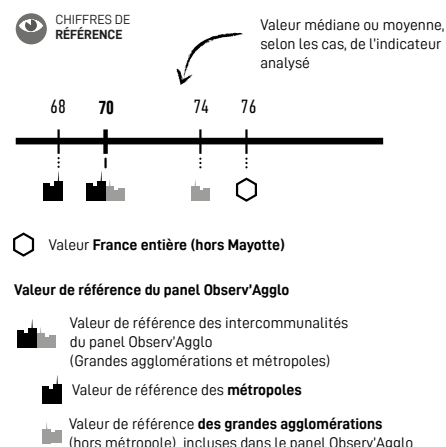
Tout exercice d'analyse comparative présente des limites. C'est pourquoi il convient d'explicitier certains choix retenus, susceptibles de susciter le débat. En premier lieu, le choix de l'échelle géographique retenue – celle des périmètres intercommunaux – se justifie par **la volonté de privilégier l'observation au service de l'action publique.** Ce choix a été fait au détriment de l'aire urbaine dont le périmètre correspond mieux au fonctionnement des territoires urbains, mais qui présente l'inconvénient d'être insuffisamment en rapport avec la gouvernance locale.

Les données ont été mises à jour sur la base des millésimes les plus récents possibles et des périmètres intercommunaux au 1^{er} janvier 2020. Le choix des indicateurs s'est fait en privilégiant la richesse des expériences

du réseau d'experts afin d'apporter la lecture la plus transversale du fait urbain. Nonobstant, certaines thématiques n'ont pu être explorées, c'est notamment le cas de la mobilité, de l'énergie, de l'environnement ou de la citoyenneté faute de données disponibles satisfaisantes.

Enfin, une préférence a été accordée aux chiffres à la maille intercommunale présentant l'avantage de la simplicité de lecture, mais ne rendant pas compte des disparités existantes au sein même des territoires, notamment entre la ville centre et sa périphérie.

Les fiches d'analyse de la première partie comportent une territorialisation du ou des indicateurs retenus sous forme de carte et d'un graphique récapitulant les principaux chiffres à retenir. Il est précisé, quand cela est possible, pour chaque indicateur : la moyenne ou la médiane des 59 intercommunalités du panel Observ'agglo (cf. publication de juin 2019), des 22 métropoles, des intercommunalités du panel Observ'agglo hors des 22 métropoles, des intercommunalités hors des 59 intercommunalités du panel, et le chiffre de référence France entière (outre-mer comprise). Le graphique – présent le plus souvent possible – à côté de la carte offre ainsi en un coup d'œil les principaux chiffres à avoir en tête.





FICHES INDICATEURS

Contribuer

Les métropoles, tant du fait de leur taille, de leur histoire, que de leur organisation intercommunale, parfois récente, ont un rôle particulier en matière de création et de valorisation de richesses. Elles sont au cœur des mécanismes d'échange et de redistribution, dans leur environnement immédiat comme à l'échelle nationale.

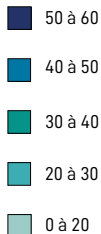
La valorisation de la production locale de richesses s'organise autour d'une intégration fiscale à la géographie contrastée qui débouche sur des niveaux d'investissement corrélés. Par ailleurs, une partie de la richesse produite dans les métropoles les quitte au bénéfice d'autres territoires, au travers de transferts salariaux, souvent vers les territoires proches ou au travers de transferts fiscaux issus de mécanismes de redistribution.

Mais ces flux ne sont pas unilatéraux : les métropoles bénéficient dans des volumes non négligeables de transferts salariaux issus d'habitants de métropoles qui travaillent ailleurs. Enfin, quelques métropoles reçoivent plus de transferts fiscaux qu'elles n'y contribuent, à travers la péréquation entre intercommunalités.

INVESTISSEMENT ET INTÉGRATION FISCALE VONT DE PAIR

Coefficient d'intégration fiscale (CIF)

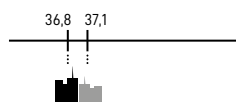
En 2018, en %



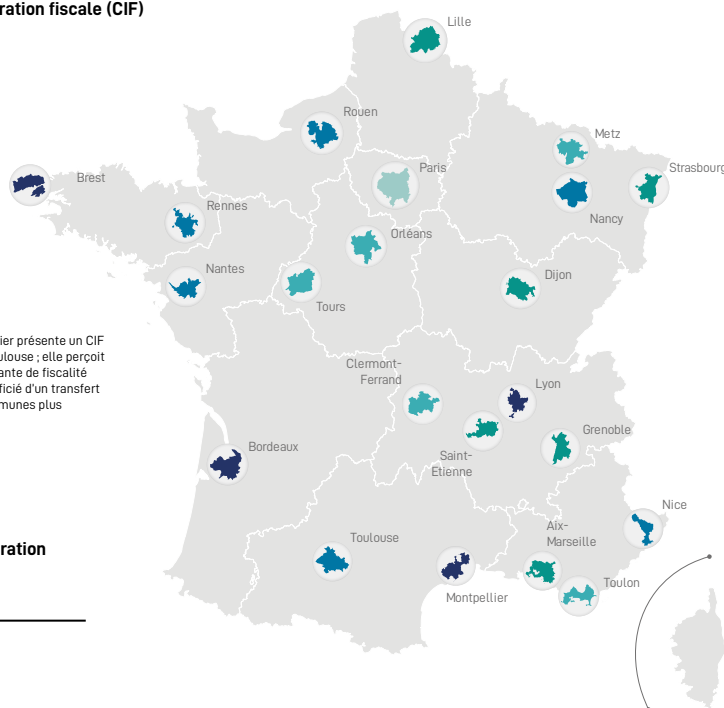
Note de lecture : Montpellier présente un CIF plus élevé que celui de Toulouse ; elle perçoit donc une part plus importante de fiscalité locale. Montpellier a bénéficié d'un transfert de compétences des communes plus important.

CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Médiane

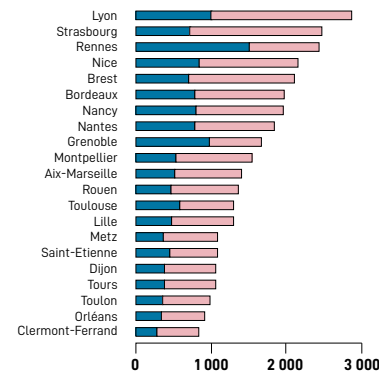
Coefficient d'intégration fiscale (CIF)



Source : DGCL, 2018, DGFIP, Comptes individuels des collectivités, 2016

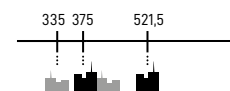


Dépenses d'investissement et de fonctionnement



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Médiane

Dépenses d'investissement (en € / habitant)



● AU-DELÀ D'UN STATUT COMMUN DE MÉTROPOLE, DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES HÉTÉROGÈNES

Les coefficients d'intégration fiscale (CIF) les plus élevés et donc les transferts de compétences les plus avancés, sont avant tout liés à l'ancienneté de la construction intercommunale dans les métropoles. On peut ainsi le remarquer pour la communauté urbaine de Brest, créée en 1974, et celle de Bordeaux, née en 1968. Cela est aussi vrai pour les intercommunalités qui se sont structurées rapidement, comme celles de Montpellier ou de Nantes (transformées en communauté d'agglomération et communauté urbaine en 2001). Le rôle joué par les communes semble prépondérant à Toulon, Clermont-Ferrand, Orléans, Tours et Metz.

Au-delà des transferts de compétences obligatoires, les faibles niveaux de CIF dans certaines métropoles montrent que les transferts de compétences optionnelles et facultatives sont demeurés limités ou qu'ils n'ont pas été accompagnés des transferts de

ressources qui les auraient rendus effectifs. Le volume des dépenses des métropoles et la part de l'investissement dans celles-ci témoignent de leur volonté et de leur capacité à transformer leur territoire. La part de l'investissement révèle souvent le choix du recours à l'emprunt et traduit une prise de risque et une forme de confiance en l'avenir de la métropole.

L'analyse croisée du CIF et des dépenses fait apparaître un groupe de métropoles moins structurées, la plupart étant de création récente, et qui jouent un rôle moindre dans le développement de leur territoire (Paris, Clermont-Ferrand, Orléans, Toulon, Tours, Dijon, Saint-Étienne et Metz). À l'inverse, le volume particulièrement élevé des dépenses de la métropole de Lyon s'explique par le fait qu'elle exerce également les compétences départementales au sein de son territoire. Le schéma financier de la métropole du Grand Paris, qui demeure une intercommunalité embryonnaire et presque exclusivement dédiée à la redistribution, explique son

CIF et ses dépenses très faibles. Elle redistribue aujourd'hui près de 99% des ressources qu'elle perçoit.

● UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT MOYEN DANS LES MÉTROPOLES SUPÉRIEUR À CELUI DES AUTRES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

On observe une forte corrélation entre intégration fiscale et dépenses d'investissement par habitant. Ainsi, plus une métropole est intégrée, plus ses dépenses d'investissement par habitant sont élevées. Cela s'explique souvent par l'antériorité des transferts de compétences et la priorité donnée à l'échelon métropolitain.

Par ailleurs, le niveau d'intégration fiscale des autres grandes agglomérations françaises est équivalent en moyenne à celui des métropoles. Néanmoins, le niveau moyen d'investissement observé dans les métropoles est supérieur à celui des autres agglomérations en raison d'une concentration plus élevée de la richesse fiscale.

CE QUI EST OBSERVÉ

CIF : le coefficient d'intégration fiscale (CIF) mesure le niveau d'intégration des EPCI. Il rapporte la fiscalité perçue par l'EPCI à la fiscalité perçue par l'ensemble du bloc communal (communes et EPCI), après déduction des reversements effectués aux communes. Il permet d'analyser à quel point les compétences communales ont été effectivement transférées à l'EPCI.

Dépenses : les budgets des collectivités se divisent entre une section de fonctionnement (dépenses de personnel, fournitures...) et une section d'investissement (équipement, emprunt). L'investissement intègre ici le remboursement de la dette.

SOURCE : DGCL 2018, DGFIP, COMPTES INDIVIDUELS DES COLLECTIVITÉS, 2016

DES FLUX SALARIAUX QUI CONFIRMENT DE FORTES INTERDÉPENDANCES ENTRE TERRITOIRES

La polarisation de l'emploi par les métropoles génère un besoin de main-d'œuvre important pour leurs entreprises qu'elles ne peuvent satisfaire par le seul recours à la main-d'œuvre habitant sur le territoire métropolitain. À l'inverse, nombre d'entreprises établies hors métropole emploient des actifs habitant dans les métropoles. On assiste, via ces flux domicile-travail, à des transferts de salaires entre métropoles et territoires environnants.

La masse salariale nette versée par les entreprises des métropoles (hors agriculture) est estimée à 275,5 milliards d'euros en 2015, soit 41% de la masse salariale nationale, dont les trois quarts sont versés aux actifs habitant des métropoles. Le reste de ces 275,5 milliards d'euros (71 milliards d'euros) est versé à des actifs résidant hors de la métropole du lieu de travail, principalement dans les territoires limitrophes.

À l'inverse, les habitants des métropoles captent près de 26,9 milliards d'euros de salaires versés par des entreprises localisées hors de la métropole. Le solde net des flux salariaux des métropoles est déficitaire d'environ 44,1 milliards d'euros.

● DES TRANSFERTS SALARIAUX VERS L'EXTÉRIEUR PLUS FAIBLES DANS LES GRANDES MÉTROPOLES ET CELLES DU SUD-EST

La part de la masse salariale nette versée par les entreprises des métropoles à des non-résidents varie de plus de 40% (Metz et Nancy) à moins de 20% pour Toulon et Nice. Le niveau le plus faible est enregistré dans la métropole d'Aix-Marseille, en lien avec un périmètre institutionnel proche de l'aire urbaine.

À l'exception de Toulouse (34%), les métropoles les plus importantes ont des taux de sortie compris entre 24% (Lille) et 28% (Lyon) de la masse salariale produite. Pour le Grand Paris, qui concentre 46% de la masse salariale des métropoles, ce taux est de 25% ce qui représente 31,5 milliards d'euros de flux financiers sortants. Parmi les métropoles plus petites, Clermont-Ferrand, Dijon, Orléans, Brest ont un taux de sortie entre 30 et 35%.

● 12% DES REVENUS DES HABITANTS DES MÉTROPOLES PROVIENNENT D'ENTREPRISES SITUÉES HORS DE LEUR PÉRIMÈTRE

Les actifs habitant des métropoles peuvent être nombreux à travailler à l'extérieur, en raison d'un tissu économique important et attractif en dehors. Cette situation induit

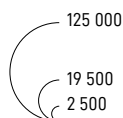
Répartition de la masse salariale versée par les entreprises des métropoles

En 2015, en proportion



Masse salariale totale versée par les entreprises des métropoles

En 2015, en millions d'euros



Source : INSEE, DADS, 2015

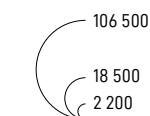
Origine de la masse salariale perçue par les habitants des métropoles

En 2015, en proportion

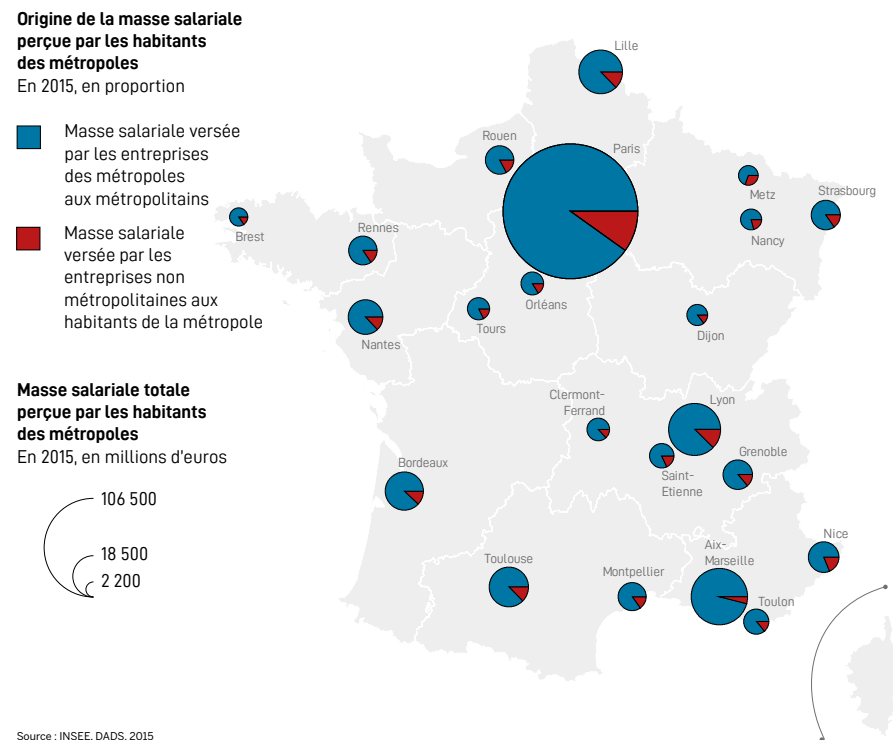
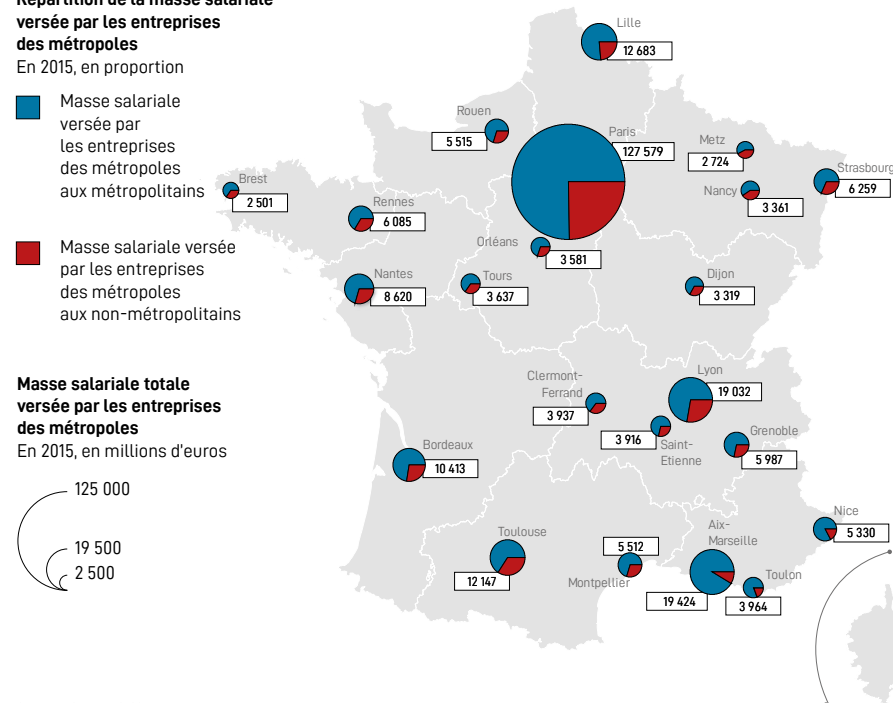


Masse salariale totale perçue par les habitants des métropoles

En 2015, en millions d'euros



Source : INSEE, DADS, 2015



des flux de salaires entrant dans les métropoles. Metz (30%), Nancy (21%) Nice (19%), Saint-Étienne, Tours et Rouen (18%) sont les métropoles pour lesquelles le taux d'entrée de masse salariale est le plus élevé. À l'inverse, les métropoles du Grand Paris (10%) et d'Aix-Marseille (4%) sont les

métropoles où ce taux est le plus faible. Globalement, les taux d'entrée de masse salariale sont beaucoup moins hétérogènes que les taux de sortie (entre 10 et 21%). En particulier pour les autres métropoles les plus peuplées (Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes), où il se situe entre 12 et 13%.



Place du Martroi, Orléans
© ORLÉANS



Montpellier
© PIXABAY

Les métropoles de Metz et Nice bénéficient de transferts salariaux très importants en provenance respectivement du Luxembourg et de Monaco. À Nancy, le taux élevé s'explique par un tissu économique important à l'extérieur de la métropole mais dans les limites de l'aire urbaine.

● **POUR DEUX EUROS ET DEMI DE SALAIRE VERSÉS HORS DE LEUR LIMITE, LES MÉTROPOLIS PERÇOIVENT UN EURO DE L'EXTÉRIEUR**

Les transferts salariaux entre les métropoles et leurs territoires voisins dessinent

une géographie des complémentarités et interdépendances contrastée. Ainsi, quand la métropole de Nice reçoit un euro de salaire, elle n'en verse que 0,9 à l'extérieur. À l'inverse, celles de Toulouse et Clermont-Ferrand versent beaucoup plus à l'extérieur qu'elles ne reçoivent (3,5€ pour 1). Pour Paris et Dijon le chiffre est de 3€ pour 1. Pour la majeure partie des autres métropoles, ce rapport se situe entre 2 et 3€ pour 1. Une autre lecture permet de relativiser ces flux par rapport à l'ensemble des salaires versés. En moyenne, le taux de sortie net de masse salariale est de 16%. Avec 25% de taux de sortie net, Clermont-Ferrand et Tou-

louse sont avec le Grand Nancy les trois métropoles françaises, où ce taux est le plus important, alors que Nice, Toulon et Aix-Marseille celles où ce taux est plus faible, proche de l'équilibre. Pour l'ensemble des métropoles à l'exception de Nice, la résultante des flux de masse salariale est déficitaire et représente près de 44,1 milliards d'euros dont 21 milliards d'euros pour la seule métropole du Grand Paris. Elle traduit de fait pour Paris comme pour l'ensemble des métropoles la forte polarisation de l'emploi sur les métropoles et des fonctions plus résidentielles dans les territoires limitrophes.

CE QUI EST OBSERVÉ

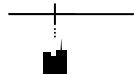
Les flux de masse salariale estimés, ici, sont issus du traitement des flux détaillés des navettes domicile-travail du recensement 2015. Ces flux (hors Agriculture), en nombre de personnes, sont valorisés au lieu de résidence en € à partir des salaires nets horaire moyen par catégorie socioprofessionnelle, sexe et âge issus de l'exploitation statistique des Déclarations Annuelles des Données Sociales (Insee, DADS, fichier salariés 2015). Les données sont annualisées sur la base d'un temps plein et les catégories Artisans, commerçants, chefs d'entreprises et Cadres & Profession intellectuelle supérieure ont été regroupées.

PARIS ET LYON, PRINCIPALES MÉTROPOLIS CONTRIBUTRICES À LA REDISTRIBUTION FISCALE

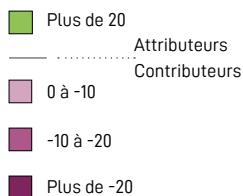


Contribution totale des métropoles
293 millions d'euros, soit 29,3 % du montant total

Contribution médiane des métropoles (en € / habitant)
6,4

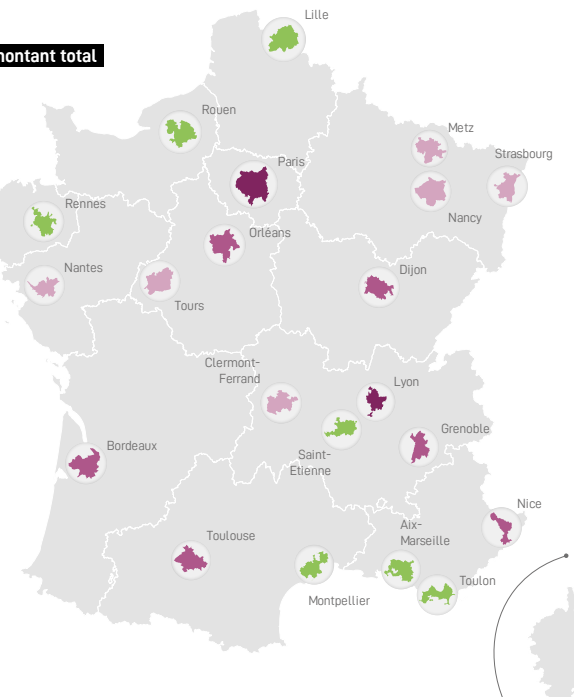


Solde du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
En 2019, en euros par habitants



Note de lecture : Paris est le plus gros contributeur au FPIC. Grenoble contribue davantage que Nantes ou Tours. Lille ou Toulon ne sont pas contributeurs et reçoivent de l'argent en provenance du FPIC.

Source : DGCL 2018



Le solde cumulé des établissements publics territoriaux et de Paris s'élève ainsi à 316,6 millions d'euros, soit 44€ par habitant. Les territoires de la métropole du Grand Paris contribuent à 31,7% du montant total du FPIC, alors que le solde cumulé du reste des métropoles est en fait positif de 24 millions d'euros.

LES MÉTROPOLIS AUX RESSOURCES FISCALES PLUS LIMITÉES SONT BÉNÉFICIAIRES NETTES DU FPIC

La répartition du FPIC s'appuie sur un indice synthétique qui prend en compte le potentiel et l'effort fiscal, ainsi que les revenus des habitants. Les métropoles qui disposent de ressources fiscales par habitant moins élevées en raison de la présence d'un grand nombre de quartiers en difficulté et donc de ménages non imposables ou en raison d'une attractivité économique plus faible, bénéficient de versements plus élevés du FPIC. Parmi les métropoles qui disposent d'un solde positif (Lille, Rouen, Rennes, Toulon, Brest, Montpellier, Saint-Étienne, Aix-Marseille) toutes perçoivent des montants élevés, supérieurs à 20€ par habitant. Lille est la métropole qui bénéficie le plus du FPIC, à hauteur de 27,4€ par habitant.

Plusieurs métropoles sont contributrices nettes au FPIC, mais pour des montants relativement peu élevés. Nancy, Clermont-Ferrand, Metz, Nantes, Strasbourg et Tours versent des montants inférieurs à 8€ par habitant, Tours ne contribuant qu'à hauteur de 1,5€ par habitant.

La création des métropoles a avantagé certains territoires, plus que d'autres. Dans le cas de fusions de plusieurs intercommunalités, la contribution au FPIC est désormais calculée à l'échelle de la métropole, qui est parfois moins bien dotée fiscalement que certains ex-EPCI et qui pourtant peut compter plus de ménages pauvres. Certains territoires, qui contribuaient auparavant au FPIC en sont désormais bénéficiaires par l'intermédiaire de leur métropole. Cet « effet moyenne » a ainsi joué au sein de la métropole Aix-Marseille, où les communes aisées ont été, du point de vue de la péréquation, gagnantes suite à la création de la métropole.

LA PÉREQUATION HORIZONTALE REDISTRIBUE LES RESSOURCES FISCALES DES MÉTROPOLIS

Les inégalités de répartition de la richesse fiscale entre métropoles, mais également entre les métropoles et les autres territoires, sont exacerbées par la métropolisation, la concentration des acteurs économiques dans les cœurs des agglomérations et la présence de nombreux ménages pauvres au sein des métropoles. Afin de réduire ces inégalités, l'État redistribue la richesse fiscale en s'appuyant sur les dotations, plus particulièrement les dotations de péréquation qu'il verse aux communes (dotation de solidarité urbaine, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation).

La péréquation qualifiée d'horizontale s'organise quant à elle entre collectivités, à partir de fonds abondés à l'aide de leurs ressources fiscales. Les collectivités sont contributrices ou attributaires de ces fonds, voire les deux à la fois. La montée en puissance de la péréquation horizontale est à mettre en perspec-

tive du gel, puis de la diminution des dotations de l'État depuis 2012.

LES MÉTROPOLIS CONTRIBUENT À HAUTEUR DE 29,3 % DU FPIC

Les métropoles contribuent et perçoivent des ressources issues du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Il s'élève à 1 milliard d'euros. Les métropoles contribuent à hauteur de 29,3% de son montant total. Ce sont les plus denses et celles qui concentrent les plus grandes richesses fiscales qui y contribuent le plus. Parmi elles, Paris (44€ par habitant) et Lyon (23,9€ par habitant) se distinguent. À l'échelle de la métropole du Grand Paris, le territoire de référence pour le calcul des contributions et attributions est cependant l'établissement public territorial. Ce mode de calcul spécifique, lié à l'exception francilienne où deux niveaux d'intercommunalité coexistent à l'échelle d'un même territoire, diffère de celui qui prévaut dans les autres métropoles, où c'est la métropole qui contribue au FPIC.

CE QUI EST OBSERVÉ

Le FPIC permet d'équilibrer la répartition des ressources fiscales. Il repose sur les ressources des intercommunalités et des communes isolées. Les territoires aux plus faibles potentiels fiscaux sont ceux qui en bénéficient le plus. Créé par la loi de finances de 2012 et prévu pour atteindre 2% des ressources fiscales communales et intercommunales, le FPIC connaît une montée en puissance progressive pour atteindre 1 milliard d'euros en 2016, soit un montant légèrement inférieur à celui initialement projeté. Alors qu'il aurait dû augmenter de 150 millions d'euros en 2017, son montant est finalement gelé. SOURCE : DGCL 2019



Lyon
© FRANÇOIS BREGNAC



Centre ville de Dijon, depuis
la tour Philippe le Bon
© JUSTEDIJON - R. GAUTHIER



Lille
© ADULM

Étudier et innover

En France, les métropoles accueillent deux étudiants sur trois. À la fois services de proximité et de rayonnement national et international, les établissements d'enseignement supérieur assurent la formation de la population et contribuent au développement de la recherche et de l'innovation.

La progression du nombre d'étudiants est continue en raison de l'augmentation de la population et surtout de la généralisation de l'accès au baccalauréat.

L'attractivité des métropoles universitaires dépend beaucoup de la diversité des formations proposées. Quant à elle, l'innovation repose davantage sur l'environnement industriel que sur la taille des métropoles.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UN MARQUEUR MÉTROPOLITAIN

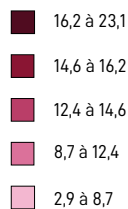
● LES MÉTROPOLIS ATTIRENT PLUS DES DEUX TIERS DES ÉTUDIANTS

1,8 million d'étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des 22 métropoles françaises, soit environ 69% des étudiants du pays. Près du tiers d'entre eux le sont dans le Grand Paris. Seulement trois métropoles accueillent plus de 100 000 étudiants : Lyon, Lille et Toulouse. Bordeaux et Aix-Marseille en sont très proches avec chacune plus de 90 000 étudiants. À noter un très fort taux de progression des effectifs nantais (+16% entre 2011 et 2016). Avec moins de 30 000 étudiants chacune, les métropoles de Toulon, Orléans, Metz, Brest, Saint-Étienne et Tours restent des sites universitaires de petite taille. Certaines d'entre elles accueillent des antennes universitaires des grandes universités voisines, d'autres ont des spécificités reconnues internationalement comme l'océanographie à Brest ou le design à Saint-Étienne. Certaines villes présentent des taux d'étudiants rapportés à la population très élevés. Avec près de 200 étudiants pour 1 000 habitants en 2016, Nancy en constitue un parfait exemple. C'est également le cas pour Montpellier, Rennes, Toulouse ou Dijon. Dans ce palmarès relativisé par le nombre d'habitants, Paris émerge seulement au 17^e rang et Aix-Marseille au 21^e.

● LA DÉMOGRAPHIE ET LA GÉNÉRALISATION DU BACCALURÉAT, PRINCIPAUX FACTEURS DE LA CROISSANCE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Avec 180 000 étudiants de plus dans les métropoles en 2016 par rapport à 2011, les effectifs étudiants sont globalement en augmentation ces dernières années. Une telle progression s'explique par des facteurs démographiques mais surtout par l'augmentation du taux de réussite au bac. En 1995, la part d'une génération ayant le bac atteignait les 60% alors qu'en 2015 celle-ci s'élevait à 77,2% (MESRI – État de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2016). Sans surprise ce sont les grands centres comme Paris, Lyon, Lille ou Toulouse qui captent l'essentiel de ces nouveaux effectifs (respectivement 20%, 12%, 8% et

Taux d'évolution du nombre d'étudiants
Entre 2011 et 2016, en %



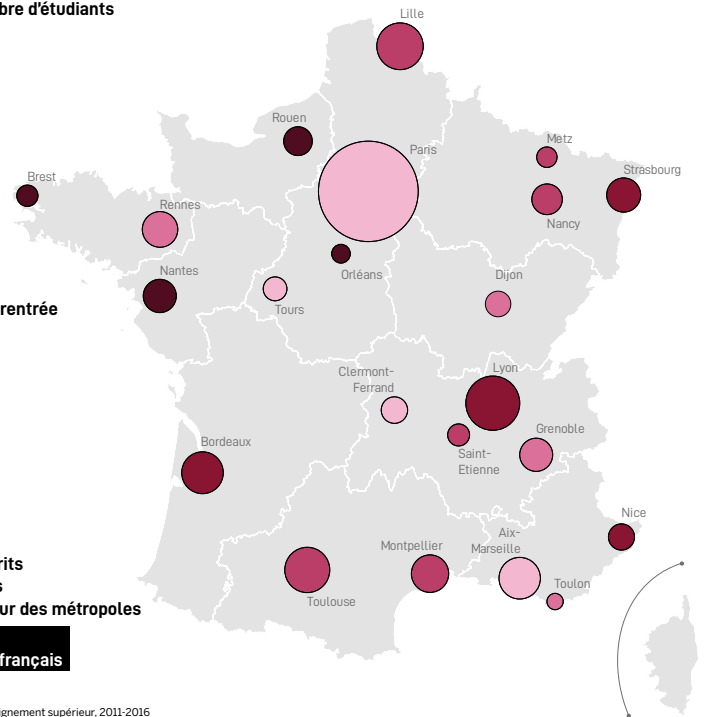
Nombre d'étudiants à la rentrée
En 2016-17



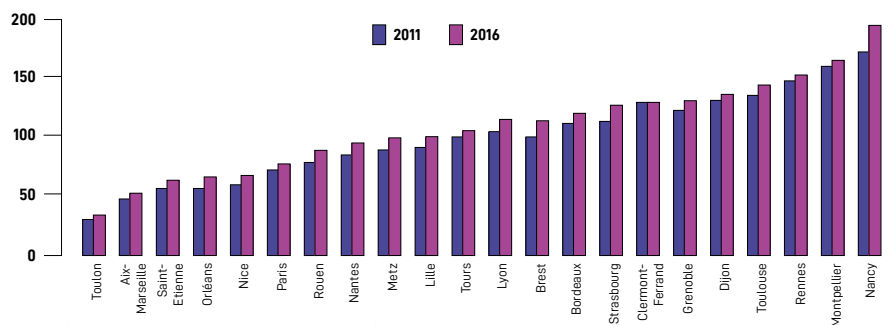
Total des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des métropoles

1,8 million d'étudiants, soit 69% des étudiants français

Source : Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, 2011-2016



Evolution du nombre d'étudiants pour 1 000 habitants
En 2011 et 2016



Source : INSEE, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, 2011 et 2016

8% des étudiants supplémentaires). Pour autant, si la progression des effectifs étudiants dans les métropoles est de +11% – soit le même niveau constaté que sur le plan national – elle s'avère inférieure à celle des grandes agglomérations (+13%) mais nettement supérieure au +9% des espaces moins urbains.

Rapportée à leur nombre d'étudiants en 2011, la progression la plus forte est à Orléans (+23%), devant Brest, Rouen,

Nantes (+17%). En poids relatif (nombre d'étudiants pour 1 000 habitants), c'est à Nancy (+25 points), Brest (+16 points) et Strasbourg (+14 points) que les proportions d'étudiants ont le plus augmenté. Dans ces villes, la croissance de la population étudiante a été nettement plus rapide que celle de la population totale. Clermont-Ferrand, Marseille et Toulon connaissent une stagnation de leurs effectifs étudiants, tant en valeurs absolues que relatives.

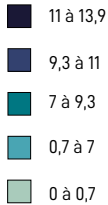
CE QUI EST OBSERVÉ

Nombre d'étudiants dépendant du MESRI (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) : il s'agit des étudiants inscrits dans les établissements et les formations dépendant du ministère. Les établissements dépendant d'autres ministères ne sont pas intégrés au calcul, par exemple, les écoles d'ingénieurs dépendants d'autres ministères (de l'Économie et des Finances, des Armées, de l'Agriculture et de l'Alimentation...).

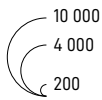
SOURCE : MINISTÈRE EN CHARGE DE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 2011-2016

UNE CONCENTRATION PLUS FORTE D'ÉTUDIANTS DANS LES PÔLES DE HAUTE TECHNOLOGIE

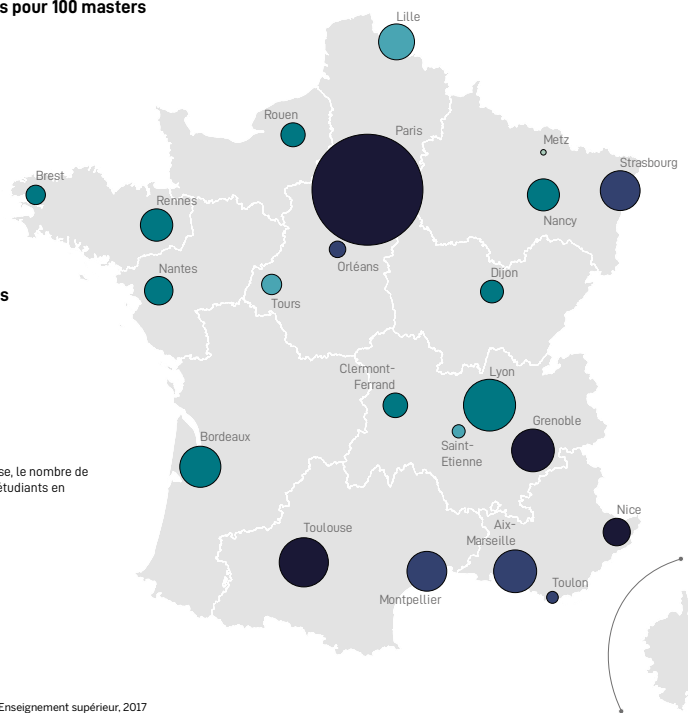
Nombre de doctorants pour 100 masters
À la rentrée 2017-18



Nombre de doctorants
À la rentrée 2017-18

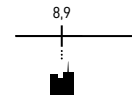


Exemple de lecture : À Toulouse, le nombre de doctorants est de 12 pour 100 étudiants en master à la rentrée 2017-18.



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Médiane

Nombre de doctorants pour 100 étudiants en master à la rentrée 2017-18



Nombre de doctorants métropolitains à la rentrée 2017-18
52 028 doctorants

Nombre d'étudiants métropolitains en master à la rentrée 2017-18
502 651 étudiants en master

Source : Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, 2017

● UN LIEN ENTRE LE POIDS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET LE NOMBRE DE DOCTORANTS...

Dans les 22 métropoles françaises, plus de 52 000 doctorants préparent une thèse alors qu'ils sont plus de 500 000 inscrits en master. La concentration géographique des doctorants est plus marquée que celle des masters. C'est particulièrement vérifié en ce qui concerne les universités du Grand Paris qui concentrent 36% des doctorants des métropoles françaises. Cette caractéristique profite également à d'autres métropoles comme Grenoble, Strasbourg ou Toulouse. À l'inverse, Lille ou Lyon qui comptent une population étudiante importante ne bénéficient pas de cette tendance et leur

nombre de doctorants apparaît proportionnellement plus faible.

● ... MAIS QUI RESTE INFÉRIEUR À L'INFLUENCE DU TRIPTYQUE ÉTUDIANT - EMPLOI - RECHERCHE

Le nombre de doctorants pour 100 étudiants en master se situe en moyenne à 10,4 pour les 22 métropoles. C'est à Grenoble que le ratio est le plus élevé (13,9) alors que la métropole alpine ne se situe qu'au 5^e rang en matière de nombre de doctorants et surtout seulement au 11^e rang en nombre d'étudiants. Ceci s'explique par la présence de centres de recherche comme le Centre d'Études Atomiques ou encore le polygone scientifique. Le Grand Paris se situe en deuxième position

(13,2) avec à la fois le nombre le plus élevé de doctorants et de masters. Viennent ensuite Toulouse et Nice avec un ratio de 12. Pour autant, il existe une différence notable entre les deux métropoles puisque les effectifs étudiants sont trois fois plus nombreux à Toulouse. Compte tenu du nombre d'étudiants et de masters, le résultat niçois est particulièrement à souligner et s'explique par la présence de Sophia-Antipolis, premier technopole de France et d'Europe. Les résultats sont également d'un bon niveau pour Strasbourg. À l'inverse, Saint-Étienne et Metz présentent un ratio particulièrement bas, avec moins de 5 doctorants pour 100 masters. La grande partie des formations longues est dispensée à Lyon pour Saint-Étienne, et à Nancy pour Metz.

CE QUI EST OBSERVÉ

Le ratio nombre de doctorants / nombre de masters : le doctorat correspond à un niveau bac +8 ; il s'agit d'un minimum et dans la pratique la thèse dure souvent plus longtemps. Le master (bac +5) se déroule sur 2 ans. En matière d'enseignement supérieur, le doctorat est souvent le lien avec la recherche. Le ratio mesure donc la capacité d'une métropole à offrir la possibilité d'approfondir l'expertise sur un sujet.

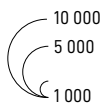
SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, 2017

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : ENTRE EFFET TRANSFRONTALIER ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Part des étudiants internationaux dans le nombre total d'étudiants
À la rentrée 2017-18, en %



Nombre d'étudiants internationaux
À la rentrée 2017-18

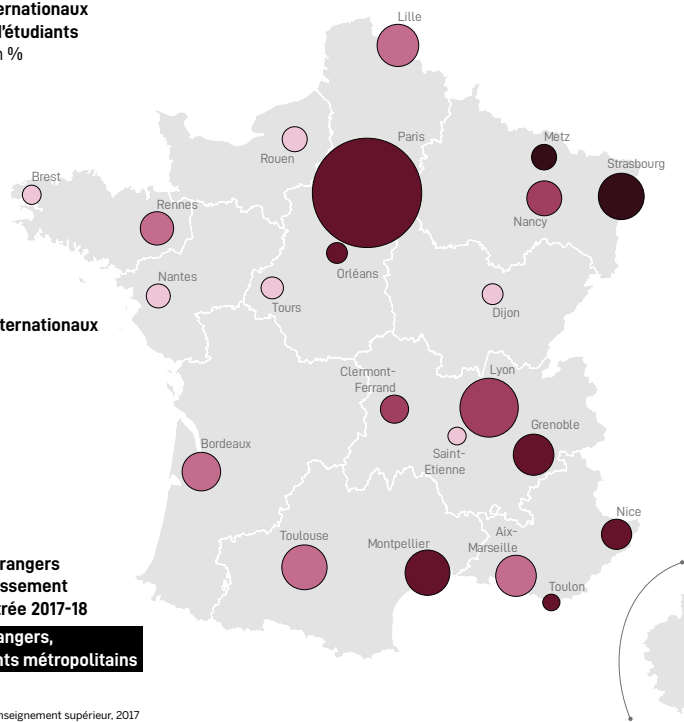


CHIFFRES DE RÉFÉRENCE

Nombre d'étudiants étrangers inscrits dans un établissement métropolitain à la rentrée 2017-18

150 000 étudiants étrangers, soit 11,9% des étudiants métropolitains

Source : Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, 2017



● UN EFFET FRONTALIER PARTICULIÈREMENT VISIBLE À L'EST

Ville frontalière, Strasbourg attire 8 700 étudiants étrangers soit plus que d'autres métropoles ayant plus d'étudiants. La tendance semble se confirmer avec une part qui progresse entre 2014 et 2018 : +0,3 point.

Metz arrive en deuxième position avec à la fois un taux élevé (15%) mais surtout une forte augmentation du nombre d'étudiants internationaux (+1,1%). Ce chiffre n'est à relativiser qu'au regard de l'effectif qui reste faible (2 600 étudiants étrangers). Grenoble, Nice, Montpellier et Toulon ont également des taux élevés (supérieurs à 13%). À l'inverse, moins de 7% des étudiants nantais sont d'origine étrangère, deux fois moins qu'à Strasbourg, confirmant l'influence de la position géographique de la ville sur l'attractivité d'étudiants étrangers. Son aire d'attractivité est régionale, mais aussi européenne et internationale, en raison de la renommée de certains laboratoires, de l'implantation d'institutions, de projets et de personnalités.

Les universités de Montpellier s'avèrent particulièrement attractives avec 8 100 étudiants étrangers dans la métropole, soit près de 14% des étudiants montpelliérains ; cette attractivité ne se dément pas dans la période récente (+0,9 point de la part dans l'effectif étudiant d'origine étrangère entre 2014 et 2018).

● LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES MÉTROPLES SE CARACTÉRISENT PAR LEUR ATTRACTIVITÉ ET LEUR CAPACITÉ À ACCUEILLIR DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

En 2018, 150 000 étudiants étrangers sont inscrits dans les établissements des 22 métropoles françaises, ce qui correspond à une part d'étudiants étrangers de 11,9% dans la population estudiantine des métropoles. Cette proportion est souvent corrélée à celle des étrangers dans la population de la métropole.

● PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS SE TROUVENT DANS LES QUATRE PRINCIPALES VILLES UNIVERSITAIRES

Premier constat, les étudiants étrangers sont fortement attirés par Paris (33% des étu-

dants étrangers). Toutefois, même si leur nombre continue d'augmenter, la part des étudiants étrangers dans la capitale tend à diminuer (-1,5 point entre 2014 et 2018). Les autres grandes métropoles comptant plus de 100 000 étudiants comme Lyon (9% des étudiants étrangers), Toulouse (5%) et Lille (5%) connaissent chacune des trajectoires différentes : Lyon attire de nombreux étudiants étrangers mais la tendance est à la baisse entre 2014 et 2018. Avec seulement 9,5% d'étudiants étrangers, Lille, pourtant ville frontalière, en attire peu mais cela semble s'améliorer. Les liens forts avec la Belgique restent à souligner du fait d'une attractivité partagée : si des étudiants belges viennent en France, les Français sont également nombreux à partir étudier en Belgique. Toulouse attire relativement peu d'étudiants étrangers au regard du poids de sa population étudiante.

CE QUI EST OBSERVÉ

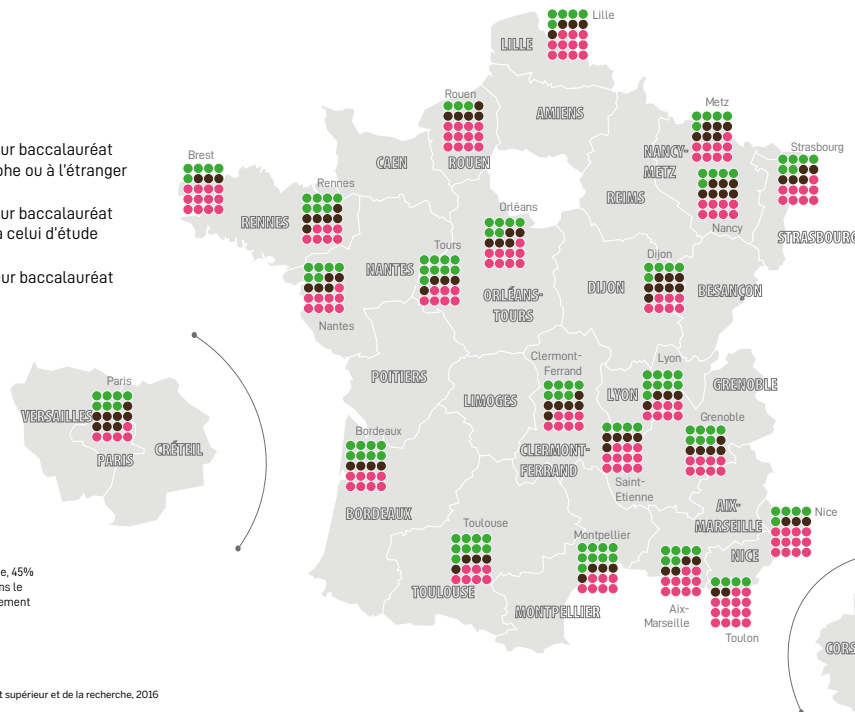
La part des étudiants étrangers permet de qualifier la dimension internationale et constitue un élément de mesure de l'attractivité. Il ne s'agit que des étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur dépendant du seul ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cela exclut notamment les étudiants étrangers inscrits en école de commerce (ministère de l'Économie), ceux inscrits dans les écoles d'ingénieurs (ministère de l'Économie, des Armées, de l'Agriculture...). De plus, il n'est pas possible d'isoler les étudiants étrangers ayant eu leur baccalauréat en France de ceux arrivant de l'étranger pour suivre leur cursus d'enseignement supérieur. SOURCE : MESRI, 2017

DE LA PROXIMITÉ AU NATIONAL, UNE DISPARITÉ DU RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE

Origine géographique des étudiants

En 2016, un ● représente 5%

- Étudiants inscrits ayant obtenu leur baccalauréat dans un département non limitrophe ou à l'étranger
- Étudiants inscrits ayant obtenu leur baccalauréat dans un département limitrophe à celui d'étude
- Étudiants inscrits ayant obtenu leur baccalauréat dans le département d'étude
- Académies



Exemple de lecture : Au sein de la métropole bordelaise, 45% des étudiants inscrits ont obtenu leur baccalauréat dans le département d'étude, 20% sont originaires d'un département limitrophe à celui d'étude et 35% sont originaires d'un département non limitrophe ou de l'étranger.

Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2016

● DES UNIVERSITÉS ATTRACTIVES GRÂCE À LA VARIÉTÉ DE L'OFFRE UNIVERSITAIRE

Les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas seulement des équipements de proximité destinés à une population locale. Par nature, ils rayonnent, structurent le territoire national et attirent des étudiants au-delà de leur bassin de population. Les universités attirent d'autant plus loin que leur plateau d'enseignement est varié et complet.

La situation parisienne est singulière dans le sens où l'attractivité de ses établissements d'enseignement supérieur rayonne sur le plus important bassin de population localement mais a également des effets sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger.

Proportionnellement, c'est à Montpellier que la part des étudiants provenant d'autres régions françaises est la plus importante (47%). Viennent ensuite Tours, Toulouse, Lyon et Bordeaux (entre 41 et 46%) puis Clermont-Ferrand, Grenoble, Paris et Rennes (entre 33 et 36%) pour des tailles d'université pourtant très différentes. La variété de l'offre universitaire est un des critères de cette attractivité nationale, amplifiée par la taille de la population étudiante et le relatif isolement géographique.

● DES UNIVERSITÉS AU SERVICE DE LEUR TERRITOIRE DE PROXIMITÉ

À Toulon (71%) et dans une moindre mesure à Brest, Nice, Rouen et Saint-Étienne les étudiants sont en grande majorité locaux : entre 55 et 60% ont eu leur baccalauréat dans le

département. La poursuite des études dans la région d'origine est l'option retenue par la majorité de ces jeunes bacheliers qui hésitent parfois à s'éloigner et trouvent, y compris dans les petites universités, une offre suffisante pour leurs premières années universitaires. Le coût plus limité des études dans sa région d'origine peut aussi expliquer ce choix de la proximité.

Paradoxalement, la majorité des étudiants des universités de Lille (54%) et Aix-Marseille (52%) ont eu leur baccalauréat dans le département : cette forte attractivité interroge au regard de la taille et de l'offre universitaire proposée.

Les universités de Dijon (40%), Nancy et Metz (32,5%) et de Strasbourg (27%) présentent une forte proportion d'étudiants originaires de départements limitrophes.

CE QUI EST OBSERVÉ

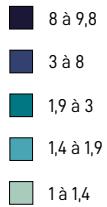
Les étudiants sont classés en plusieurs provenances selon le lieu d'obtention du baccalauréat : ils peuvent venir de la même académie, d'autres académies de la même région (cela ne concerne pas toutes les régions), d'autres régions françaises et de l'étranger.

SOURCE : MESRI - EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 2016

INNOVATION NE RIME PAS TOUJOURS AVEC GRANDES MÉTROPOLIS

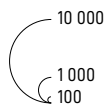
Nombre de brevets déposés pour 100 cadres des fonctions métropolitaines (CFM)

En 2013-2015

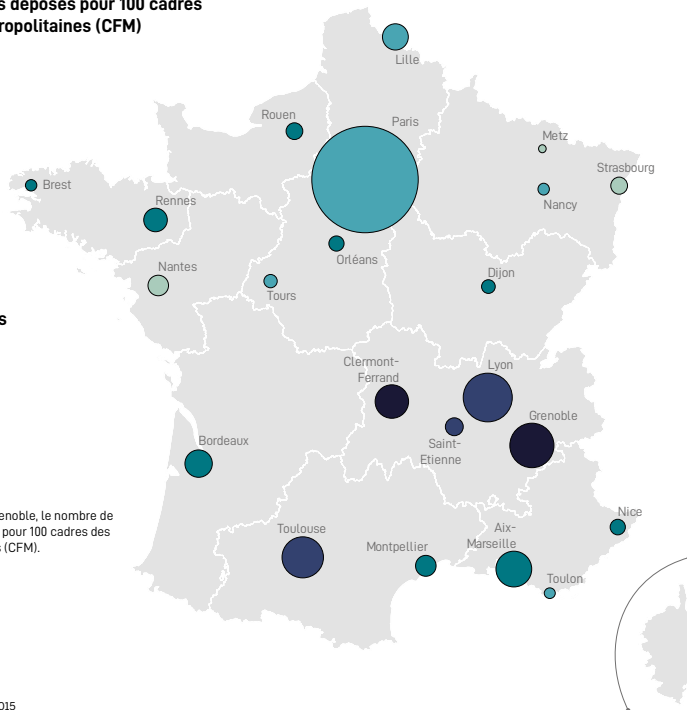


Nombre de brevets

En 2013-2015



Exemple de lecture : À Grenoble, le nombre de brevets déposés est de 10 pour 100 cadres des fonctions métropolitaines (CFM).



Source : INPI, INSEE, 2013-2015

Le brevet est l'un des outils permettant de protéger la propriété intellectuelle des innovations. Il permet donc de les stimuler mais est aussi un indicateur de plus en plus décrié pour appréhender l'innovation des territoires (course aux brevets, brevets rendus publics par des grands groupes...).

● UN TISSU INDUSTRIEL FAVORABLE AU DÉPÔT DE BREVETS...

Parmi les métropoles, Grenoble et Clermont-Ferrand se singularisent par un nombre élevé de brevets et un nombre de cadres des fonctions métropolitaines dans la moyenne. Il apparaît donc que le lien entre les activités de recherche et le tissu industriel y est à la fois fort et bien organisé (près de 10 brevets

dépôtés pour 100 cadres des fonctions métropolitaines). Dans une moindre mesure, la situation – bien que nettement inférieure – est également satisfaisante pour Saint-Étienne, Lyon et Toulouse : entre 3 et 4 brevets pour 100 cadres. La présence de grandes entreprises et une relative spécialisation économique semblent aussi propices à la performance de l'écosystème local. Contrairement à l'idée reçue, il semble donc que les grandes métropoles ne soient pas toujours les plus performantes en matière d'innovation. Ainsi, les entreprises clermontoises déposent davantage de brevets que les entreprises bordelaises, et à peine moins que les marseillaises (respectivement 1 680, 1 175 et 1 930) pour un nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines 3 et 5 fois inférieurs. De la même façon, les acteurs grenoblois déposent 2 880 brevets contre seulement 2 500 pour leurs homologues toulousains ; pourtant Grenoble compte 2 fois moins d'emplois métropolitains que Toulouse.

● ... TANDIS QUE L'INFLUENCE DE LA DÉMOGRAPHIE RESTE MESURÉE

Parmi les métropoles les plus peuplées, Lille, Strasbourg et Nantes déposent finalement peu de brevets au regard du nombre d'emplois métropolitains présents (ratio entre 1,35 et 2,44). Le constat est tout aussi préoccupant en ce qui concerne la métropole du Grand Paris où certes un nombre élevé de brevets est déposé mais reste proportionnellement faible.

CE QUI EST OBSERVÉ

Le nombre de brevets déposés par inventeur permet de qualifier une partie de l'innovation d'un territoire. Les cadres des fonctions métropolitaines sont les cadres ou chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des fonctions conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. SOURCE : LES DONNÉES RELATIVES AUX BREVETS PROVIENNENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROTECTION INDUSTRIELLE. LES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES SONT CALCULÉS PAR L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Travailler

Les métropoles concentrent les principaux pôles d'emplois. Elles amortissent mieux que le reste du territoire, les tendances démographiques de fond, en particulier le vieillissement de la population active. Elles favorisent l'insertion des jeunes.

Chaque métropole a une position singulière au regard de la nature de son tissu économique, de sa structure démographique, de son histoire...

Paris constitue un cas particulier. Au vu des écarts d'échelle, du fait des volumes importants qu'elle concentre par rapport aux autres métropoles, elle cumule les difficultés mais dispose également de ressorts qui sont autant de pistes de solution.

LES MÉTROPOLIS ATTIRENT LES JEUNES ACTIFS

● PLUS DE JEUNES ACTIFS OCCUPÉS DANS LES MÉTROPOLIS QUE DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Plus que les autres territoires, les métropoles contribuent à l'insertion économique des jeunes, en particulier les jeunes diplômés. Le poids des jeunes actifs occupés dans la population active occupée totale varie entre 22 et 29% au sein des 22 métropoles, avec une médiane à 25% pour une médiane nationale à 20%. Toulouse affiche la part la plus élevée, suivie de près par Lyon, Paris, Lille et Montpellier. À l'inverse Nice, Toulon, Aix-Marseille et Saint-Étienne comptent moins de 24% de jeunes actifs dans leur population active occupée.

● LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE EST MOINS IMPORTANT DANS LES MÉTROPOLIS

Dans un contexte national de maintien de la population active occupée, les jeunes actifs occupés sont moins nombreux en 2015 qu'en 2010 (200 000 jeunes en moins). Sur la même période, les actifs de plus de 55 ans, ont quant à eux vu leur nombre augmenter en lien avec les effets démographiques des classes d'âges du baby-boom. En conséquence, le poids des jeunes actifs s'est réduit entre 2010 et 2015, passant de 21% à 20% (médiane de l'ensemble des intercommunalités). Au sein des métropoles, on constate une quasi stabilité de cette proportion.

Les différences observées entre les métropoles expriment des contextes économiques et démographiques spécifiques. Les structures de l'emploi industriel, selon les secteurs, peuvent expliquer les évolutions. Toulouse, en lien avec l'aéronautique, a maintenu sa population de jeunes actifs occupés, comme les métropoles de l'ouest de la France, pendant que les territoires du Nord et de l'Est affichent des valeurs négatives. Quant au Grand Paris, le recul du poids de la population active jeune peut s'expliquer par les difficultés d'accès au logement pour des personnes en début de carrière.

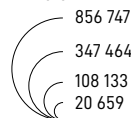
Part des actifs occupés de 25-34 ans

En 2015, en %



Nombre des actifs occupés de 25-34 ans

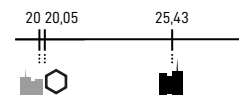
En 2015



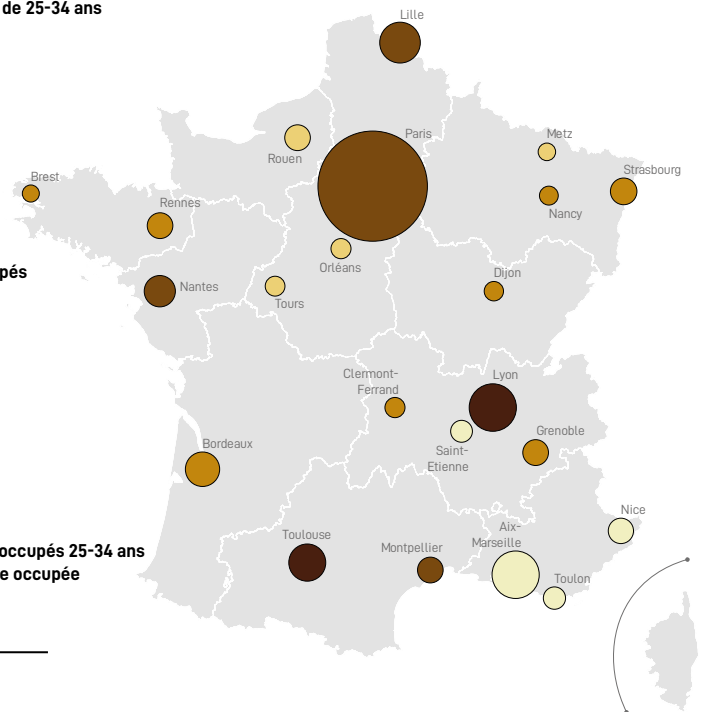
CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Médiane

Poids des jeunes actifs occupés 25-34 ans dans la population active occupée

En 2015, en %



Source : INSEE, 2015



Evolution en points du poids des jeunes actifs occupés

Entre 2010 et 2015, un ● valant 0,1 point



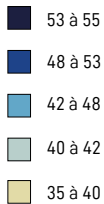
Source : INSEE, 2015

CE QUI EST OBSERVÉ

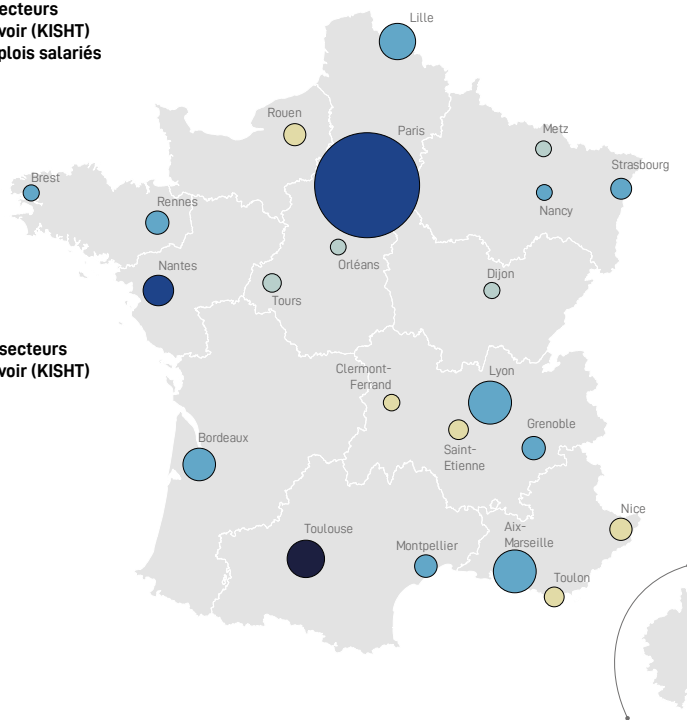
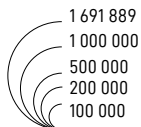
Poids des jeunes actifs : l'indicateur retenu est le poids des jeunes actifs occupés de 25-34 ans dans la population active occupée de 15 ans et plus, en 2010 et 2015. L'évolution entre 2010 et 2015 est mesurée en points. Pour éviter les répétitions dans le texte, il pourra être écrit dans l'analyse « poids des jeunes actifs ». Il ne s'agit pas du taux d'activité qui est le rapport entre la population active (occupée et au chômage) sur la population totale, ni du taux d'emploi qui lui rapporte la population active occupée sur la population totale. SOURCE : INSEE, RP 2010-2015

LES EMPLOIS DE LA MONDIALISATION LES PLUS VALORISÉS SE RETROUVENT DANS LES MÉTROPOLES

Part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) sur l'ensemble des emplois salariés
En 2018, en %



Nombre d'emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT)
En 2018



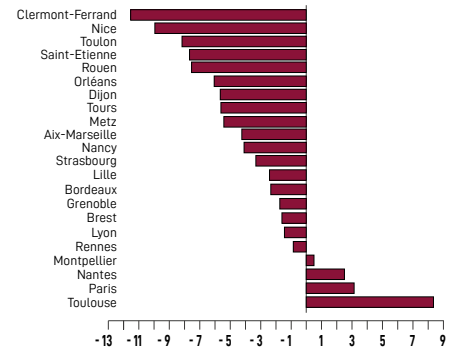
Source : ACOSS, EUROSTAT, 2018

Parmi les 6 950 000 emplois français des secteurs à haute intensité de savoir, 53% se concentrent dans les 22 métropoles. Celles-ci ne représentent pourtant que 43% de l'ensemble des emplois salariés privés nationaux. Cet effet de concentration est particulièrement marqué pour les départements des Bouches-du-Rhône, du Rhône et de la Haute-Garonne, où les métropoles rassemblent jusqu'à 96% de ces emplois à Aix-Marseille, 89% à Lyon et 83% à Toulouse. Cette surreprésentation s'observe également pour des métropoles de taille plus modeste. Le poids métropolitain de ces emplois à l'échelle du département pour ces secteurs dépasse de 11 à 14 points leur poids pour le total des emplois salariés privés, c'est le cas notamment de Strasbourg, Metz, Tours et Dijon.

● EMPLOIS À HAUTE INTENSITÉ DE SAVOIR ET TAILLE DES MÉTROPOLES SONT LIÉS

En termes de volume, le nombre de ces emplois par métropole est plus ou moins corrélé à la taille de ces dernières : les effectifs les plus importants se situent à Lyon et Aix-Marseille. Leur part dans l'économie locale reflète cependant certaines particularités indistinctement des volumes concernés : Toulouse compte la représentation la plus forte avec 55% des emplois suivie de Nantes et Montpellier. Cet effet de masse s'explique par la nécessité de concentration géographique des activités de ces secteurs, soit par réseau et échanges directs entre acteurs, soit parce qu'elles concernent des services non délocalisables qui nécessitent de la proximité. C'est notamment le cas pour les services présentiels qualifiés (santé, enseignement, administration publique, services financiers et d'assurance) directe-

Part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir
Ecart à la moyenne des métropoles, en %



ment en lien avec les densités résidentielles. Le Grand Paris reste un cas particulier avec des volumes largement supérieurs et une part de 50%, au deuxième rang des métropoles françaises.

● DES EMPLOIS QUI SE CONCENTRENT DANS LES MÉTROPOLES LES PLUS ATTRACTIVES

Sur les 22 métropoles, la part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir a augmenté de 3,2 points entre 2008 et 2018. Ils contribuent à hauteur de 86% de la croissance de tous les emplois salariés privés. En 10 ans, le nombre d'emplois de ces secteurs a crû de 16% sur les 22 métropoles, soit près de 497 000 emplois, dont la moitié s'est faite sur deux d'entre elles : 38% sur Paris et 12% sur Lyon. Néanmoins les dynamiques restent plus importantes sur les grandes métropoles attractives de l'Ouest : Bordeaux (24%), Rennes, Toulouse et Nantes (35%). Cette dernière prend un tournant assez fort vers ces secteurs d'activités qui contribuent largement à la croissance totale de l'emploi sur la métropole. Les dynamismes de Bordeaux et Toulouse s'avèrent plus généraux puisque ce sont les seules métropoles où les emplois, hors secteurs à haute intensité de savoir, croissent de plus de 10% entre 2008 et 2018.

CE QUI EST OBSERVÉ

Les secteurs à haute intensité de savoir regroupent des activités qui reposent avant tout sur le capital humain, que ce soit en termes de connaissances ou de compétences. Associés à l'innovation, ils concernent autant des produits à forte technicité que des services et processus qualifiés. Ils contribuent ainsi au développement économique des territoires par des gains de valeur ajoutée, de productivité, des avantages concurrentiels et une forte attractivité pour les emplois qualifiés et bien rémunérés. Biais d'analyse : l'analyse a été faite avec l'emploi salarié privé ce qui met en avant la Haute technologie au détriment des secteurs à forte intensité en connaissance qui sont aussi très présents dans l'emploi public. Méthodologie : ec.europa.eu/eurostat

SOURCE : ACOSS (CAISSE NATIONALE DES URSSAF).

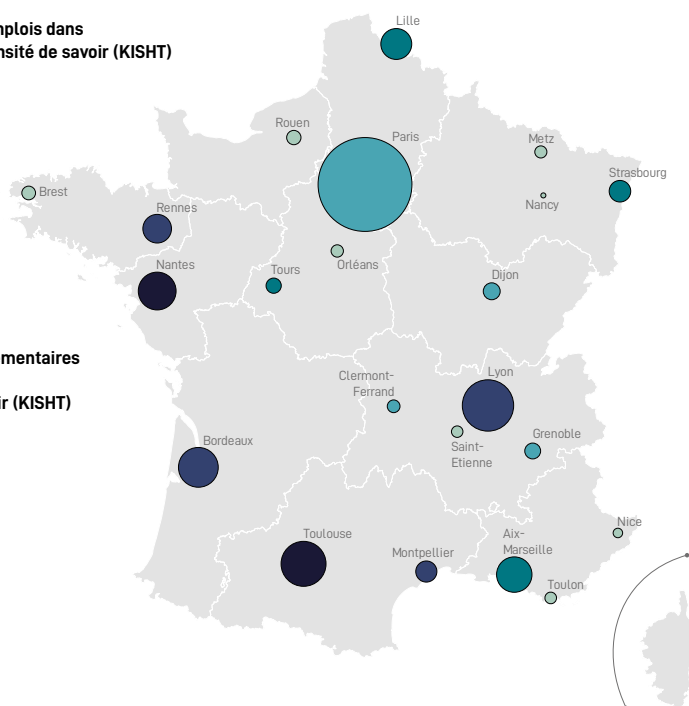
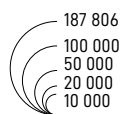
Promenade Michel Corajoud, Bordeaux
© HÉLÈNE DUMORA, A'URBA



Évolution du nombre d'emplois dans les secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) Entre 2008 et 2018, en %



Nombre d'emplois supplémentaires dans les secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) Entre 2008 et 2018



LES SECTEURS À HAUTE INTENSITÉ DE SAVOIR

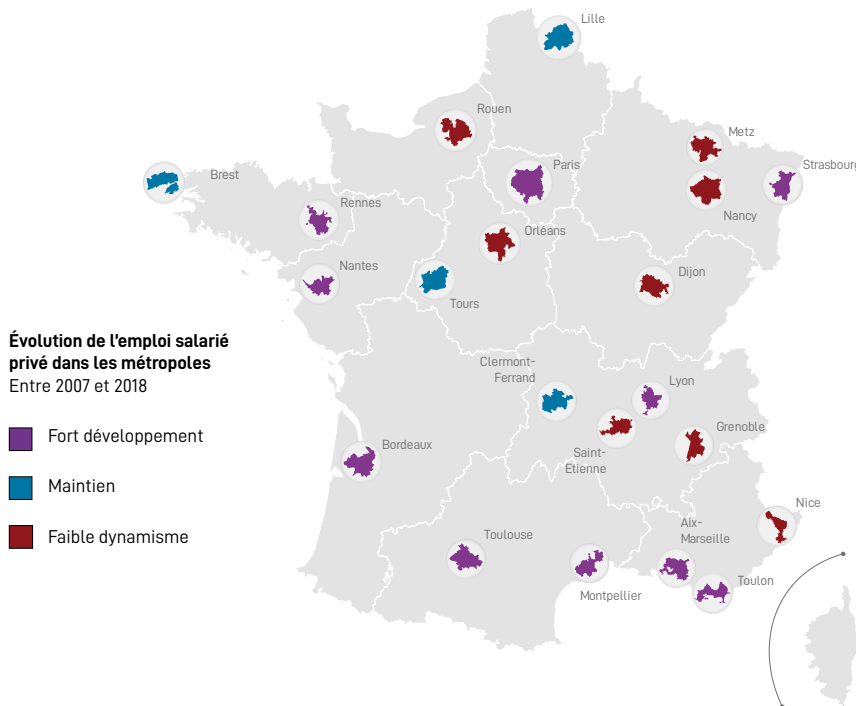
Les secteurs à haute intensité de savoir se composent de deux grandes familles d'activités :

- services à forte intensité de connaissance (services présentiels qualifiés, services aux entreprises à forte intensité en connaissance et services financiers à forte intensité en connaissance),
- industrie de haute technologie.

Dans les 22 métropoles, 96% des emplois des secteurs à haute intensité de savoir sont représentés par les services à forte intensité de connaissance. Les emplois de l'industrie de haute technologie ne représentent ainsi qu'une faible part (4%). Affichant une proportion d'emplois dans l'industrie de haute technologie de 21%, Toulouse Métropole fait figure d'exception. Avec 41 000 emplois dans ces secteurs d'activités, les effectifs de la métropole toulousaine dépassent même ceux du Grand Paris (38 000).

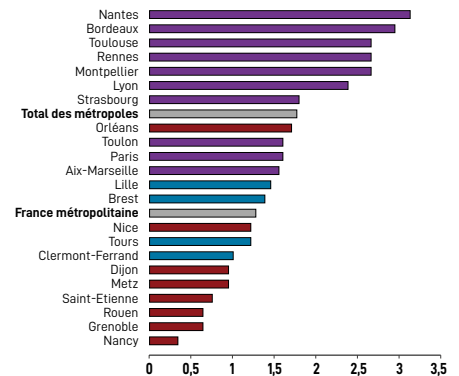
Source : ACOSS, EUROSTAT, 2008-2018

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET STRUCTURE ÉCONOMIQUE : TROIS PROFILS DIFFÉRENTS

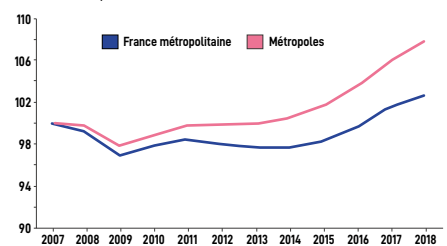


Source : ACOSS, 2007-2018

Variation annuelle moyenne de l'emploi salarié
Entre 2014 et 2018, en %



Évolution comparée de l'emploi salarié privé en France et dans les métropoles
Base 100 à partir de 2007



La France compte en 2018 plus de 18 millions d'emplois salariés, soit environ 3/4 de l'emploi total. Le volume de l'emploi salarié est soumis à de fortes variations qui s'expliquent par la conjonction de facteurs démographiques, d'impacts de mesures nationales et de répercussions des effets internationaux. La tendance de moyen terme est à un léger accroissement. En 2018, le volume de l'emploi salarié national est de 3% supérieur à ce qu'il était 10 ans auparavant. L'évolution n'a pas été continue : elle est marquée par une baisse de 2007 à 2009, suivie d'un accroissement de 2009 à 2011, auquel fait suite un léger recul jusqu'à 2014 où apparaît un mouvement soutenu à la hausse.

Les 22 métropoles concentrent 42% des emplois salariés privés français, proportion en hausse tendancielle. Elles semblent, mieux que le reste de la France, sous l'effet d'une économie diversifiée, amortir les effets conjoncturels économiques, suivant la courbe nationale, mais avec des baisses moins prononcées et des augmentations plus fortes.

● TROIS TYPES DE MÉTROPOLIS

Les métropoles qui présentent un fort dynamisme de l'emploi comprennent Paris, Lyon, Toulouse, Nantes, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Strasbourg et Toulon. Le volume de l'emploi salarié en 2018 y est supérieur à celui de 2007 et le rythme d'accroissement constaté récemment est très soutenu. Ce sont les métropoles qui concentrent le plus d'emplois sur le plan national et qui présentent un tissu économique diversifié, plus apte à contenir les effets conjoncturels. Toulon fait figure d'exception dans ce groupe, avec moins de 100 000 emplois salariés. Dans ces métropoles, la part de l'emploi productif, c'est-à-dire non directement lié à la présence de population, est plus élevée que dans les autres métropoles. On y trouve également une forte présence de cadres occupant des fonctions métropolitaines.

D'autres métropoles, malgré un accroissement récent de l'emploi salarié (entre 2014 et 2018), présentent un volume total inférieur à ce qu'il était en 2007. Il s'agit de Tours,

Brest, Clermont-Ferrand et Lille. Le dynamisme de l'emploi reste à confirmer dans ces métropoles aux profils variables : plutôt tournées vers l'économie présentielle pour Brest et Tours, plutôt orientées vers les fonctions métropolitaines pour Clermont-Ferrand et Lille, où la progression de l'emploi tertiaire n'a pas compensé le recul de l'industrie.

Pour finir, certaines métropoles cumulent un volume de l'emploi salarié en recul (ou en maintien) sur la dernière décennie et un rythme d'accroissement récent modéré. On y retrouve Saint-Étienne, Rouen, Nancy, Metz, Dijon, Nice, Grenoble, Orléans. Ces territoires se caractérisent par une forte représentation de l'emploi présentiel, en recul, et des fonctions métropolitaines peu développées. De ce point de vue, Grenoble fait figure d'exception avec une économie tournée vers la production et les fonctions métropolitaines. Situation singulière également pour Orléans qui, à volume d'emplois équivalent entre 2007 et 2018, connaît un accroissement accéléré depuis 2014.

CE QUI EST OBSERVÉ

Le volume de l'emploi salarié au travers des déclarations URSSAF faites par les entreprises au 31-12 de chaque année. Cette source ne permet pas de distinguer l'emploi à temps partiel.



Gare maritime, Toulon
© AUDAT, VAR, 2017



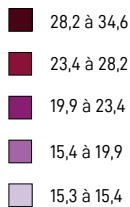
Quartier impérial, Metz
© AGURAM



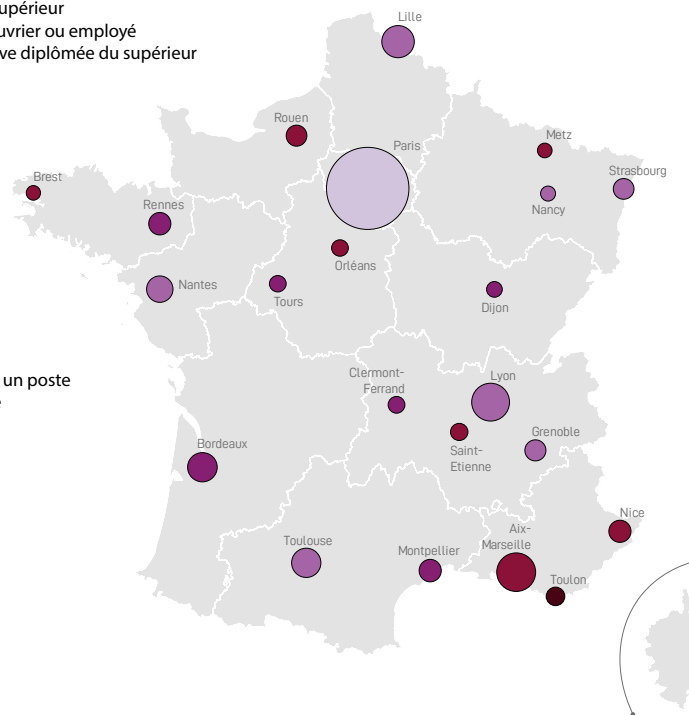
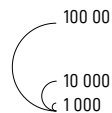
Rennes
© MRW ZEPPELINE DESTINATION-RENNES

LES MÉTROPOLIS PRÉSERVENT, PLUTÔT MIEUX, LES JEUNES DIPLÔMÉS DU DÉCLASSEMENT PROFESSIONNEL

Part des diplômés du supérieur occupant un poste d'ouvrier ou employé dans la population active diplômée du supérieur
En 2015, en %



Nombre de diplômés du supérieur occupant un poste d'ouvrier ou d'employé
En 2015

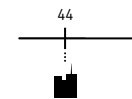


Source : INSEE, 2015

CHIFFRES DE RÉFÉRENCE

Jeunes diplômés en situation de déclassement dans les métropoles en 2015
245 000 jeunes diplômés, soit 1 jeune sur 5

Poids des jeunes diplômés du supérieur travaillant dans une métropole
En 2015, en %



● UN DÉCLASSEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS MOINS IMPORTANT DANS LES MÉTROPOLIS

En 2015, 35% des actifs diplômés déclassés vivent dans l'une des 22 métropoles (soit 245 000 jeunes), 13% dans les autres grandes agglomérations françaises (95 000) et 52% dans le reste de la France (365 000). Ce sont donc les territoires « ruraux » qui accueillent la plus grande part des jeunes déclassés.

Un jeune diplômé sur cinq qui travaille dans une métropole occupe un poste en dessous de sa qualification ; cette proportion est d'un sur quatre dans les grandes agglomérations (du panel observ'agglo), et supérieure à un sur trois dans le reste du territoire. Le déclassement est donc d'autant moins fréquent qu'on se trouve en territoire aggloméré, mais cependant avec des nuances très marquées.

● LE DÉCLASSEMENT DANS L'EMPLOI POUR ENTRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

37% des jeunes diplômés occupant un poste d'employé ou d'ouvrier sont dans la métropole du Grand Paris (soit près de 90 000 personnes). Sur le marché du travail parisien, ce déclassement peut être accepté

par les jeunes diplômés en début de carrière, dans l'attente d'une évolution vers des postes plus qualifiés après quelques années d'expérience professionnelle. Ce calcul est sans doute aussi celui des jeunes diplômés lyonnais et marseillais (8% des déclassés des métropoles, soit 19 000 diplômés), et dans une moindre mesure à Lille (6%, 14 000 jeunes), Toulouse et Bordeaux (5%, 12 000 diplômés). En revanche, sur des marchés du travail plus tendus, ce déclassement risque de durer.

L'écart entre la part des jeunes diplômés en emploi et celle des jeunes diplômés déclassés laisse en effet supposer des risques de déclassement plus ou moins durables. Sur le marché parisien, 15% des jeunes diplômés sont déclassés mais dans le même temps 68% des jeunes actifs sont des diplômés. À Toulouse, Nantes, Lyon, Grenoble, Nancy, Strasbourg et Lille, la proportion de jeunes diplômés en emploi est supérieure à 60% et celle des déclassés inférieure à 20%. Seules Rennes, Bordeaux et Montpellier présentent un taux de déclassement légèrement plus important (22%). Dans ces métropoles, le marché du travail est porteur pour les jeunes diplômés qui acceptent visiblement le déclassement en attendant mieux.

● LE RISQUE D'UN DÉCLASSEMENT DURABLE EXISTE DANS LES MÉTROPOLIS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI PLUS ÉTROIT

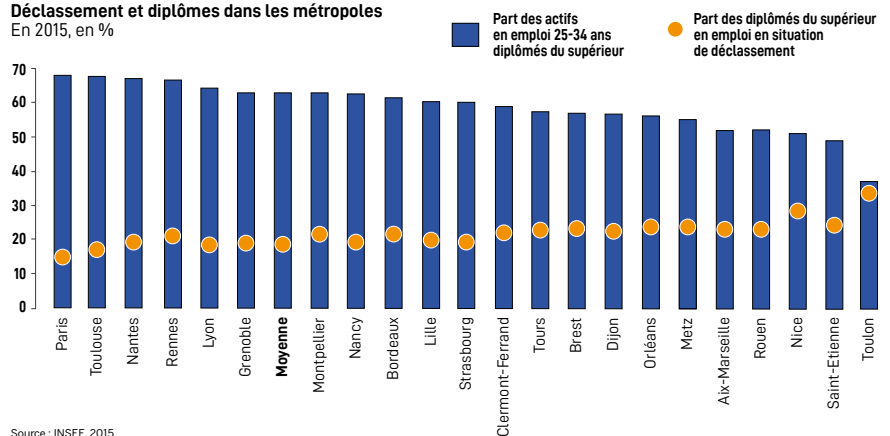
Dans les métropoles plus petites, mais également à Aix-Marseille, Rouen et Nice, les jeunes diplômés sont beaucoup moins majoritaires dans le marché de l'emploi des 25-34 ans (environ 55% des jeunes actifs) et environ un jeune diplômé sur quatre occupe un emploi sous-qualifié. Ces marchés, plus étroits et avec parfois une forte dimension pré-sentielle et touristique, ont du mal à proposer des emplois correspondant aux qualifications locales. Les jeunes diplômés font alors le choix soit de partir travailler ailleurs soit de rester mais en acceptant le déclassement. Les métropoles du sud du pays, ainsi que Brest, Metz, Orléans et Saint-Étienne sont concernées par ce phénomène où les jeunes restent davantage sur leur territoire. Les situations d'emplois sous-qualifiés des jeunes diplômés du supérieur sont préoccupantes à plus d'un titre. Tout d'abord, ces jeunes diplômés empêchent des jeunes moins qualifiés d'accéder à des postes d'emploi pourtant en rapport avec leurs qualifications. Ce décalage entre qualification et niveau d'emploi est également souvent révélateur d'une inadéquation entre les offres de



formation locale et le marché du travail, voire d'une incapacité pour les entreprises à recruter des jeunes venus d'ailleurs ; les populations moins qualifiées étant par ailleurs moins mobiles. Le taux de déclassement, en augmentation ces dernières années, témoigne aussi des difficultés d'embauche des jeunes diplômés, soit par manque d'entreprises à haute valeur ajoutée, soit tout simplement par manque d'emploi. Enfin, le déclassement dans l'emploi peut concerner les conjoints de personnes en mobilité professionnelle qui acceptent, pour suivre leur conjoint, des emplois inférieurs à leur qualification. Quelles qu'en soient la raison et l'explication, le déclassement dans l'emploi est souvent source de frustrations et de démotivations pour le jeune diplômé, surtout s'il s'inscrit dans la durée.

Déclassement et diplômes dans les métropoles

En 2015, en %



Source : INSEE, 2015

Exemple de lecture : À Toulon, la part des diplômés du supérieur de 25-34 ans dans l'ensemble des actifs de 25-35 ans est de 37,7% Tandis que la part des emplois en situation de déclassement dans l'ensemble des actifs diplômés du supérieur est de 34,6%.

CE QUI EST OBSERVÉ

L'indicateur de déclassement (ou surqualification) mesure la part des actifs diplômés de l'enseignement supérieur occupant un poste de travail d'employés ou d'ouvriers. Le taux d'emploi des diplômés du supérieur est calculé en rapportant le nombre des diplômés du supérieur âgés de 25 à 34 ans ayant un emploi au nombre total de diplômés du supérieur âgés de 25 à 34 ans (le choix a été fait de retirer les étudiants et les stagiaires non rémunérés du dénominateur). SOURCE : INSEE, RP 2015, MIGCOM

Habiter

Il existe une réelle spécificité métropolitaine en ce qui concerne l'habitat en France. On observe une dynamique de la construction inverse à la tendance nationale dans les territoires métropolitains. Les métropoles sont les territoires au marché du logement le plus tendu mais sont dans le même temps ceux dans lesquels on construit le plus.

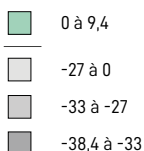
La forte tension immobilière dans les métropoles entraîne des conséquences multiples : davantage de pression sur le logement social, de non-décohabitation, de sur-occupation des logements. Des problèmes structurels qui affectent les métropoles de manière variable.

En effet, la situation des métropoles n'est pas homogène. Leur niveau d'attractivité a un impact direct sur le marché immobilier. Les métropoles de l'ouest ainsi que Lyon et Paris étant les plus attractives, elles concentrent les difficultés au niveau du logement. Elles sont cependant celles qui disposent le plus des leviers pour permettre de les surmonter.

UNE HAUSSE RELATIVE DE LA CONSTRUCTION DANS LES MÉTROPOLIS DANS UN CONTEXTE NATIONAL EN BERNE

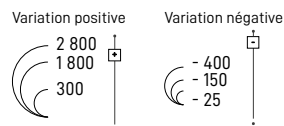
NIVEAU RÉGIONAL

Variation régionale moyenne du nombre de logements construits
Entre 2004-2009 et 2010-2016, en %

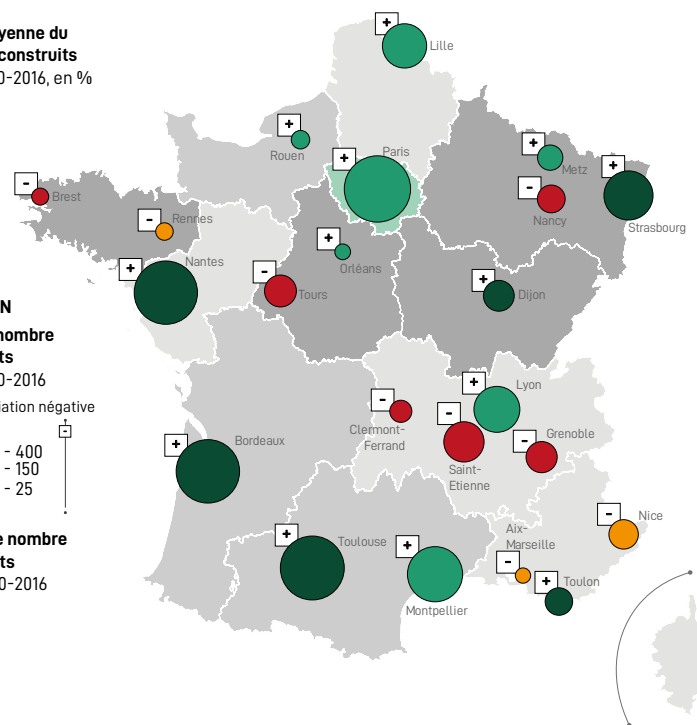
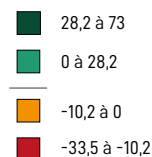


NIVEAU MÉTROPOLITAIN

Variation moyenne du nombre de logements construits
Entre 2004-2009 et 2010-2016



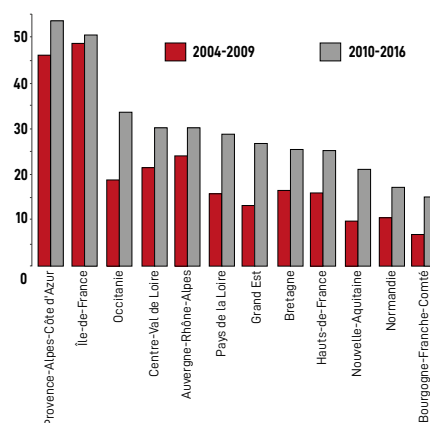
Taux de variation sur le nombre de logements construits
Entre 2004-2009 et 2010-2016



Source : Ministère de la transition écologique et solidaire, CGDD, SITADEL2, 2004-2016

Poids des métropoles dans la production de logements neufs dans chaque région

Entre 2004-2009 et 2010-2016, en %



Tours, Nancy, Brest, Nice et Clermont-Ferrand). La production de logements neufs n'est qu'en très légère diminution dans les métropoles de Rennes et d'Aix-Marseille, qui maintiennent toutefois un niveau élevé de construction neuve. À l'opposé, les métropoles du Grand Paris, Bordeaux, Toulouse, Nantes et Strasbourg ont été les plus dynamiques en termes de variation de la production de logements entre les deux périodes.

Dans un contexte national de diminution de la construction neuve, la part des métropoles augmente globalement dans chaque région. La métropole du Grand Paris assure à elle seule 51% de la production moyenne en Île-de-France entre 2010 et 2016 (pour 48% en 2004-2009). Les croissances les plus importantes du poids des métropoles dans leur région s'observent en Occitanie (+15 points), dans le Grand Est (+14 points) et dans les Pays de la Loire (+12 points). Dans certaines régions, cette augmentation du poids des métropoles n'est pas portée par toutes les métropoles. Par exemple dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les trois métropoles concentrent 54% de la production régionale au cours de la même période pour 46% en 2004-2009 ; en réalité seule la métropole de Toulon a enregistré une augmentation du nombre annuel moyen de logements neufs.

● UN CONTEXTE NATIONAL À LA BAISSÉ

En France métropolitaine, 383 000 logements ont été construits en moyenne annuelle entre 2004 et 2009 et 291 300 entre 2010 et 2016, soit une diminution de 91 800 unités. À l'échelle des régions, seule l'Île-de-France a enregistré une hausse du rythme de la construction neuve. La baisse est prononcée en Nouvelle-Aquitaine (-15 800), en Auvergne-Rhône-Alpes (-13 700) ou en Occitanie (-13 200), mais le niveau moyen 2004-2009 y était très élevé et supérieur au niveau francilien (cf. Observ'agglo, 2019).

● UNE HAUSSE DE LA CONSTRUCTION DANS LES MÉTROPOLIS

Les 22 métropoles s'inscrivent dans un mouvement contraire à la tendance nationale. Elles ont enregistré en moyenne 10 800 logements supplémentaires, passant de 82 700 unités annuelles en 2004-2009 à

93 500 logements entre 2010 et 2016. Cette évolution signale un recentrage du développement urbain dans les métropoles, dont la part dans la construction neuve nationale est passée de 22% à 32%.

Les 34 grandes agglomérations de 180 000 habitants ou plus s'inscrivent dans le mouvement national de diminution de la construction neuve entre les deux périodes de référence, puisqu'elles ont connu une perte annuelle moyenne de 3 500 logements (cf. Observ'agglo 2019). Seuls les territoires d'Île-de-France et des Pays de la Loire affichent une variation positive du nombre annuel moyen de logements neufs entre 2004-2009 et 2010-2016.

● UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION EN BAISSÉ DANS QUELQUES MÉTROPOLIS

Sept métropoles ont observé une variation moyenne négative (Saint-Étienne, Grenoble,

CE QUI EST OBSERVÉ

Variation de la production annuelle moyenne de logements neufs (mesurée par les déclarations d'ouverture de chantier) entre les périodes 2004-2009 et 2010-2016 pour chaque intercommunalité de France métropolitaine. Une construction est considérée comme commencée après réception de la déclaration d'ouverture de chantier envoyée par le pétitionnaire. Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises pour une partie ou la totalité des constructions autorisées. SOURCE : SITADEL@ 2, 2004 à 2016

DAVANTAGE D'EMMÉNAGEMENTS RÉCENTS DANS LES MÉTROPOLIS

● PRÈS DE 4 MÉNAGES SUR 10 INSTALLÉS DANS LEUR LOGEMENT DEPUIS MOINS DE 5 ANS AU SEIN DES MÉTROPOLIS

En 2015, la France métropolitaine compte 28,3 millions de ménages, dont 33% ont changé de résidence au cours des cinq années écoulées.

Les 22 métropoles contribuent fortement à la migration résidentielle des ménages. En moyenne la part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans (38,3%) est supérieure à la moyenne nationale. La présence plus marquée des étudiants et des jeunes actifs dans les métropoles explique notamment cette plus forte mobilité résidentielle. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les métropoles de Toulouse, Montpellier, Rennes, Bordeaux et Nancy.

● DE PLUS EN PLUS D'EMMÉNAGÉS RÉCENTS DANS LES MÉTROPOLIS

Entre 2010 et 2015, la part des emménagés récents a augmenté dans la plupart des métropoles (38,3% en 2015 contre 37,4% en 2010) alors qu'elle baisse à l'échelle nationale. Il faut noter que la part des emménagés récents des grandes agglomérations de plus de 180 000 habitants est stable entre 2010 et 2015, de 34,5%, soit un niveau intermédiaire entre la moyenne nationale et celle des métropoles.

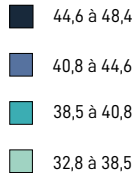
Cette évolution est à relier à la dynamique récente de construction plus importante dans les métropoles que dans le reste du pays. Cette augmentation des emménagés récents est particulièrement marquée à Toulouse, Montpellier, Bordeaux et Nantes. En revanche, elle stagne voire baisse à Orléans, Metz, Paris et Nice. Ces disparités traduisent dans certains territoires (Nice et Grand Paris) une aggravation des tensions sur le marché du logement.

● UNE CONTRIBUTION MÉTROPOLITAINE VARIABLE AU SEIN DES RÉGIONS

En 2015, la métropole du Grand Paris accueille 64% des ménages mobiles de la

Part des emménagés récents

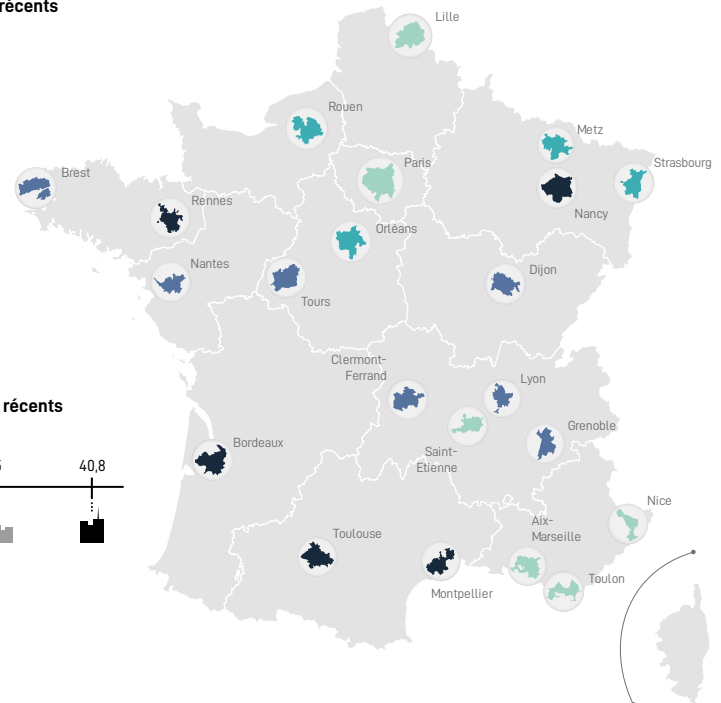
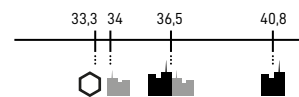
En 2015, en %



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Médiane

Part des emménagés récents

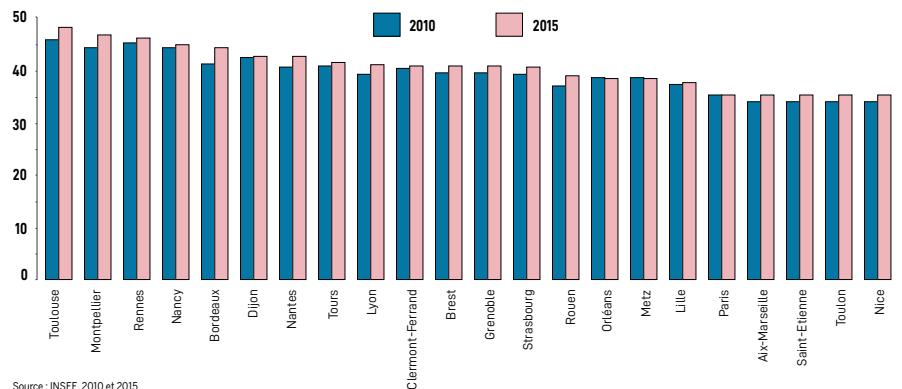
En 2015, en %



Source : INSEE, 2015

Part des emménagés récents dans les métropoles

Entre 2010 et 2015, en %



Source : INSEE, 2010 et 2015

région Île-de-France, les trois métropoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur abritent 57% des emménagés récents, les 3 métropoles du Grand Est 25%, et Bordeaux Métropole, unique métropole de Nouvelle-

Aquitaine accueille « seulement » 18% des emménagés récents. De manière très logique, ces chiffres sont très influencés par le nombre de métropoles situées dans une seule et même région.

CE QUI EST OBSERVÉ

Les données prises en compte dans l'analyse sont celles issues des recensements de 2010 et de 2015. Pour chaque territoire, le nombre de ménages ayant emménagé depuis moins de 5 ans est rapporté au nombre total de ménages du même territoire pour obtenir la part des emménagés récents dans l'ensemble des ménages. Il n'y a aucune précision sur le lieu de résidence antérieur des emménagés récents.

SOURCE : INSEE, RP 2010 ET 2015

LES JEUNES ACTIFS ONT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À PARTIR DU DOMICILE PARENTAL

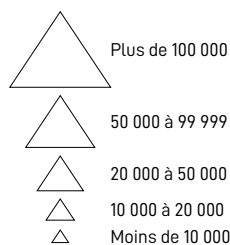
Taux de non décohabitants

En 2015, en %

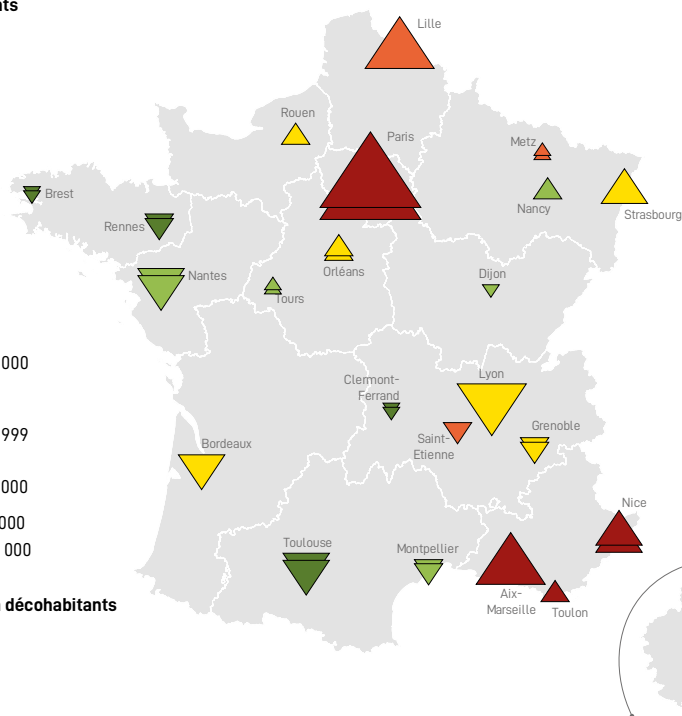
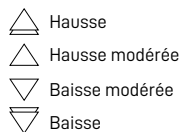


Nombre de 20-29 ans non décohabitants

En 2015



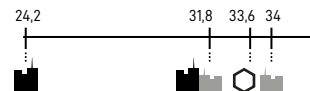
Evolution du taux de non décohabitants



Source : INSEE, 2015



Taux de non décohabitants



UN RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DES JEUNES ACTIFS DANS LES MÉTROPOLIS

De 2008 à 2015, le nombre de jeunes actifs a diminué de 3,4% en moyenne nationale mais seulement de 1,1% dans les métropoles. Ainsi, celles-ci ont accru leur rôle dans l'accueil des jeunes actifs puisqu'elles en regroupent en 2015 35,7% contre 34,9% auparavant. Néanmoins, avec 50,4%, ce sont les territoires des petites agglomérations qui concentrent encore la majeure partie des jeunes actifs !

DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT QUI S'ACCROISSENT POUR LES JEUNES ACTIFS

Le taux moyen de non décohabitants a progressé d'un point entre 2008 et 2015 dans les métropoles (de 27,8% à 28,7%), souvent là où il était déjà élevé (les trois métropoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Paris, Metz, Strasbourg et Orléans) et est en repli visible à Montpellier et Grenoble et dans des métropoles où ce taux était déjà faible (Nantes, Dijon, Clermont-Ferrand, Rennes, Brest et Toulouse).

En dehors des métropoles, il augmente également d'un point dans les grandes agglomérations et plus modérément (+0,5%) dans le reste de la France Métropolitaine. L'accentuation de la crise du logement en 2008 semble avoir renforcé les difficultés d'accès au logement des jeunes quel que soit le territoire, en particulier là où les difficultés étaient déjà prégnantes. Les niveaux atteints sont préoccupants, en particulier pour les actifs, dont un sur trois, malgré leur statut, n'arrive pas à prétendre à un logement autonome.

● UN TIERS DES 20-29 ANS ACTIFS VIT CHEZ UNE PERSONNE DE SA FAMILLE

En 2015, 33% des 20-29 ans actifs n'avait pas encore quitté le domicile de ses parents. Cette moyenne nationale est plus faible dans les métropoles, 29% de l'ensemble des jeunes actifs.

● DES INÉGALITÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT TRÈS MARQUÉES TERRITORIALEMENT

Les trois métropoles de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand Paris, Saint-Étienne et Lille sont celles où la part de non décohabitants est la plus forte, au-dessus de 30% (maximum de 37% pour Aix-Marseille). Un deuxième contingent rassemble Metz, Strasbourg, Lyon et Rouen, entre 25% et 30%. Un troisième se compose d'Orléans,

Grenoble, Bordeaux, Montpellier et Nancy, de 20% à 25%. Les sept autres métropoles connaissent des taux compris entre 16,6% et 20%. Les écarts territoriaux sont élevés, de plus du simple au double, de Toulouse à Aix-Marseille. Cette hiérarchie suit à peu près celle des loyers mesurables dans les métropoles.

● UN ACCÈS À UN LOGEMENT AUTONOME QUI SEMBLE PLUS FACILE EN MÉTROPOLE

En moyenne les actifs de 20-29 ans vivant hors métropole, en grandes agglomérations ou dans le reste du territoire, habitent plus souvent chez leurs parents (34%) que dans les métropoles (29%). Ces dernières sont dotées d'une offre de logements collectifs et de petite taille plus abondante, de mises en couple ou colocation plus fréquentes.

CE QUI EST OBSERVÉ

Les non décohabitants : personnes de 20 à 29 ans habitant dans un logement ordinaire, enfants, petits-enfants ou autres parents de la personne de référence du ménage (environnement familial qu'on appellera « leurs parents »). Le taux de non décohabitants rapporte ces effectifs à l'ensemble des 20-29 ans vivant en ménage. Il est calculé uniquement pour les personnes actives (en emploi ou non). On ne tient pas compte des jeunes actifs logés en foyers ou autre type de logements collectifs. Il peut être lu, avec nuances, comme une mesure de la difficulté de l'accès au logement des jeunes.

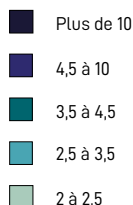
SOURCE : INSEE, RECENSEMENTS DE LA POPULATION 2015 ET 2008, FICHIERS DÉTAIL MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

UNE PRESSION SUR LE PARC SOCIAL PLUS FORTE DANS LES MÉTROPOLIS OÙ LE MARCHÉ DU LOGEMENT EST PARTICULIÈREMENT TENDU

● UNE DEMANDE DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR QUATRE SATISFAITE DANS LES MÉTROPOLIS EN 2017

En 2017, si 50% des demandes de logements sociaux s'exprimaient dans les métropoles (17% dans les autres grandes agglomérations et 33% dans le reste de la France), seules 35% des attributions s'y sont faites (respectivement 18% et 47%). Ce déséquilibre se traduit par le rapport entre demandes et attributions. Dans les métropoles comme dans les grandes agglomérations, on comptait environ 1 attribution pour 4 demandes tandis que ce chiffre était de 1 pour 2,6 dans les autres territoires. Il est particulièrement marqué dans les métropoles les plus peuplées sur un axe allant de Paris à Nice et Marseille, en y ajoutant Bordeaux, avec un rapport supérieur à 4,5 voire à 10 à Paris et Nice. La situation semble plus détendue à Nantes, Grenoble, Clermont-Ferrand et Toulouse avec un rapport compris entre 3,5 et 4,5. C'est dans les métropoles les moins peuplées que la situation semble la plus fluide.

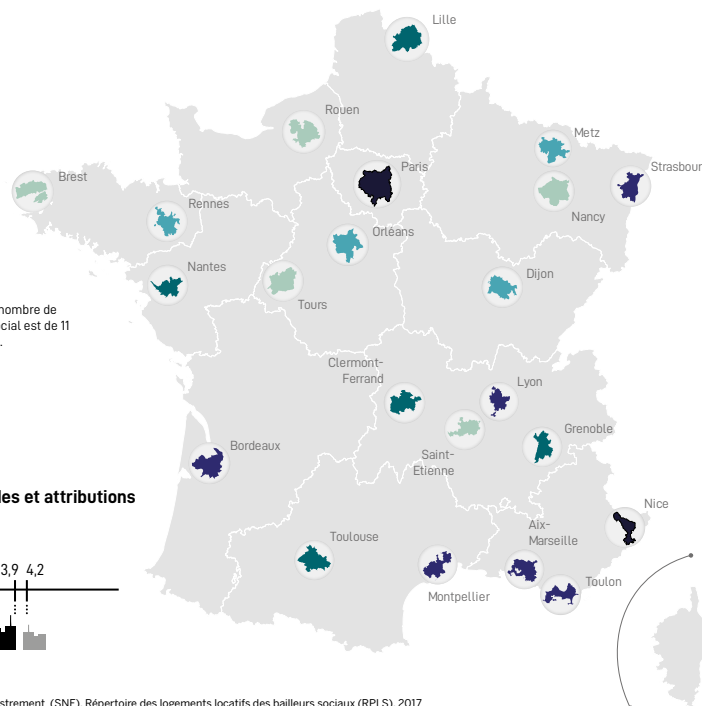
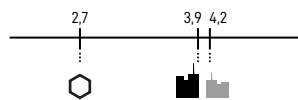
Rapport entre demandes et attributions de logements sociaux En 2017



Exemple de lecture : À Nice, le nombre de demandes pour un logement social est de 11 (1 attribution pour 11 demandes).

CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Médiane

Rapport entre demandes et attributions de logements sociaux En 2017



Source : Système National d'Enregistrement (SNE), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2017

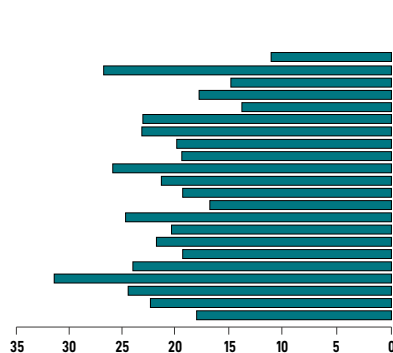
● LE DÉSÉQUILIBRE DEMANDES/ATTRIBUTIONS PEU RELIÉ AUX STOCKS LOCAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX

Plus que l'importance locale du parc de logements sociaux, c'est le niveau de la demande qui semble expliquer les tensions. À titre d'exemple : la métropole de Paris connaît un taux de logements sociaux de 26,9% et 1 attribution pour 10 demandes alors que dans la métropole brestoise, le taux de logements sociaux est de 18% et le rapport de 2,1. Il n'y a donc pas de lien direct entre niveau du stock et degré d'insatisfaction de la demande. Le niveau de cette dernière est à relier au profil social des populations des territoires (entre autres la part des ménages éligibles à un logement social) mais aussi aux caractéristiques locales du marché du logement : fluidité dans le parc de logements privés, coût de la location et de l'accession, typologie de l'offre...

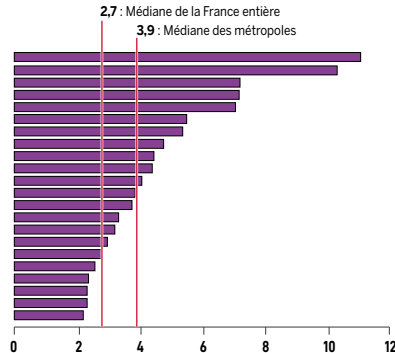
● UNE HIÉRARCHIE DES TENSIONS TRÈS DIFFÉRENTE SELON LES RÉGIONS

Seules les régions Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie voient un rapport

Part du parc social dans le parc de résidences principales En 2017, en %



Rapport entre demandes et attributions de logements sociaux En 2017



Source : Système National d'Enregistrement (SNE), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2017

demandes/attributions plus élevé dans les grandes agglomérations que dans les métropoles. Ailleurs, les tensions sont les plus fortes dans les métropoles avec deux cas de figure : des régions où les tensions dans les grandes agglomérations sont plus fortes que dans le reste de la région (Île-de-

France, Bourgogne / Franche-Comté, Grand Est) ; l'ordre inverse prévaut en Hauts-de-France, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un cas atypique est celui de la Bretagne où le rapport demandes/attributions est à peu près le même – et plutôt bas (2,8) – quel que soit le territoire.

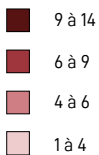
CE QUI EST OBSERVÉ

Le taux de pression sur le logement social : c'est le rapport entre les demandes et les attributions dans le parc social en 2017. Toutes les demandes sont prises en compte, que les ménages habitent dans le parc privé ou le parc social, en tant que propriétaires ou locataires. SOURCE : SNE 2017

UNE INTENSIFICATION DES PHÉNOMÈNES DE « SUR » ET « SOUS » OCCUPATION DES LOGEMENTS

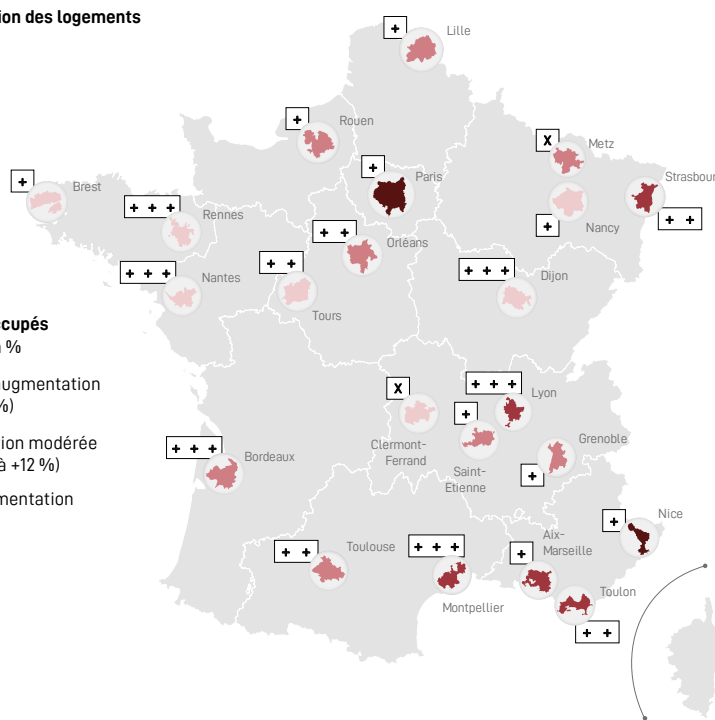
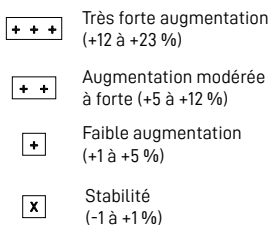
Taux de sur-occupation des logements

En 2015, en %



Variation du nombre de logements sur-occupés

Entre 2010 et 2015, en %

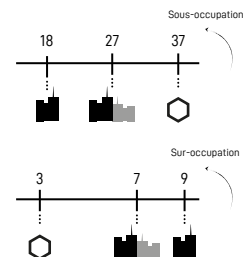


Source : INSEE, 2010-2015

CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Médiane

Part des résidences principales sur et sous-occupées

En 2015, en %



des propriétaires occupants. Au final, le parc social regroupe 40% des logements sur-occupés des métropoles.

Ces situations sont intimement liées aux difficultés socio-économiques rencontrées par les ménages. Dans les métropoles, 18% des ménages dont la personne de référence est à la recherche d'un emploi vivent dans un logement sur-occupé. Les effets de la dégradation de l'accès à l'emploi sur les conditions de logement sont géographiquement très contrastés. Un quart des ménages demandeurs d'emploi est en situation de surpeuplement dans les métropoles du Grand Paris et de Nice Côte d'Azur contre « seulement » 9% et 7% pour les métropoles bordelaise et rennaise.

● UNE AUGMENTATION DE LA SUR-OCCUPATION DANS LES MÉTROPOLIS ET DANS LES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS

Entre 2010 et 2015, le nombre de logements surpeuplés des métropoles a augmenté de 6% (+41 400 logements). La hausse est également marquée dans les principales agglomérations avec un taux de croissance de 7%. Dans ces territoires urbains, les résidences principales sur-occupées représentent une

La sur-occupation des logements est une composante importante du mal-logement. La crise économique de 2008 a accentué la précarité des catégories sociales populaires et a rendu plus difficile l'accès au logement (obtention des prêts plus difficile, déconnexion entre l'évolution du salaire et coût du logement...). La crise a par conséquent participé à la hausse du surpeuplement des résidences principales entre 2010 et 2015, rompant ainsi l'amélioration continue de la situation observée depuis plusieurs décennies (Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement*, 2018).

● UNE SUR-OCCUPATION DES LOGEMENTS PLUS PRONONCÉE DANS LES MÉTROPOLIS, EN PARTICULIER DANS LE PARC LOCATIF SOCIAL

9% des résidences principales des métropoles sont en situation de sur-occupation,

contre 7% dans les grandes agglomérations et 3% en France. En 2015, 1 526 000 ménages sont en situation de sur-occupation de leur logement en France, soit 6% du parc de résidences principales. Le phénomène est donc amplifié dans les métropoles. Si ces dernières représentent un petit tiers des résidences principales françaises, elles concentrent la moitié des logements sur-occupés. Les contrastes entre régions sont marqués, l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur affichant les niveaux de sur-occupation les plus élevés.

Les ménages occupant un logement locatif social sont particulièrement concernés par cette problématique. Dans les métropoles, 15% d'entre eux sont en situation de sur-occupation. Les logements locatifs du secteur privé sont également concernés : 10% des ménages occupant ces logements vivent ces mauvaises conditions, contre 5%

CE QUI EST OBSERVÉ

La mesure de la sur-occupation des résidences principales a été réalisée selon un rapprochement du nombre de pièces du logement et du nombre de personnes du ménage. Un logement est considéré comme potentiellement sur-occupé dès lors que le nombre de personnes l'occupant est supérieur à son nombre de pièces (selon les concepts du recensement de la population). À l'inverse, un logement est estimé comme sous-occupé dès lors que le nombre de personnes l'occupant est inférieur à son nombre de pièce plus deux. Cette méthode, moins sophistiquée que d'autres approches prenant en compte les structures familiales et les surfaces des logements, permet néanmoins d'appréhender les conditions socio-économiques des ménages confrontées à ces situations et d'observer des évolutions pour l'ensemble du territoire français. Pour autant elle permet d'observer des situations potentielles de sur et de sous occupation. Par facilité de langage, les termes de sur occupation et de sous occupation sont utilisés dans le texte.

SOURCE : INSEE RP, FICHER DÉTAIL LOGEMENTS

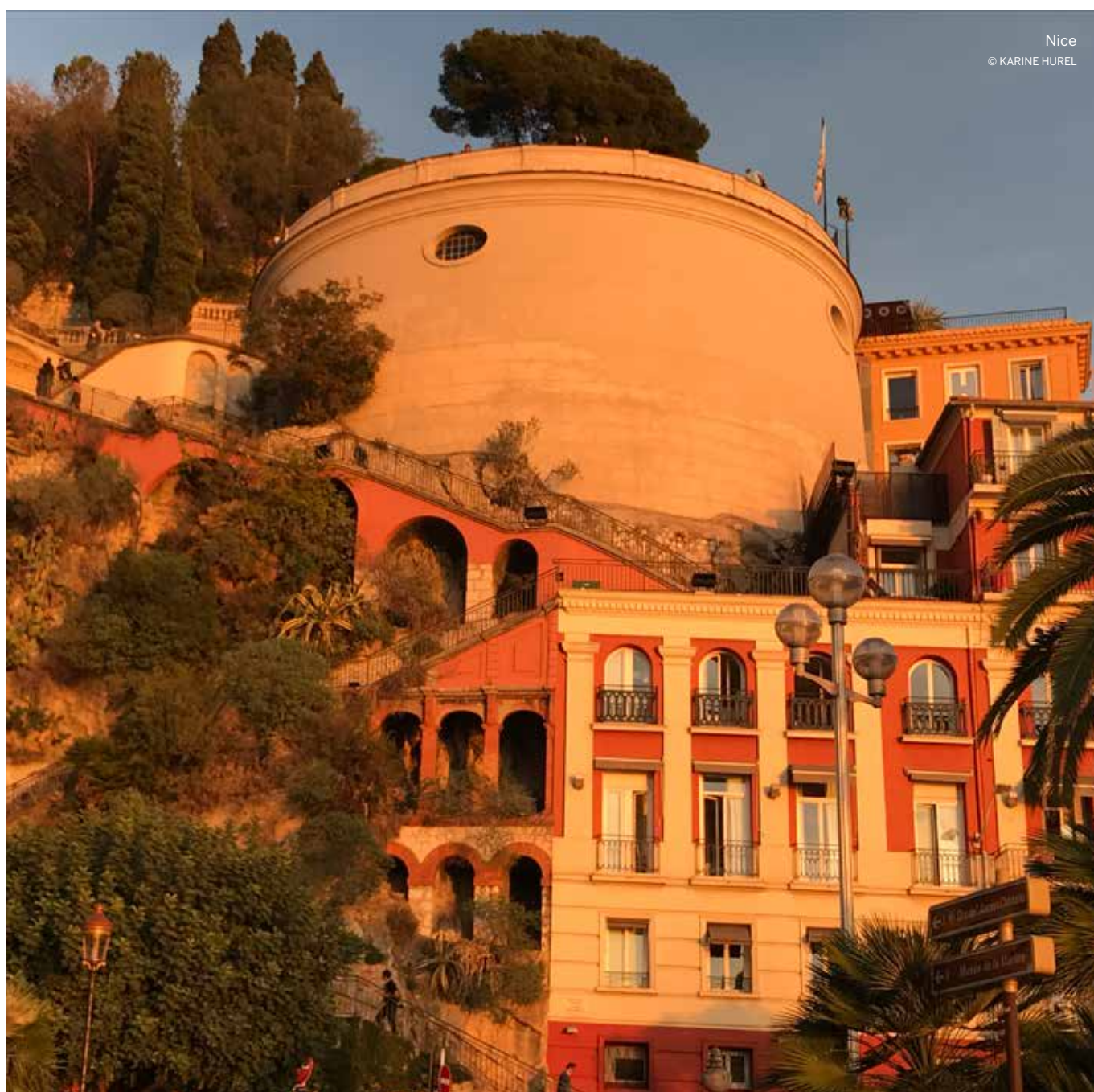
part de plus en plus importante du parc de logements, alors qu'un phénomène inverse est constaté dans le reste de la France où le nombre de résidences principales sur-occupées baissait de 1%. Cela s'explique en partie par la structure du parc immobilier des métropoles et des grandes agglomérations qui comptent une part plus importante de logements collectifs.

● PARALLÈLEMENT, LES SITUATIONS DE SOUS-OCCUPATION SE DÉVELOPPENT ÉGALEMENT

La sous-occupation des logements concerne 8 400 000 résidences principales en France

dont 1 500 000 dans les métropoles. Cette tendance à la hausse de la sous-occupation témoigne du décalage croissant entre les structures du parc de logements, particulièrement rigides, et les structures familiales des ménages, de plus en plus mouvantes (familles recomposées, gardes alternées, phénomène « Tanguy »...). Cette tendance induite en grande partie par le vieillissement de la population et les décohabitations, concerne l'ensemble du territoire national, y compris les métropoles, et également celles où le marché du logement est le plus tendu. Pour l'ensemble des métropoles, on comptabilise une augmentation de 67 500 logements

sous-occupés entre 2010 et 2015, soit +5%. Pour autant, la tendance est moins marquée dans ces dernières où cette augmentation est proche de la croissance du nombre de résidences principales. Ailleurs, la croissance du nombre de logements sous-occupés est plus forte : +7% dans les principales agglomérations et +8% dans le reste de la France, ce qui témoigne du renforcement des déséquilibres territoriaux en matière d'offre et de besoins en logements. Ces évolutions révèlent un enjeu d'adaptation et/ou d'optimisation de l'occupation du parc prenant en compte l'évolution des modes de vie.





Quai de Turenne, Île Feydeau, Nantes
© DR



Vieux port de nuit, Marseille
© MATHIEU FRANÇOIS DU BERTRAND



Tours
© LEO DE SERRES



FOCUS SUR LA QUALITÉ DE VIE



Légende
© XXX

Port de commerce, Brest
© FRANCK BETERMIN

QUELLE QUALITÉ DE VIE DANS LES MÉTROPOLIS ?

● DE LA DIFFICULTÉ DE DÉFINIR LA NOTION DE QUALITÉ DE VIE

La seconde partie de Métroscope présente les différents moyens mis en œuvre pour analyser la qualité de vie au sein des métropoles. La qualité de vie, qu'on ne peut qu'approcher sans vraiment la mesurer, rassemble différents facteurs pouvant contribuer au façonnement d'une ville agréable à vivre au quotidien. **Cette notion peut intégrer et synthétiser des variables économiques, sociales et environnementales. Il s'agit cependant d'un terme protéiforme et équivoque, notamment parce qu'il constitue un objet très subjectif.** Chaque individu peut avoir sa perception, ses représentations propres de ce qu'est ou devrait être la qualité de vie dans sa ville. En ce sens, il pourrait y avoir autant d'approches que d'individus.

Cette notion de qualité de vie est apparue dans les années 1960, une période marquée par l'urbanisation massive et l'industrialisation, deux processus qui, s'ils ont largement contribué à développer et à moderniser les villes dans lesquelles nous vivons aujourd'hui,

ont entraîné un certain nombre de conséquences : densité et proximité humaines, verticalisation des modes d'habiter, congestion des transports, pollutions, raréfaction des espaces dits naturels. Autant de bouleversements qui ont participé à l'émergence de cette notion de qualité de vie. Elle renvoie alors « aux conditions nécessaires à l'épanouissement personnel des individus »¹. Dans les années 1990, les travaux de l'économiste et philosophe indien Amartya Sen sur l'économie du bien-être renouvellent cette idée. De son point de vue, la qualité de vie doit s'articuler avec la notion de capacité², c'est-à-dire la liberté donnée aux individus de déployer leurs capacités pour agir et atteindre des buts qui ont un sens pour eux. Ainsi, estimer le niveau de qualité de vie de tel ou tel territoire semble relever de la gageure. Une évaluation des offres d'aménités ou d'équipements ne saurait constituer une démarche suffisante.

Enfin, la diversité des aspects de la qualité de vie dépend aussi des situations géographiques et des morphologies urbaines. Mesurer la qua-

lité de vie dans les métropoles pourrait alors apparaître surprenant. Ces territoires font figure de mauvais élèves en la matière, pour toutes les conséquences évoquées précédemment (densité, congestion, pollutions, artificialisation). Est-ce à dire qu'il n'existerait pas de réelle qualité de vie dans les métropoles ? La publication de travaux sur la qualité de vie semble au contraire faire sens à l'heure où elle prend de plus en plus de place dans la conduite des politiques publiques³. Les décideurs locaux se saisissent de l'enjeu que cette notion constitue pour favoriser l'attractivité de leurs territoires. Dans un contexte de transition numérique et environnementale, les métropoles se transforment et les pouvoirs locaux œuvrent pour susciter le désir, chez les individus et les ménages, de vivre au sein de leurs territoires.

● UNE TYPOLOGIE DE LA QUALITÉ DE VIE PLUTÔT QU'UN CLASSEMENT

Afin d'appréhender la notion de qualité de vie de la manière la plus objective possible, les agences d'urbanisme et les collectivités contributrices ont choisi d'effectuer une

typologie. Cette méthodologie permet d'intégrer de nombreux indicateurs dans une seule et même analyse, reflétant par là-même le caractère pluriel et transversal de la qualité de vie. La typologie permet également d'éviter l'écueil du ranking ou classement entre métropoles, une démarche qui aurait peu de sens. Il s'agit de mesurer les avantages comparatifs des métropoles, avec des possibilités de regarder toutefois des proximités qui permettent de les classer dans des groupes relativement homogènes.

Pour cela, les agences et les collectivités se sont appuyées sur la méthodologie IBEST (Indice de bien-être soutenable et territorialisé)⁴. IBEST cherche à mesurer le « bien-vivre », grâce à des enquêtes quantitatives et qualitatives, en partant des représentations des habitants, de leurs opinions et de leurs aspirations. IBEST permet, dans la mesure du possible, de prendre en compte la dimension subjective du bien-vivre. La typologie réalisée dans Métroscope s'en inspire, et propose ainsi une vision d'ensemble des atouts des métropoles en termes de qualité de vie.

Cette seconde partie débute par cette typologie qui apporte une vision synthétique mais qui n'est pas suffisante pour investir en profondeur le sujet de la qualité de vie. Cette limite à la démarche, ressentie par l'ensemble des acteurs territoriaux, s'explique par la faible disponibilité d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale et la complexité intrinsèque de la notion.

● DES FOCUS POUR APPORTER UNE VISION TERRITORIALISÉE ET PLUS QUALITATIVE

Ainsi pour ne pas se limiter à une vision qui aurait pu sembler caricaturale, la suite de cette seconde partie présente une série de focus territorialisés. Ceux-ci mettent en exergue des expériences locales sur les manières de mesurer différents aspects du bien-vivre et démarches mises en place au niveau local. Chacun des focus, dédié à une métropole en particulier, renseigne sur l'expertise des agences et des collectivités quant à l'innovation en matière de méthodes d'analyse, d'observation et de mesure. Les acteurs locaux sont capables de créer de nouveaux indicateurs afin de mieux estimer le bien vivre territorial. Ainsi, ces focus permettent d'aborder différentes méthodologies, mobilisées pour la mesure de la qualité de l'air et des îlots de chaleur, ou encore la représentation de la nature en ville. Autant de sujets et de nouveaux prismes d'analyse pour intégrer

LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX DE QUALITÉ DE VIE EN QUESTION

Il existe de nombreux classements des villes, établis en fonction de la qualité de vie. Deux d'entre eux sont particulièrement reconnus : le classement Mercer et celui de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'outil « The Better Life Index »¹ mis au point par l'OCDE se fonde sur 11 indicateurs.

Certains demeurent assez classiques, comme le logement, l'emploi, l'environnement, la santé ou encore l'éducation. D'autres sont plus innovants, comme l'équilibre entre temps de travail et de loisir, ou encore la qualité ressentie des liens sociaux. Pour souligner la dimension subjective de la qualité de vie, tout un chacun peut ajuster ces critères en fonction des thématiques, dans l'objectif d'établir son propre classement.

Le classement Mercer² a été créé par l'entreprise de conseil du même nom afin de répondre à la demande d'entreprises multinationales qui souhaitent évaluer le salaire adéquat pour leurs employés expatriés.

Il se base lui aussi sur différents critères : environnement sociopolitique, économique, conditions médicales etc. Les critères font l'objet d'une analyse SWOT³ qui combine les atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour la qualité de vie dans les villes.

Ces classements témoignent d'une tension entre les données quantitatives, facilement comparables et faisant l'objet de standards internationaux et les données qualitatives plus difficiles à manier mais tout aussi essentielles. « Comment mesurer l'atmosphère de la confiance qui règne dans un lieu, la tolérance qui s'y déploie ou la capacité des individus à tisser des liens communautaires dans un espace ? »⁴.

la qualité de vie qui émergent dans les politiques locales. L'ensemble de ces études de cas constitue donc un vivier de pistes à explorer, à dupliquer ou encore à systématiser à l'échelle nationale.

Enfin, certains focus se centrent moins sur des questions statistiques que sur des exemples de dispositifs. C'est là l'une des finalités de l'appréciation de la qualité de vie : pouvoir la mesurer afin d'agir sur le quotidien des habitants. Ces démarches mises en place localement rappellent le caractère protéiforme de la notion de qualité de vie et éminemment lié aux contextes locaux. Divers exemples sont abordés dans cette perspective, comme les politiques de sécurité circulaire, d'amélioration de la sécurité ou encore du développement culturel.

Cette seconde partie de Métroscope veut

Force est de constater que les leviers d'approfondissements des données qualitatives sont nombreux et que la seule manipulation de données purement quantitatives ne saurait être suffisante. Ces classements internationaux sont de véritables outils d'orientation des politiques publiques, d'autant qu'ils sont reconduits chaque année. Leur utilisation permet de mesurer l'impact des politiques publiques. De plus, ils servent en grande partie à alimenter les politiques de marketing territorial. Comparer les territoires en fonction de tous ces critères pose cependant question. Les choix d'indicateurs, de périmètres ou la diversité des réalités sociales derrière les indicateurs statistiques sont autant de facteurs qui influencent le résultat, pouvant rendre ce dernier contestable.

Les pendents nationaux de ces classements d'échelle internationale existent. Il n'est pas rare de voir apparaître des classements tels que « les 10 meilleures villes de France où il fait bon vivre » ou encore « les 20 villes de France selon le cadre de vie » dans différents magazines ou articles de presse⁵.

1. www.oecdbetterlifeindex.org

2. www.mercer.fr

3. Analyse ou matrice SWOT (strengths, weakness, opportunities, threats) : outil de stratégie d'entreprise pour identifier les facteurs favorables et défavorables au développement d'un projet donné.

4. Source : Fabrique de la Cité, 2019

5. Par exemple : « Palmarès des villes où il fait bon vivre et travailler », l'Express 2019. Ce palmarès se base sur des indicateurs de l'Insee, le CGET (ex-Datar) et l'Observatoire des territoires, les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Éducation nationale, www.lexpress.fr

faire la démonstration du savoir-faire et des initiatives des acteurs locaux et des agences d'urbanisme en matière de renouvellement des approches sur la qualité de vie. En réunissant ces démarches sur un unique support d'observation, il s'agit aussi de promouvoir la transférabilité des pratiques, leur adaptabilité, à d'autres territoires et à d'autres échelles.

1. Fabrique de la cité, 2019

2. Sen A.K., 1985, Commodities and Capabilities, Amsterdam, North Holland.

3. Sénécal G., Collin J.-P., Hamel P.-J., Huot S., « Aspects et mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains », Revue Interventions économiques [En ligne], 37 | 2008

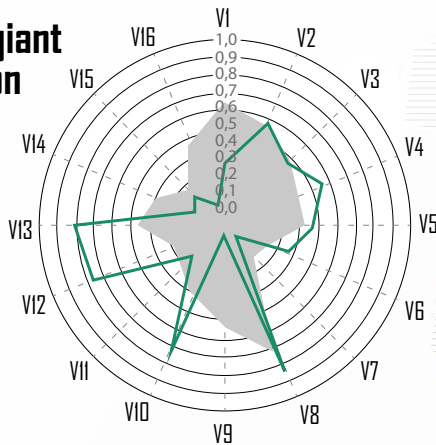
4. Source : Ottaviani F, Le Quéau P., Le Roy A., Offredi C. Fargeon V., (2016), IBEST Construction et représentation des Indicateurs d'un Bien-Être Soutenable et Territorialisé dans l'agglomération grenobloise, rapport final

SIX PROFILS DE MÉTROPOLIS

Des métropoles privilégiant le service à la population

Lille, Rouen, Saint-Etienne

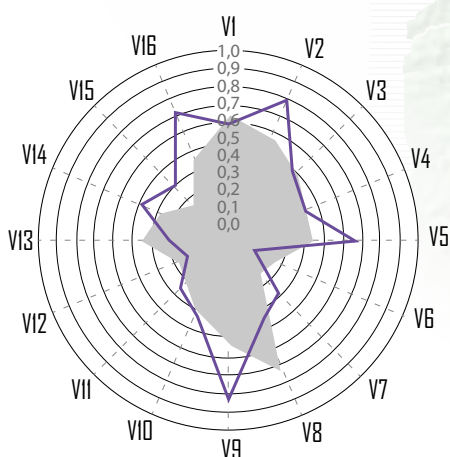
- Une présence importante de familles avec enfants et de ménages modestes
- Une capacité d'accueil en Ehpad satisfaisante, tout comme la densité de médecins généralistes
- Un bon niveau niveau d'équipements culturels, notamment grâce à la présence de bibliothèques
- Une bonne qualité de l'air
- De fortes inégalités d'accès au logement
- Une offre médicale limitée dans certaines spécialités (dermatologie, pédiatrie, psychiatrie)



Le couple gagnant de la parité et de l'attractivité

Grenoble, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg

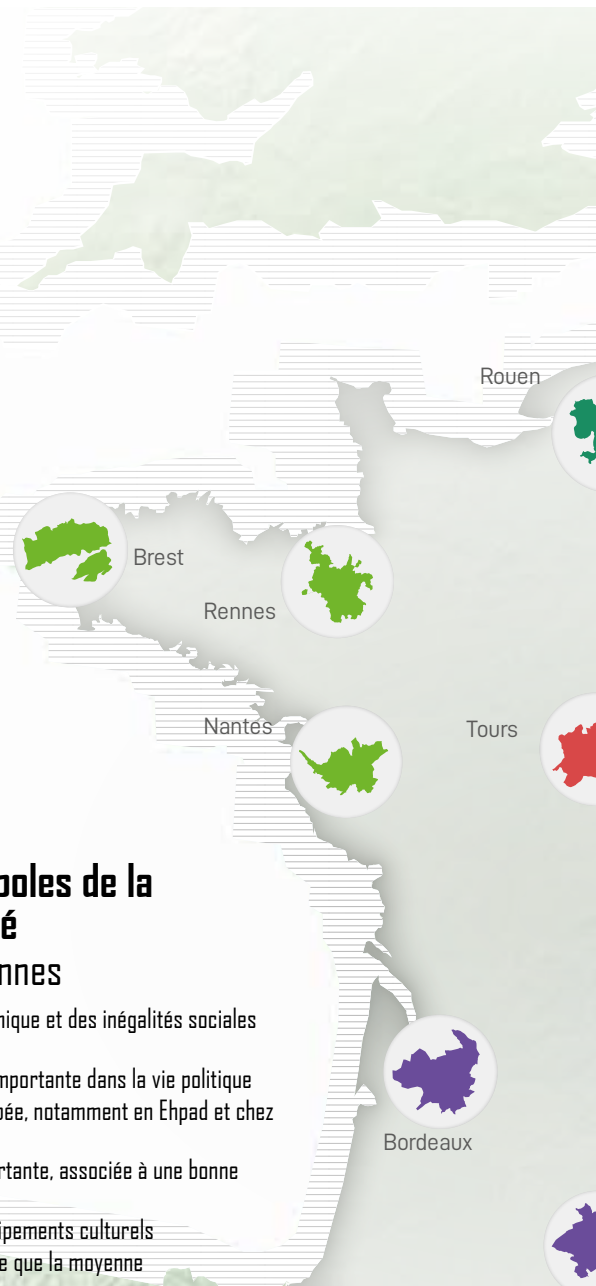
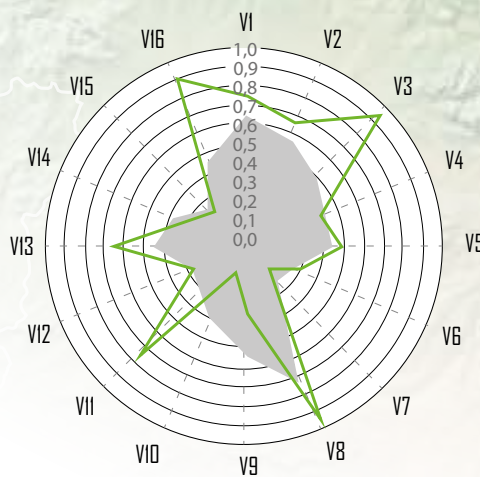
- Des villes dynamiques sur le plan démographique
- Une forte implication citoyenne et une part plus importante de femmes dans les institutions
- Une offre importante de médecins spécialistes
- Un coût du logement qui demeure important
- Une offre limitée de places en Ehpad
- Un air en moyenne plus pollué qu'ailleurs



Des métropoles de la bonne santé

Nantes, Brest, Rennes

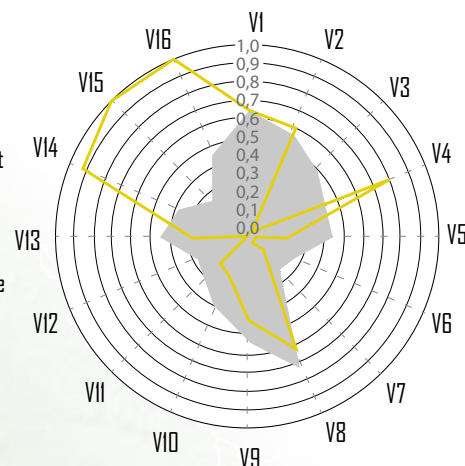
- Un marché du travail dynamique et des inégalités sociales moins prononcées qu'ailleurs
- Une implication citoyenne importante dans la vie politique
- Une offre de santé développée, notamment en Ehpad et chez les généralistes
- Une pratique sportive importante, associée à une bonne qualité de l'air
- Un manque de certains équipements culturels
- Un ensoleillement plus faible que la moyenne



Une métropole-monde jeune et rayonnante

Paris

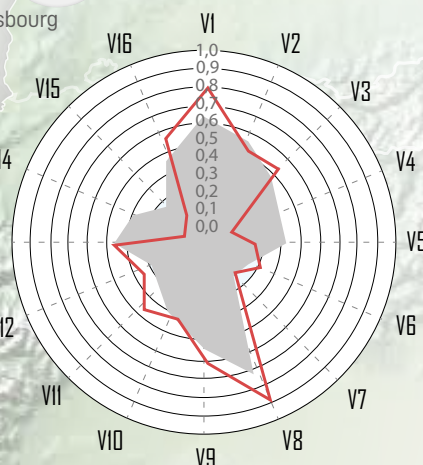
- Un pôle d'emploi conséquent pour une population jeune et diversifiée
- Une forte proportion de familles avec enfants
- Une métropole attractive à toutes les échelles
- Un coût de la vie très élevé et une offre d'équipements de proximité limitée, au regard de la densité de population
- Une faible densité d'espaces naturels pour compenser une qualité de l'air moyenne à l'échelle de la métropole



Des métropoles aux effets d'entraînement économique

Metz, Dijon, Tours, Orléans, Nancy, Clermont-Ferrand

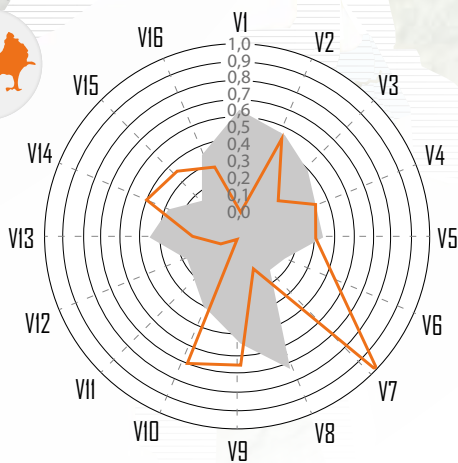
- Des métropoles proches du profil moyen
- Un taux d'emploi élevé, tout en ayant une bonne capacité à occuper leurs propres actifs, ces métropoles rayonnent en offrant des opportunités d'emplois aux actifs des territoires voisins
- Un trafic routier assez fluide, avec un indice de congestion faible
- Manque de parité dans les instances politiques



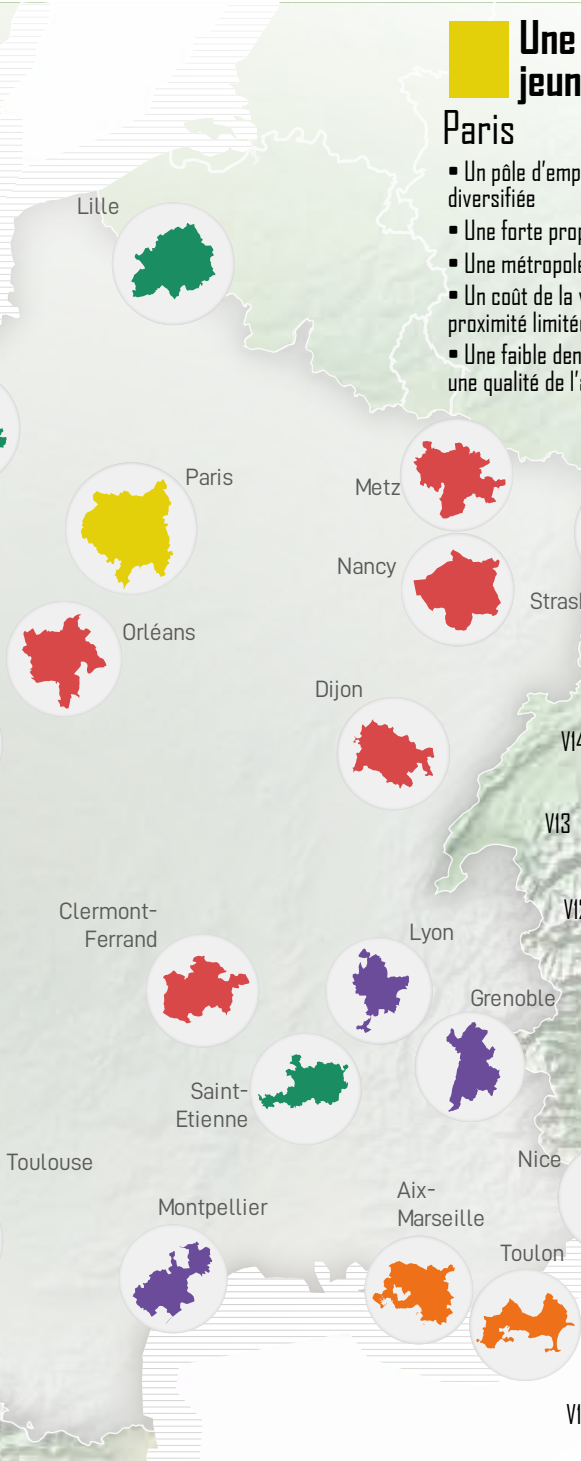
Des métropoles de soleil et de nature

Aix-Marseille, Nice, Toulon

- Un ensoleillement et des espaces naturels importants qui attirent
- Un tourisme et des activités récréatives développés
- Une offre d'accueil en équipements et services peu développée mais celle de médecins spécialistes est très satisfaisante
- Une forte pollution de l'air



■ Tendence médiane des 22 métropoles



Liste des variables utilisées

- Variable n° 1 : Nombre d'emplois
- Variable n° 2 : Participation aux élections
- Variable n° 3 : Taux de licenciés sportifs
- Variable n° 4 : Familles avec enfants
- Variable n° 5 : Parité dans l'exécutif des métropoles
- Variable n° 6 : Espaces naturels, forestiers, agricoles par habitant
- Variable n° 7 : Jours ensoleillés dans l'année
- Variable n° 8 : Qualité de l'air (bonne ou très bonne)
- Variable n° 9 : Taux de médecins spécialistes
- Variable n° 10 : Taux de bénéficiaires en affection de longue durée
- Variable n° 11 : Offre d'accueil pour les moins de 3 ans
- Variable n° 12 : Présence de bibliothèques

- Variable n° 13 : Taux d'équipement d'accueil pour les personnes âgées
- Variable n° 14 : Indice de congestion
- Variable n° 15 : Années nécessaires pour l'achat d'un T3 ancien
- Variable n° 16 : Revenu médian disponible par unité de consommation

● DES MÉTROPOLIS PRIVILÉGIANT LE SERVICE À LA POPULATION

Lille, Rouen et Saint-Étienne

Ces trois métropoles, de tailles différentes, ont en commun une présence importante de familles avec enfants et de ménages modestes. Alors qu'elles pâtissent d'un déficit de médecins spécialistes, la capacité d'accueil en Ehpad semble satisfaisante, tout comme la densité de médecins généralistes. L'insuffisance de l'offre médicale se limite souvent à certaines spécialités, comme la dermatologie, la vénéréologie, la pédiatrie et la psychiatrie. En outre, pour les métropoles de Saint-Étienne et Rouen, une forte part de la population bénéficie d'une prise en charge pour une affection de longue durée (ALD).

Les prix du logement en accession à la propriété demeurent inférieurs aux autres métropoles mais masquent cependant des disparités. À Saint-Étienne, le prix de vente d'un appartement dans l'ancien correspond à moins de dix années de revenus. Néanmoins, en raison d'un parc immobilier très dégradé, il faut bien souvent additionner à ce prix le coût des travaux de remise en état. À Lille, bien qu'a priori inférieurs, les prix d'achat demeurent trop élevés pour de nombreux ménages aux revenus modestes, une situation que le marché locatif privé ne vient pas améliorer : ce dernier reste tout aussi onéreux avec des prix au m² supérieurs à ceux pratiqués dans un grand nombre de métropoles.

Du point de vue économique, les trois métropoles comptent environ 95 emplois pour 100 actifs. Ce ratio, légèrement inférieur à celui de la plupart des métropoles, déguise une nouvelle fois des réalités contrastées. À titre d'exemple, si la métropole de Lille reste le territoire à l'échelle régionale le plus pourvoyeur d'emplois, il serait réducteur de limiter son offre à son seul périmètre administratif, du fait de la proximité immédiate du bassin minier ou encore des territoires belges de Courtrai et Tournai.

L'indice de congestion est relativement faible dans ces métropoles et le nombre de minutes passées en moyenne chaque jour

dans les embouteillages y est inférieur à la valeur médiane observée sur l'ensemble des métropoles (30,5 min). En effet, les congestions restent localisées à des endroits précis et n'impactent qu'une faible partie du territoire.

Sur le plan environnemental, la qualité de l'air est plutôt bonne. Les métropoles de Rouen et de Saint-Étienne se distinguent par la présence d'une part importante d'espaces naturels. À Lille, les précédentes périodes de forte urbanisation et d'industrialisation ont entraîné un manque d'espaces naturels. Pour autant, dans le cœur métropolitain, on observe un maillage relativement dense d'espaces végétalisés publics de petite taille et de parcs plus significatifs, tandis que les grands parcs récréatifs artificiels et les espaces naturels ou semi-naturels (boisements sylvicoles, peupleraies) se situent principalement en périphérie. De plus, 50% de la surface métropolitaine reste dédiée à l'agriculture.

● LE COUPLE GAGNANT DE LA PARITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Grenoble, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier et Strasbourg

Ces six métropoles sont dynamiques sur le plan démographique : elles présentent un solde migratoire positif et affichent une population relativement jeune, le nombre de naissances étant nettement supérieur à celui des décès. Elles comptent globalement autant d'emplois que d'actifs, hormis Montpellier qui n'arrive pas à faire face à une très forte croissance de sa population, cela malgré une bonne croissance de l'emploi.

Elles se distinguent par une forte participation aux premiers tours des élections présidentielles et législatives de 2017 et par davantage de parité dans l'exécutif des métropoles. À Montpellier, près de 50% des élus de l'exécutif sont des femmes. Bordeaux, Lyon et Grenoble se classent juste après, avec des taux de féminisation supérieurs à 30%.

Les ménages disposent de revenus plus élevés mais le coût du logement demeure important. Le nombre d'années de revenus

nécessaires pour acheter un T3 dans l'ancien varie de 13,4 ans à Grenoble à 19,6 à Lyon.

Ces territoires bénéficient d'une offre importante en médecins spécialistes, toutes spécialités confondues. A contrario, l'offre en Ehpad reste faible au regard du nombre et de la croissance des séniors : la plupart de ces métropoles affiche un certain niveau de tension mais c'est à Grenoble que les enjeux autour des équipements gérontologiques s'expriment le plus fortement. Ce constat est toutefois à relativiser car les élus ont choisi depuis plusieurs années de privilégier le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, ce que la plupart d'entre elles souhaitent. Bordeaux et Strasbourg se démarquent avec des taux d'équipements plus élevés.

Dans ces métropoles, l'air est en moyenne plus pollué : la présence d'industries et l'importance du trafic routier sont autant d'éléments explicatifs. Pour Grenoble et Strasbourg c'est aussi la situation géographique avec des vallées dites « cuvette ». À Montpellier, Toulouse et Strasbourg, l'air présente une qualité moyenne voire mauvaise près d'un jour sur deux. Bordeaux, située sur le littoral ouest, fait figure d'exception dans ce groupe : on y respire beaucoup mieux malgré un indice de congestion automobile élevé. La ville bénéficie de la proximité de l'Atlantique et de l'influence de vents dominants.

● DES MÉTROPOLIS DE LA BONNE SANTÉ

Brest, Rennes et Nantes

Ces trois métropoles, toutes situées au nord-ouest, bénéficient d'un marché du travail dynamique. Les ménages qui y résident disposent de revenus médians relativement élevés et la pauvreté y est moins répandue que dans le reste des métropoles françaises. Les habitants sont nombreux à voter ce qui met en exergue un fort niveau d'implication citoyenne dans les institutions et les grands débats collectifs.

L'offre d'accueil pour les enfants de moins de trois ans est particulièrement développée, ce

CE QUI EST OBSERVÉ

La double page cartographique illustre une typologie des 22 métropoles françaises sur la qualité de vie. La typologie est une démarche statistique qui permet de différencier des objets traitant un ensemble donné de variables. Une typologie peut être réalisée grâce à différentes méthodes. Celle que nous présentons ici a été réalisée à partir d'une analyse en composantes principales (ACP), fondée sur 16 indicateurs listés ci-après. Cette démarche a permis de repérer les variables qui différencient fortement les territoires entre eux. À partir de cette ACP et de cette démarche différenciatrice, une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les coordonnées factorielles de l'ACP a pu être menée, dans l'objectif cette fois-ci de regrouper les métropoles au sein de groupes homogènes. L'illustration en nuage de points des deux premiers axes de l'ACP permet de positionner les métropoles les unes par rapport aux autres, en fonction des variables d'étude et résume en une image la logique de regroupement. La typologie et la classification ont été réalisées sur les 22 métropoles, à partir de ces 16 indicateurs, que nous nous proposons ici de qualifier en fonction de leur dimension IBEST selon la méthodologie proposée par l'équipe IBEST grenobloise.

Introduction

qui facilite la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. L'offre en Ehpad est importante au regard de la population âgée de 80 ans ou plus. Ces villes sont en revanche moins bien dotées en médecins spécialistes que l'ensemble du panel, mais ce déficit se limite à quelques spécialités.

Au sein de ces territoires, 30% de la population pratique un sport « encadré ». Bien que la variable utilisée limite l'analyse (puisque'elle n'intègre que les sportifs licenciés), elle permet de saisir l'intensité de la pratique sportive dans un territoire et renseigne en conséquence sur le taux d'équipement et la qualité de l'encadrement. Les infrastructures culturelles publiques, notamment les bibliothèques, semblent en revanche moins nombreuses.

Le faible ensoleillement dans ces métropoles est compensé par un indice de congestion extrêmement bas et une qualité de l'air bonne voire très bonne huit jours sur dix, contribuant à un environnement agréable à vivre. Le manque d'espaces naturels, forestiers et agricoles disponibles par habitant doit cependant être souligné.

DES MÉTROPOLIS AUX EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE

Metz, Dijon, Tours, Orléans, Nancy et Clermont-Ferrand

Ces six métropoles de tailles comparables (entre 200 000 et 300 000 habitants) ont un profil globalement proche de l'ensemble des 22 métropoles de France métropolitaine. Elles se distinguent toutefois par un taux d'emplois élevé compte tenu de leur population active. Tout en ayant une bonne capacité à occuper leurs propres actifs, elles rayonnent en offrant des opportunités d'emplois aux actifs des territoires voisins.

Elles sont marquées par une moindre présence de familles avec enfants. C'est le cas notamment pour Dijon, Tours, Nancy et Clermont-Ferrand (un peu moins d'un quart des ménages contre 29% sur l'ensemble des métropoles) alors que l'offre pour l'accueil des jeunes enfants est développée.

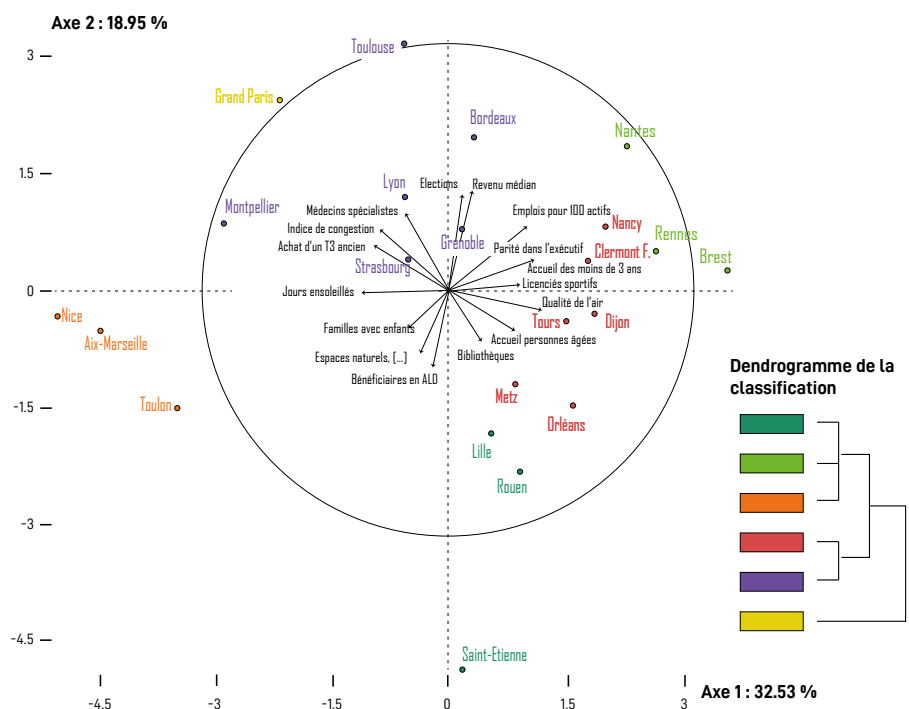
Le taux de féminisation dans l'exécutif de ces métropoles demeure nettement plus faible qu'en moyenne sur l'ensemble des métropoles. Seules les métropoles de Dijon et du Grand Nancy se démarquent avec davantage de parité.

Ce groupe de métropoles se distingue par un trafic routier assez fluide, avec un indice de congestion faible.

Liste des indicateurs retenus pour la typologie

Indicateur	Thématique	Source
Nombre d'emplois pour 100 actifs	Travail/emploi	Insee, recensement
Taux de participation aux élections : votants/inscrits (premiers tours des élections présidentielles et législatives de 2017)	Affirmation de soi et engagement	Observatoire des votes.gouv.fr
Taux de licenciés sportifs dans la population	Affirmation de soi et engagement	Ministère Jeunesse et Sports
Part des familles avec enfants dans les ménages	Démocratie vivre ensemble	Insee, recensement
Taux de parité dans l'exécutif des métropoles	Démocratie vivre ensemble	Repertoire national des élus, data.gouv.fr
Nombre d'hectares d'espaces naturels, forestiers et agricole par habitant	Environnement naturel	Corine Land Cover
Pourcentage de jours ensoleillés dans l'année	Environnement naturel	ATMO
Pourcentage de jours dans l'année durant lesquels la qualité de l'air est bonne ou très bonne	Environnement naturel	ATMO
Taux de médecins spécialistes pour 10 000 habitants	Santé	BPE, Insee, recensement
Pourcentage de bénéficiaires en affection longue durée (ALD) dans la population	Santé	CNAM, Insee, recensement
Nombre de places en accueil collectif et individuel rapporté aux enfants de moins de trois ans	Accès et recours aux services publics	CAF, Insee, recensement
Présence de bibliothèques municipales pour 10 000 habitants	Accès et recours aux services publics	Ministère de la Culture, Insee, recensement
Taux d'équipements d'accueil pour les personnes âgées (80 ans ou plus) : nombre de places en Ehpad rapporté aux 80 ans ou plus	Accès et recours aux services publics	Finess, Insee, recensement
Nombre moyen d'heures passées dans les embouteillages dans l'année	Temps et rythme de vie	INRIX
Nombre d'années de revenu pour s'acheter un T3 dans l'ancien	Biens de subsistance	Perval
Revenu médian disponible par unité de consommation	Biens de subsistance	Insee, Filosofi

Analyse en composantes principales





● UNE MÉTROPOLE-MONDE JEUNE ET RAYONNANTE

Paris

Avec 3,9 millions d'emplois et plus de 7 millions d'habitants, la Métropole du Grand Paris (MGP) joue un rôle singulier à l'échelle nationale et se démarque ainsi des autres métropoles françaises. La MGP bénéficie d'une offre en équipements importante et diversifiée. Elle concentre des équipements métropolitains, nationaux, européens, voire mondiaux, dans les champs de la culture, de la santé, de l'enseignement supérieur, qui participent à son identité et à son attractivité. Néanmoins, en raison d'une forte densité de population, l'offre en équipement de proximité reste parfois en deçà des niveaux d'offre observés dans d'autres métropoles françaises.

Par ailleurs, elle accueille une forte proportion de familles avec enfants. Les ménages disposent en moyenne de revenus plus élevés que dans les autres métropoles ; cependant, ces mêmes ménages doivent répondre à des charges plus importantes, en particulier à cause de la cherté des loyers et du coût de l'immobilier. À titre d'exemple, il faut 28,5 années de revenus en moyenne pour accéder à un logement de 3 pièces dans l'ancien dans la MGP contre 19,6 à Lyon et 14 sur l'ensemble des 22 métropoles. La MGP est également marquée par de forts écarts de revenus et une pauvreté très présente, 18,5% de la population vit sous le seuil de pauvreté

contre 16,5% dans l'ensemble des 22 métropoles.

De par sa densité urbaine, les espaces naturels y sont peu nombreux ; en revanche, le maillage des espaces verts urbains a tendance à se densifier, grâce aux politiques de végétalisation par exemple. La congestion automobile est forte et la qualité de l'air est moyenne ou mauvaise près de 4 jours sur 10.

● DES MÉTROPOLES DE SOLEIL ET DE NATURE

Aix-Marseille, Nice et Toulon

Situées sur le littoral méditerranéen, ces trois métropoles bénéficient d'un fort taux d'ensoleillement. Les activités récréatives de plein air sont en conséquence facilitées et le développement du tourisme a permis d'étendre l'offre de loisirs. Elles se distinguent aussi par l'ampleur de leur couverture végétale. Cette situation s'explique grâce à la diversité et à l'étendue des espaces agricoles mais surtout naturels (Parcs nationaux des Calanques, du Mercantour, de Port-Cros, Massifs de Sainte Victoire et l'Étoile, Monts toulonnais...). Ces derniers participent à la qualité paysagère de ces territoires.

L'ensoleillement dans ces métropoles du sud, allié à la congestion automobile, implique de fréquents pics de chaleur qui favorisent la pollution à l'ozone et dégradent la qualité de l'air. Sur une année, celle-ci est bonne ou très bonne seulement un jour sur

deux, voire moins à Nice. Le temps passé dans les embouteillages demeure plus élevé que dans la moyenne des 22 métropoles. Le trafic est particulièrement saturé à Aix-Marseille où l'indice de congestion atteint 40% (plus fort taux observé).

L'offre d'accueil en équipements et services est peu développée mais celle de médecins spécialistes est très satisfaisante (Nice particulièrement). Les personnes bénéficiaires d'une prise en charge pour une affection de longue durée (ALD) sont nombreuses surtout à Toulon où elles représentent plus d'un cinquième de la population. La présence d'hôpitaux, notamment à Hyères, ayant une forte composante dédiée aux soins de suite et de réadaptation explique sans doute cette caractéristique.

Ces métropoles accueillent des populations plutôt modestes alors même que le coût de l'immobilier reste élevé. L'on soulignera que le nombre d'emplois demeure largement inférieur au nombre d'actifs du fait de périmètres institutionnels qui ne coïncident pas avec leurs zones d'emplois. Nice se présente comme un cas typique, puisque chaque jour, plus de 10 000 métropolitains se rendent à Sophia-Antipolis, davantage encore à Monaco, pour aller travailler. Autre cas de figure : le périmètre de la métropole d'Aix-Marseille recoupe plusieurs zones d'emploi sans les inclure complètement.

GRENOBLE

CE QUI COMPTE POUR CHACUN.E : REPENSER LE RAPPORT DES INDIVIDUS À LEUR ENVIRONNEMENT



● APPRÉHENDER LE BIEN-ÊTRE SOUTENABLE

Afin d'analyser le territoire et la société métropolitaine, et pour répondre aux grands enjeux des politiques publiques, la métropole grenobloise a défini de nouveaux indicateurs de richesse locaux, fondés sur la notion de bien-être territorialisé et soutenable. Combinant approche individuelle et collective, ce référentiel multidimensionnel

incite à « compter ce qui compte » pour les individus et pour la société. Les huit dimensions qui le composent ont été définies de manière participative entre habitants, élus, techniciens et chercheurs. Ce référentiel se compose de variables fondamentales comme l'accès durable aux biens de subsistances (alimentation, logement...), ou la santé, complétés de l'accès et le recours aux services publics. D'autres critères sont davantage orientés « aspirations » : ainsi pour la dimension travail et emploi, ce sont la satisfaction à l'égard de son emploi et le sentiment de justice salariale qui sont mis en avant. Des indicateurs émergents sont aussi pris en compte, alors qu'ils demeureraient peu explorés jusque-là : le lien à l'environnement naturel, la démocratie et le vivre ensemble, le rapport au temps et les rythmes de vie ou la dimension affirmation de soi et engagement, qui renvoie à la place de chacun dans la société.

Les illustrations présentées dans ce focus sont ciblées sur le rapport des individus à l'environnement, angle mort des statis-

tiques habituelles et question importante pour la métropole montagne. Pour apprécier cette dimension, l'enquête IBEST interroge les habitants sur leurs préoccupations en matière d'environnement, leurs perceptions de la montagne, la fréquentation des parcs urbains et de la nature hors de la ville, le tri des déchets, les modes de consommation en matière d'alimentation...

● DES HABITANTS ATTACHÉS À LA MONTAGNE ET SOUCIEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Pour les habitants de Grenoble-Alpes Métropole, la montagne constitue avant tout un espace de nature à préserver, bien avant d'être perçue comme un terrain de jeu. Cette image de la montagne est particulièrement forte chez les 50-64 ans (68%). De même, plus les enquêtés résident à proximité de la nature, plus cette perception est dominante (58% au centre contre 64% dans la ville peu dense).

En revanche, les urbains considèrent plus fréquemment la montagne comme un site



Danse à la Bastille, Grenoble
© PH. LAVOILLOTTE

Focus sur 14 méthodologies territorialisées

de loisirs (50% contre 45% dans la ville peu dense). Cette approche « sportive » de la montagne augmente avec les revenus : 60% parmi les plus riches pratiquent la montagne loisir contre à peine 40% parmi les bas salaires. Le coût des déplacements et des loisirs de sports d'hiver explique sans doute cette différence.

● ENVIE DE NATURE, EN VILLE OU AILLEURS

82% de la population fréquente les parcs et jardins. Parmi ceux-là, 34% qualifient leur fréquentation de régulière, 48% d'occasionnelle. Sans surprise, les familles avec enfants sont les plus grands adeptes des parcs publics. A contrario, les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans se rendent moins fréquemment dans les espaces verts urbains.

87% des métropolitains vont profiter de la nature en dehors de la ville. 29% des habitants déclarent s'y rendre pour se promener, 28% pour se détendre et prendre l'air, 25% pour sortir en famille ou avec des amis et 15% pour faire du sport. Les habitants de la ville dense sont relativement plus nombreux à déclarer faire du sport dans la nature hors de la ville ou à s'y rendre en famille.

La nature hors de la ville constitue davantage le territoire des plus de 50 ans : plus de

la moitié des retraités s'y rend au moins une fois par semaine. Les moins de 25 ans sont relativement plus nombreux à ne jamais y aller ou à la fréquenter de façon exceptionnelle. La moindre motorisation des jeunes peut éclairer ce résultat. La fréquentation de la nature hors de la ville est également très liée aux revenus : seuls 3% des ménages les plus aisés ne s'y rendent jamais contre 30% des ménages les plus modestes.

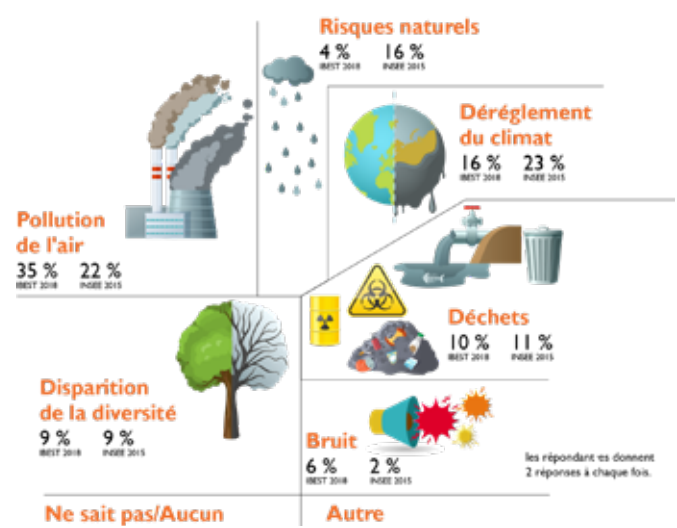
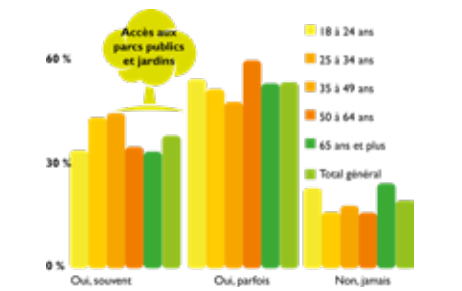
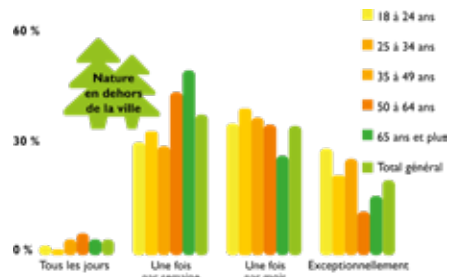
Une corrélation est observée entre la satisfaction globale à l'égard de la vie en général et la fréquentation de la nature hors de la ville, un résultat qu'il convient sans doute d'articuler avec d'autres variables (santé, revenus, etc.).

● DES PRÉOCCUPATIONS FOCALISÉES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Lorsque l'on interroge les grenoblois.es sur leurs préoccupations en matière environnementale, les résultats diffèrent de l'opinion de l'ensemble des Français.es. L'air est le principal sujet d'inquiétude des habitants de la métropole : 35% contre 22% au niveau national. A contrario, la question des risques naturels, pourtant très présente dans la capitale des Alpes, apparaît moins préoccupante qu'en France (4% contre 16%). Dans la métropole, cette hiérarchie des préoccupations est assez uniforme

pour l'ensemble des profils (genre, âge, CSP, etc.).

Cela résulte-t-il de la configuration géographique très spécifique de la métropole grenobloise, insérée au pied des massifs du Vercors, de Chartreuse et Belledonne ? Ou est-ce le reflet de l'intensité de la mobilisation et de l'action publique sur cette question ?



CE QUI EST OBSERVÉ

IBEST, indicateurs de bien-être soutenable territorialisés : la démarche IBEST repose sur une enquête menée auprès de 1000 métropolitain.es autour de questions multi-thématiques (Ont-ils quelqu'un sur qui compter en cas de coup dur ? Fréquentent-ils les espaces verts près de chez eux ? Consomment-ils des produits locaux ? Souffrent-ils, dans leur logement, de la chaleur en été, du froid en hiver ? Sont-ils suivis médicalement ?...), permettant d'approcher les 8 dimensions retenues pour qualifier le bien-être. L'enquête, menée en 2012 puis en 2018, comprend environ 70 questions qui ont été passées par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population. La base de données, très dense, contribue à enrichir les diagnostics « classiques » réalisés pour l'élaboration et le suivi des politiques métropolitaines. Elle permet aussi de définir des « profils » de personnes qui se réalisent plus ou moins selon les dimensions. Le questionnaire et la base de données sont accessibles via l'open data de Grenoble-Alpes Métropole.

SOURCES : L'ENSEMBLE DES INFOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE FOCUS ONT ÉTÉ RÉALISÉES ET FOURNIES PAR L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE AVEC LE CONCOURS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ ET DE ÇA CRÉE VAL.

BREST

MESURER LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA NATURE EN VILLE

● CONTEXTE D'ÉTUDE : DENSITÉ ET NATURALITÉ

Entre densification et consolidation des espaces de nature en ville, les grandes villes sont aujourd'hui confrontées à des enjeux antagonistes et tentent d'établir une forme d'équilibre entre ces différents impératifs. Conscientes de la nécessaire adaptation aux nouvelles données climatiques et environnementales, les agglomérations s'intéressent de plus en plus près au sujet de la nature en ville et aux atouts multiples qu'elle recèle. Elles sont par ailleurs encouragées par une demande sociale croissante en la matière. Parallèlement, le développement urbain encourage de son côté la fin de l'étalement et aspire à des villes plus compactes. Comment alors densifier et mieux utiliser les enveloppes urbaines existantes pour maîtriser l'artificialisation extensive des sols, sans pour autant courir le risque de sacrifier les précieux espaces verts présents en ville, cela afin de libérer de la place pour l'aménagement ?

● LE RÉSEAU VERT POUR LA QUALITÉ DE VIE

Brest Métropole s'intéresse particulièrement à cette question et a développé le concept d'Armature Verte Urbaine, intégré à son PLU facteur 4. Celui-ci a été établi afin de tirer le meilleur parti de la spécificité qu'offre le territoire de la métropole du Ponant : celle d'insérer, à l'intérieur de la forme urbaine, des espaces de nature riches et variés, contribuant à former un réseau et une ressource à préserver. Cette Armature Verte Urbaine prolonge à l'intérieur de la ville la Trame Verte et Bleue, en lui assignant des fonctions complémentaires à celle de maintien de la biodiversité. À travers une approche multifonctionnelle et systémique, elle veille au caractère effectif des fonctions écologiques mais aussi sociales de la nature en ville, qui contribuent à augmenter la qualité de vie.

● QUELLE PERCEPTION DE BREST PAR LA POPULATION ?

La démarche engagée est à la fois soucieuse de valoriser l'existant et d'en maximiser les



atouts. Il s'agit notamment de renforcer le maillage que constituent ces différents lieux de nature en ville, de faire en sorte qu'ils soient mieux reliés les uns aux autres, et davantage pratiqués. Car en dépit de la présence effective de nature sur plus de 60% de son territoire (hors surface de la rade), la perception d'une ville « grise » persiste encore dans l'imaginaire collectif des habitants. C'est cette

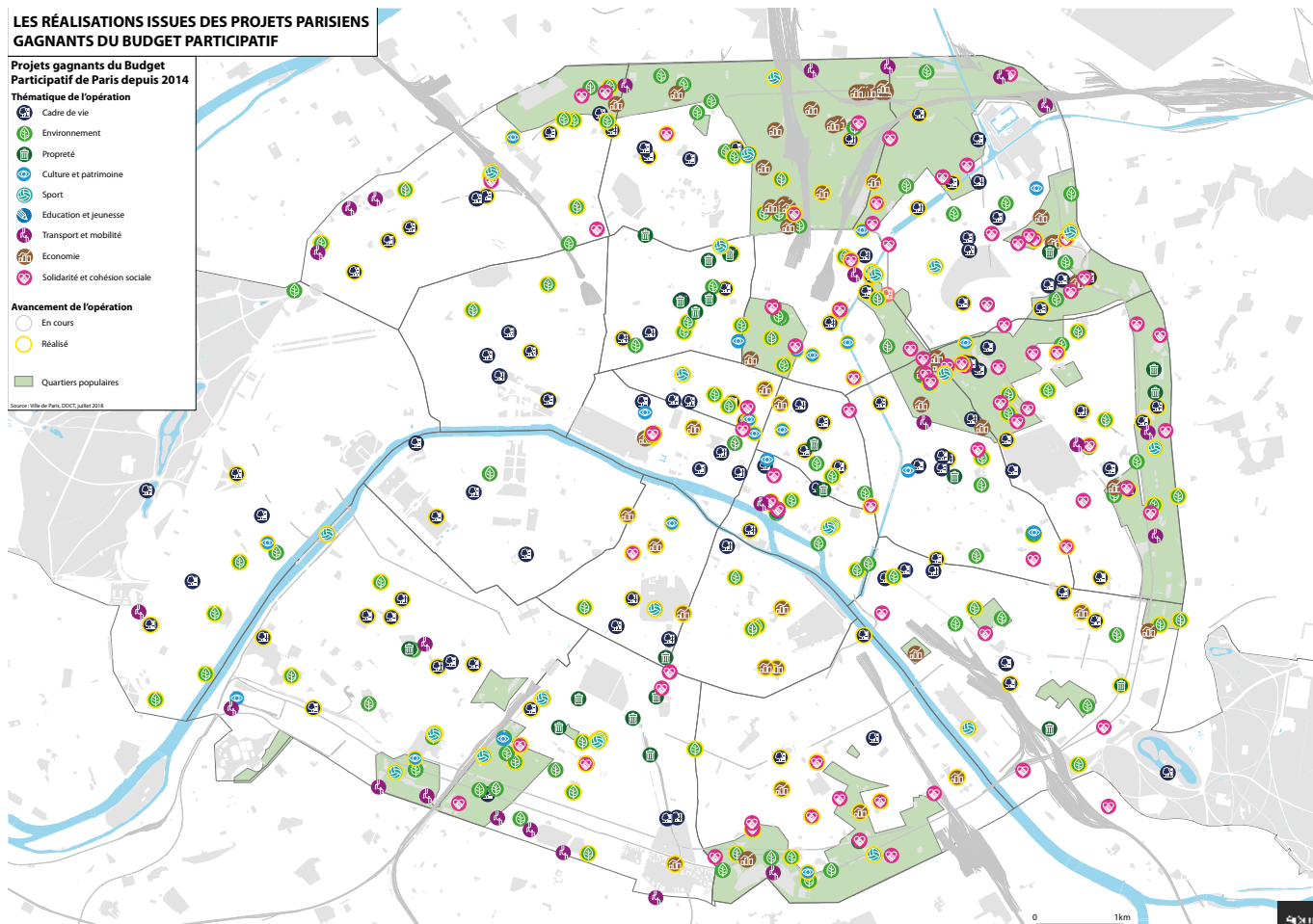
représentation erronée que l'étude des représentations sociales de la nature en ville s'est attachée à mieux comprendre, en s'intéressant aux perceptions, usages, pratiques et attentes de la population. Une démarche qui a permis d'établir un double constat : si la nature en ville est largement considérée comme souhaitable, la perception ordinaire qui en est faite est faussée par une vision dominante : celle de l'automobiliste.

CE QUI EST OBSERVÉ

L'étude des représentations sociales de la nature en ville a été réalisée par l'ADEUPA Brest-Bretagne en partenariat avec Brest métropole et le master de psychologie sociale de l'UBO. Elle articule les résultats d'une approche quantitative avec un questionnaire en ligne (504 répondants) et d'une approche qualitative (45 411 usagers observés sur trois sites, durant les quatre saisons, au cours de créneaux horaires et de jours de la semaine fixes), complétée par 15 entretiens semi-directifs longs.

PARIS

LE BUDGET PARTICIPATIF : UN OUTIL DE DÉMOCRATIE ET D'ANALYSE « SENSIBLE » DU TERRITOIRE



● INNOVATIONS PUBLIQUES : DE NOUVELLES MÉTHODES PARTICIPATIVES ET INCRÉMENTALES

La fabrique urbaine s'ouvre à de nouvelles démarches, portées par la révolution numérique et par une implication citoyenne croissante. Dans ce contexte, la puissance publique développe des outils qui renouvellent en profondeur les méthodes de projet et la participation des acteurs. Ils ont en commun de présenter des processus participatifs et séquencés et donnent naissance à des projets ouverts, ancrés dans leur contexte qui évoluent grâce à la confrontation au terrain et à l'intelligence collective. De nombreux projets actuellement mis en œuvre témoignent de ces évolutions. Certains d'entre eux ont été analysés dans une étude publiée en juillet 2017 par l'Atelier parisien d'urbanisme, intitulée la « Ville Autrement ».

Le projet de réaménagement de sept places parisiennes « Réinventons nos places », développe par exemple une méthode participative abordant le projet par le prisme des usages qu'elle aide à préfigurer. Des collectifs ont été installés sur les places pendant plusieurs mois pour travailler à la co-construction du projet, en associant habitants et directions de la Ville.

De la même façon, sur la petite ceinture qui est une voie ferrée en partie désaffectée faisant le tour de Paris, la Ville de Paris développe actuellement un projet d'ensemble pour permettre son ouverture au public de manière progressive. Ce projet s'appuie, comme pour les places, sur des collectifs pluridisciplinaires qui accompagnent une appropriation du site par les habitants via un processus d'activation locale et de co-construction. Autre exemple, le budget participatif de

Paris lancé en 2014, permet chaque année aux Parisiens de proposer et de choisir des projets d'investissement pour leur arrondissement ou pour Paris. Il s'appuie sur une plateforme numérique qui permet aux habitants de déposer, voter et suivre l'avancée des projets lauréats. Il a donné lieu à un total de 1 872 réalisations depuis 2014, réparties sur l'ensemble du territoire.

Outre « l'empowerment » citoyen, le budget participatif constitue un outil de modernisation pour la collectivité, renforçant la transversalité entre les services. Il permet de faire émerger des projets qui, par leur nature citoyenne, s'affranchissent des cadres de pensée des directions et de leurs prérogatives. Il permet d'ouvrir le champ des possibles grâce à un certain décloisonnement des services qui développent une forme d'action nouvelle, plus proche de la couture urbaine.

Focus sur 14 méthodologies territorialisées

● DES DONNÉES « SENSIBLES » SUR LES ATTENTES DES PARISIENS

La qualité de vie au cœur des attentes. En permettant aux Parisiens de soumettre des projets de manière libre, le budget participatif constitue aussi un mode d'expression de leurs attentes et de leurs besoins concernant leur cadre de vie, leur environnement immédiat, l'avenir de leur rue, de leur quartier, de leur ville. L'Atelier parisien d'urbanisme suit depuis l'origine la mise en œuvre du budget participatif, ce qui lui permet d'en suivre les réalisations années après années et de collecter un ensemble de données sensibles sur les Parisiens et sur le territoire.

Une étude menée en 2016, s'est appuyée sur l'ensemble des projets soumis par les Parisiens lors de la première édition du budget participatif, avant toute sélection par les services. Cette analyse a permis de mettre en évidence des secteurs de fortes concentrations de projets, traduisant des attentes particulières des Parisiens : la petite ceinture, les bords de Seine et des canaux, les artères populaires et commerçantes, les

Maréchaux et la ceinture verte. La moitié des projets soumis concerne trois thématiques : le cadre de vie, l'environnement et la mobilité. Ils traduisent majoritairement le souhait d'investir un espace public plus accueillant et plus vert, permettant une coexistence des usages.

L'environnement, préoccupation principale des jeunes. À la suite de cette première étude, d'autres travaux se sont appuyés sur les données issues du budget participatif, pour éclairer certains sujets ou certains publics. Le portrait sociodémographique des 16-25 ans à Paris, publié en juin 2019, comprend par exemple une analyse des projets déposés par les jeunes Parisiens. Le thème principalement abordé par les jeunes dans les projets qu'ils soumettent concerne le cadre de vie, comme pour les autres classes d'âges. Mais les jeunes sont aussi très sensibles aux questions environnementales. Sur les 500 projets du budget participatif proposés par les 15-24 ans, près de 3 sur 10 concernent cette thématique. Ce taux est deux fois plus élevé que pour les autres âges.

Le numérique est aussi légèrement plus abordé dans les projets portés par les jeunes, aux dépens des transports et du sport.

Une réflexion territorialisée. L'analyse des projets soumis ou votés permet aussi d'éclairer les situations de quartiers ou territoires en particulier. Ainsi, dans le cadre du projet de regroupement des quatre arrondissements centraux, une étude a été menée pour alimenter la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de la réforme. Parmi les données mobilisées, les projets issus de budget participatif ont permis d'enrichir l'analyse d'éléments qualitatifs sur les attentes des Parisiens vivant dans le centre de Paris. Elles montrent une forte implication citoyenne, avec en proportion plus de projets proposés que dans d'autres territoires. La thématique « culture » est plus souvent citée que dans d'autres quartiers. Les projets votés vont la plupart du temps dans le sens d'une amélioration des circulations piétonnes, de la végétalisation des espaces publics et d'améliorations concernant les squares et jardins existants.

CE QUI EST OBSERVÉ

Au cours de ces dernières années, des outils de participation citoyenne ont été développés, qui renouvellent en profondeur les méthodes et acteurs des projets. Le budget participatif de Paris, lancé en 2014 permet aux Parisiens de favoriser des projets territorialisés, selon les thématiques qu'ils considèrent comme importantes. Cette démarche fait émerger des aménagements pluridisciplinaires et innovants, au plus près des attentes locales. L'Apur a réalisé une analyse de l'ensemble de ces projets (soumis et lauréats) et étudié leur localisation sur le territoire. La cartographie permet entre autres de souligner une géographie spécifique, qui favorise certains secteurs tels que les berges de Seine et la ceinture verte, les quartiers centraux et les quartiers populaires, notamment le nord-est de Paris.

Pour en savoir davantage :

- La ville autrement – Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques, Apur, juillet 2017. www.apur.org
- Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis, Apur, septembre 2016. www.apur.org
- Les 16-25 ans à Paris – Portrait social et démographique, Apur, juin 2019. www.apur.org

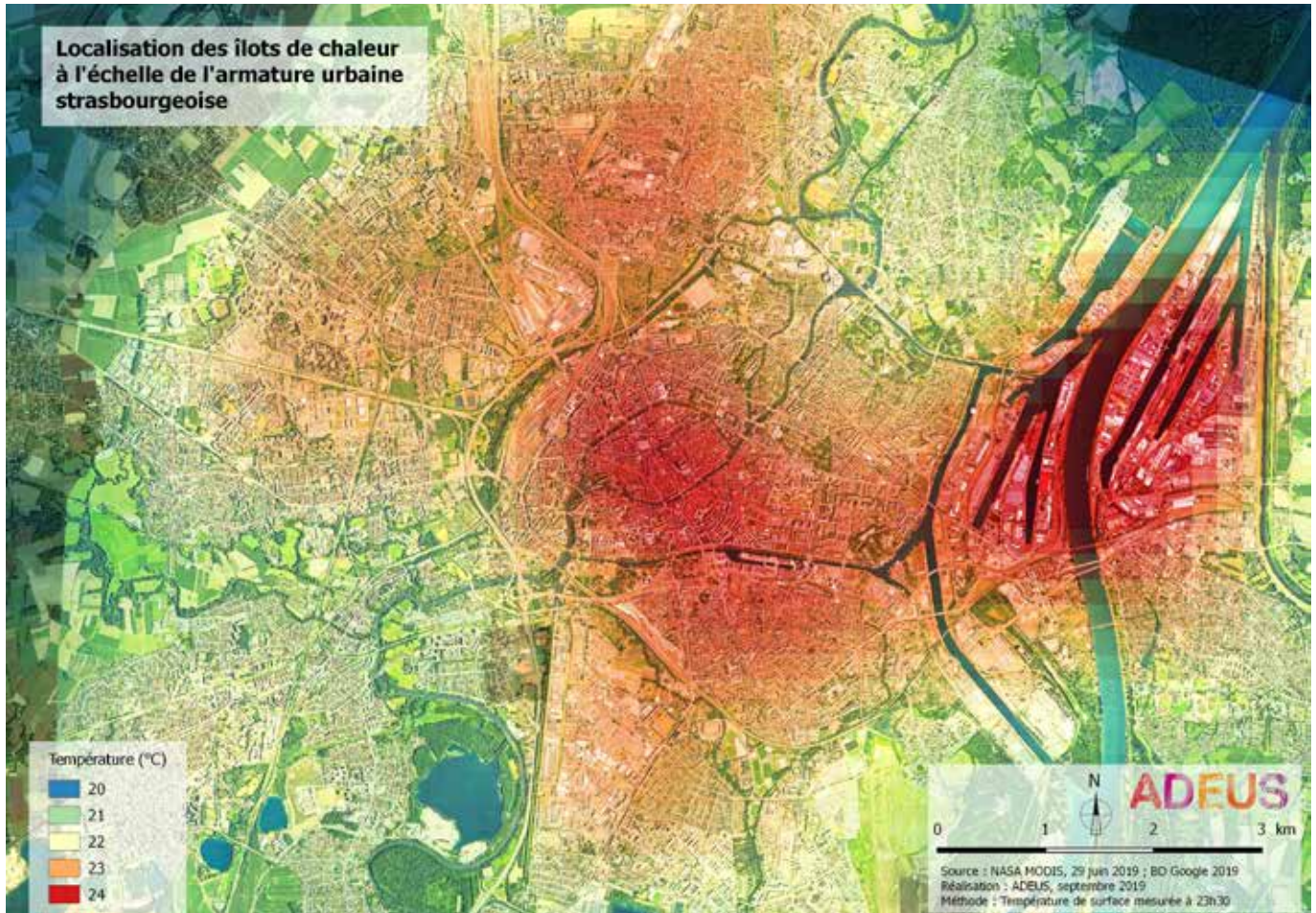
L'ENSEMBLE DES INFOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE FOCUS ONT ÉTÉ RÉALISÉES ET FOURNIES PAR L'APUR



Canal de l'Ourcq, Pantin
© APUR, BERTRAND GUIGOU

STRASBOURG

UNE ANALYSE CLIMATIQUE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU CADRE DE VIE



● UNE RÉPARTITION DE L'ÎLOT DE CHALEUR (ICU) STRASBOURGOIS CENTRÉE SUR LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS

La localisation de l'îlot de chaleur urbain met en évidence la surchauffe des territoires densément urbanisés. L'intensité maximale de l'ICU se localise au centre-ville de Strasbourg et dans les quartiers adjacents. Territoire fortement minéral, il est caractéristique des « canyons urbains » (petites rues, faiblement végétalisées et bâtiments de moyenne hauteur). De plus, la continuité urbaine renforce ce phénomène : plus une ville est étendue et plus la variabilité spatiale de l'ICU sera importante. Au contraire, il

tend à se dissiper aux abords des quartiers pavillonnaires, des cours d'eau et des espaces végétalisés.

● UNE VARIABILITÉ SPATIALE TRANSFRONTALIÈRE

Outre les secteurs résidentiels strasbourgeois, un corridor de chaleur outre-Rhin apparaît entre le centre de Strasbourg et la zone d'activité de Kehl (Allemagne). Cette répartition met à nouveau en lumière l'aspect de continuité urbaine, et montre l'importance des surfaces végétalisées en milieu urbain afin d'éviter cette accumulation de chaleur due à la densité et à l'étalement urbain. Les secteurs sensibles varient,

L'image satellite du 29 juin 2019 à 23h30 représente l'armature urbaine strasbourgeoise, séparée à l'est par le Rhin, de la ville de Kehl en Allemagne. Période caniculaire, caractérisée par une situation très chaude et sèche, la station météorologique Strasbourg-Entzheim a notamment enregistré un nouveau record absolu de chaleur mesuré à 38,8°C.

les zones résidentielles comme les secteurs industriels sont vulnérables face aux îlots de chaleur urbains. De ce fait, il est nécessaire d'adapter les territoires dans leur globalité face au dérèglement climatique. L'enjeu est transversal et concerne la santé publique, l'économie et l'écologie.

CE QUI EST OBSERVÉ

Les températures de surface nocturnes permettent d'estimer les températures de l'air, contrairement aux températures de jour qui sont fortement différentes. Durant la nuit, celles-ci tendent à fortement s'homogénéiser. L'intérêt, à partir de la télédétection, est de mesurer les températures réelles d'un territoire. In fine, la localisation des ICU doit permettre la mise en place de plan d'aménagement pour réduire la vulnérabilité des territoires urbanisés, et devenir un outil d'aide à la décision performant.

L'ENSEMBLE DES INFOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE FOCUS A ÉTÉ RÉALISÉ ET FOURNI PAR L'ADEUS

DIJON

QUALITÉ DE L'AIR ET TEMPÉRATURES URBAINES : DES MESURES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE EN VILLE

La qualité de l'air et les températures urbaines notamment lors des épisodes de fortes chaleurs, participent de la qualité de vie au sein d'un territoire. Riche d'une bonne qualité de l'air, Dijon métropole a œuvré pour préserver cet atout en développant des stratégies en ce sens (politique transport, piétonisation, politique d'urbanisme, d'énergie durable...).

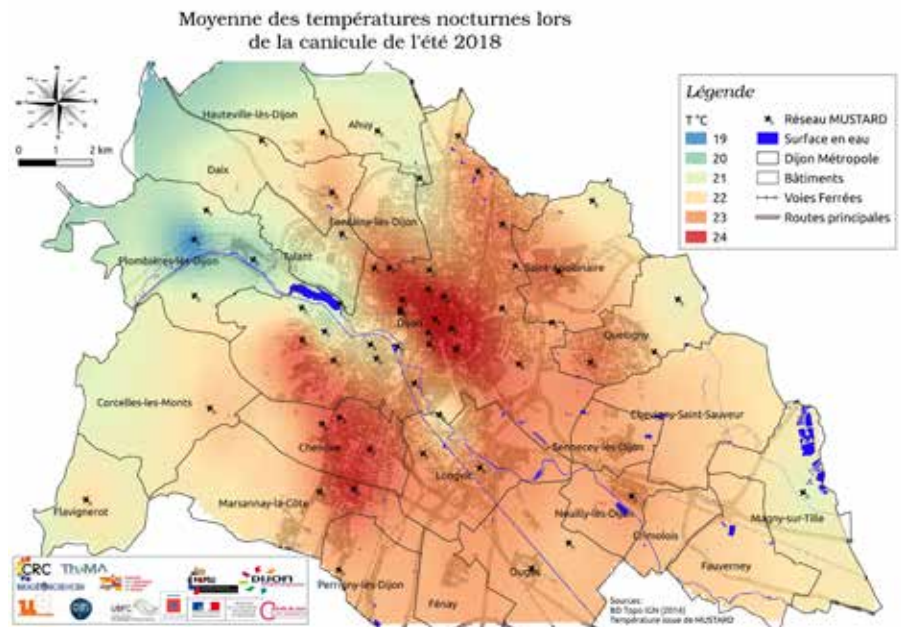
● DE BONS RÉSULTATS DE QUALITÉ DE L'AIR

L'association de surveillance de l'air, Atmo-Bourgogne-Franche-Comté (Atmo-BFC) dispose au sein de Dijon métropole de quatre stations de surveillance, réparties stratégiquement selon les polluants. Les suivis de l'indice de qualité de l'air, Indice Atmo, montrent des indices « bon » et « très bon » à 76%.

● VERS UNE SURVEILLANCE DE L'AIR CONNECTÉE ET PARTICIPATIVE

Dans le cadre de la smart city «On Dijon », Dijon Métropole intègre le numérique pour l'amélioration de la qualité de l'air. En 2018, des équipes de recherches de l'Université de Bourgogne (UMR BIOGEOSCIENCES) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (UMI UMMISCO à Bondy) ont mis en place une station de mesures environnementales « Qaméléo », inaugurée en juillet 2019, dans le cadre du programme Popsu métropoles. Ce réseau de 20 micro-capteurs connectés, vient compléter le réseau d'Atmo-BFC. Il s'inscrit pleinement dans la mouvance Smart City et apporte une connaissance plus fine de la qualité de l'air.

Également, depuis 2013, des travaux sur les îlots de chaleur urbains pour contribuer à



une connaissance de l'environnement thermique en ville, ont démarré. Ces recherches sont pilotées par le Centre de Recherches de Climatologie, UMR Biogéosciences, du CNRS et de l'université de Bourgogne, en partenariat avec la métropole, l'ADEME, Météo-France et Alterre Bourgogne. Le phénomène des îlots de chaleur urbain a des impacts sur les populations, tels que la diminution du confort thermique durant les phases de forte chaleur, l'augmentation de la consommation d'eau et d'énergie pour le rafraîchissement.

● UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS, +5°C AU SEIN DES ICU

Grâce aux travaux mis en place à partir d'un

réseau de sondes en cours de connexion, une connaissance des îlots de chaleur urbains s'est développée, selon des espaces identifiés « Local Climat Zone » par leurs caractéristiques urbaines (denses, périphériques, forêts, eau...). Parmi les facteurs conditionnant les ICU, tels que l'altitude, la distance au centre-ville, l'environnement immédiat, il s'avère que la géographie des températures nocturnes est principalement contrôlée par les états de surface, dépendant surtout de l'anthropisation, et de la distance au centre. Les enseignements de ces travaux permettent d'intégrer ces paramètres liés au changement climatique dans les aménagements urbains, ainsi que dans les politiques de prévention sanitaire en vue d'une meilleure qualité de vie en ville.

CE QUI EST OBSERVÉ

Indice Atmo : mesure de qualité de l'air, concentrations en particules fines, source AtmoBFC.

QameleO (Quality of air module for environmental learning engineering and observation) : mesures des concentrations en particules fines (particules de diamètre inférieur à 10 et 2.5 microns) et ultrafines (particules de diamètres inférieur à 1 micron).

Réseau MUSTARDijon (Measuring Urban Systems Temperature of Air Round Dijon), 60 sondes déployées sur Dijon métropole, températures urbaines, humidité, vent.

Définition de l'ICU : différence de température entre la ville et la campagne. Il est le résultat d'un stock de la chaleur dans les matériaux urbains, sous effet de l'ensoleillement des surfaces, restitué la nuit sous forme d'infrarouges. L'ICU dépend de la taille de la ville mais également de sa morphologie (occupation du sol, densité du bâti...). Il existe donc une corrélation positive entre la population présente et l'amplitude maximale de l'ICU.

ROUEN

RÉINVESTIR LES ESPACES FLUVIAUX : UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



L'Armada, Rouen

© ALAN AUBRY, MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE, 2019

● L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE LES VILLES ET LEUR FLEUVE

Rouen, premier port exportateur de céréales d'Europe de l'Ouest, est une ville de tradition industrielle dotée d'importantes infrastructures portuaires et logistiques le long de son axe fluvial. Dans ce contexte, la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen ont reçu le grand prix du paysage en 2018 pour le réaménagement des berges en centre-ville. Le projet apporte une transformation majeure aux quais bas rive gauche de la Seine, vaste linéaire en friche abandonné aux parkings sauvages et à la circulation poids-lourd pendant des décennies, en aménageant un parc paysager de plus de 20 ha et 3 km de long dédiés à la promenade et aux loisirs.

Aujourd'hui, les rouennais se réapproprient leurs quais, comme en témoignent l'Armada 2019 avec ses 3,8 millions de visiteurs, la fréquentation importante des bars, restaurants, et équipements de loisirs implantés dans d'anciens hangars restaurés. Les coureurs, cyclistes et promeneurs sont chaque jour plus nombreux à emprunter ce nouvel espace public. Le succès de ce réaménage-

ment et la transformation de ses usages symbolisent une reconquête urbaine plus large des berges de Seine à Rouen, initiée depuis le début des années 1990 par la ville et l'agglomération rouennaise, devenue Métropole en 2015.

● LA SEINE, NOUVELLE CENTRALITÉ POUR LA MÉTROPOLE ROUENNAISE

En 1998, le maire de Rouen, Yvon Robert, propose aux rouennais 33 projets d'aménagement autour du fleuve selon ce principe : « Rouen, depuis 50 ans, a oublié la Seine et ses affluents : le fleuve a été "gainé et corseté" lors de la surélévation des quais ; les rivières ont été canalisées et dissimulées et leurs berges ont été, en grande partie, abandonnées. Ce qui était jadis "échanges et vitalité" est devenu "frontière et étanchéité" »¹. La ville lance alors les premiers travaux de reconversion des quartiers faubouriers à l'ouest de Rouen avec le percement d'une avenue verte descendant sur la Seine et desservant la Préfecture et la future Université de droit. Afin de préserver l'identité paysagère portuaire des quais de Rouen, une charte est adoptée par la ville et le port en 2001. Elle sera utilisée pour cadrer les

réhabilitations des anciens hangars sur les quais rive droite qui débutent en 2008 avec le projet des Marégraphes.

Le District de Rouen, passé communauté d'agglomération en 2001, inscrit à son schéma directeur de nombreuses mesures de reconquête de la Seine pour poursuivre cette mutation. L'agglomération se dote d'un « Plan Directeur et d'Aménagement des Quartiers Ouest », voté en 2006 et portant sur 800 hectares et quatre communes de part et d'autre de la Seine. Il constitue un outil de programmation intercommunal qui permettra de voir naître les aménagements que l'on connaît aujourd'hui : le pont Flaubert, le pôle multimodal Riboudet, le centre commercial Docks 76, le palais des sports Kindarena, les nouveaux quartiers Luciline et Flaubert.

Aujourd'hui, le projet Seine-Cité, regroupe les plus grands projets métropolitains autour de l'axe Seine (Luciline, Rouen Flaubert et Saint-Sever-Nouvelle-Gare) en lien avec l'opération de renouvellement du centre-ville.

1. In Rouen sur Seine, 33 projets d'urbanisme, 1998, p. 3.



NANCY

INTÉGRATION CITOYENNE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aux côtés des communes, le Grand Nancy oriente depuis plus de 20 ans ses interventions vers des dispositifs en faveur du développement durable. Tout en développant ses politiques publiques au regard de la transition énergétique, les projets du Grand Nancy, soutenus par l'Ademe, s'inscrivent dans les enjeux de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie collaborative. Plusieurs exemples sont présentés ci-dessous.

● LA SENSIBILISATION DES HABITANTS À L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES OBJETS

Du matériel au social. Par son Programme Local de Prévention des déchets, le Grand Nancy a favorisé l'émergence d'ateliers de co-réparation ou Repair Cafés, en lien avec la MJC Lorraine (Vandœuvre-lès-Nancy). En réparant ce qui aurait pu être jeté, un Repair Café contribue à la réduction des déchets et à la création de lien entre citoyens bénévoles. Aujourd'hui, le Grand Nancy compte 12 Repair Cafés qui se réunissent une fois par mois et le phénomène continue d'essaimer dans la Métropole. Cette action regroupe près de 62 bénévoles qui réparent près de 600 objets en une année.

Les vélos remis en selle. La Maison du Vélo propose depuis 2009 différents services autour des déplacements cyclistes : une borne de lavage et de gonflage éco-conçue, sept stations de gonflages réparties sur la métropole, un service de location de vélos (véloStan'boutic) et une flotte composée de vélos à assistance électrique, tandems, vélos-cargos ; la présence d'une vélo-école

vient à l'appui de cette mise en avant de la circulation cycliste.

Dans le cadre des vélos remis en selle, des cycles réformés ont fait l'objet de créations spécifiques : vélo-mixeur pour la Banque-Alimentaire, vélo-cinéma permettant d'alimenter un vidéoprojecteur à la force des mollets, vélo-chargeur de téléphone sur le même principe, home-trainer en partenariat avec un lycée. Par ailleurs, l'association Dynamo de Nancy récupère des vélos pour les valoriser et éviter qu'ils ne soient jetés. Ces vélos d'occasion sont ensuite remis en vente à bas prix aux adhérents.

● L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Au cœur du PLUIHD. En 2015, le Grand Nancy, avec l'appui de l'Agence de développement des territoires Scalen, a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements. Son Projet d'Aménagement et de Développe-

ment Durable examiné en 2019 ambitionne de renforcer l'attractivité et d'encourager la transition vers un nouveau mode de développement spatial et économique plus durable. Trois orientations du PADD s'inscrivent pleinement dans les principes de l'économie circulaire (ou économie de la ressource). L'Agence Scalen a proposé une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique Économie circulaire, articulée avec une OAP Environnement. Au-delà de l'attention portée à ces principes de sobriété et de qualité, l'intégration dans le cahier des charges de l'aménagement, des principes opérationnels de l'économie circulaire par les aménageurs publics et privés, permettrait à terme de limiter les consommations de ressources des sites économiques à chaque stade de leur cycle de vie (conception, création, commercialisation, gestion, requalification, extension, mutation), les parcs d'activités étant des lieux de consommation d'importants flux de matières ou d'énergie et de génération de déchets.

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production de déchets. Son principe repose sur le changement de modèle économique des entreprises, c'est-à-dire passer d'une économie dite linéaire, à une économie circulaire, dans laquelle on serait en mesure de réinjecter tous les composants nécessaires (matériels et immatériels) à la production donnée dans une nouvelle production ; il s'agit d'augmenter l'efficacité à tous les stades du cycle de vie

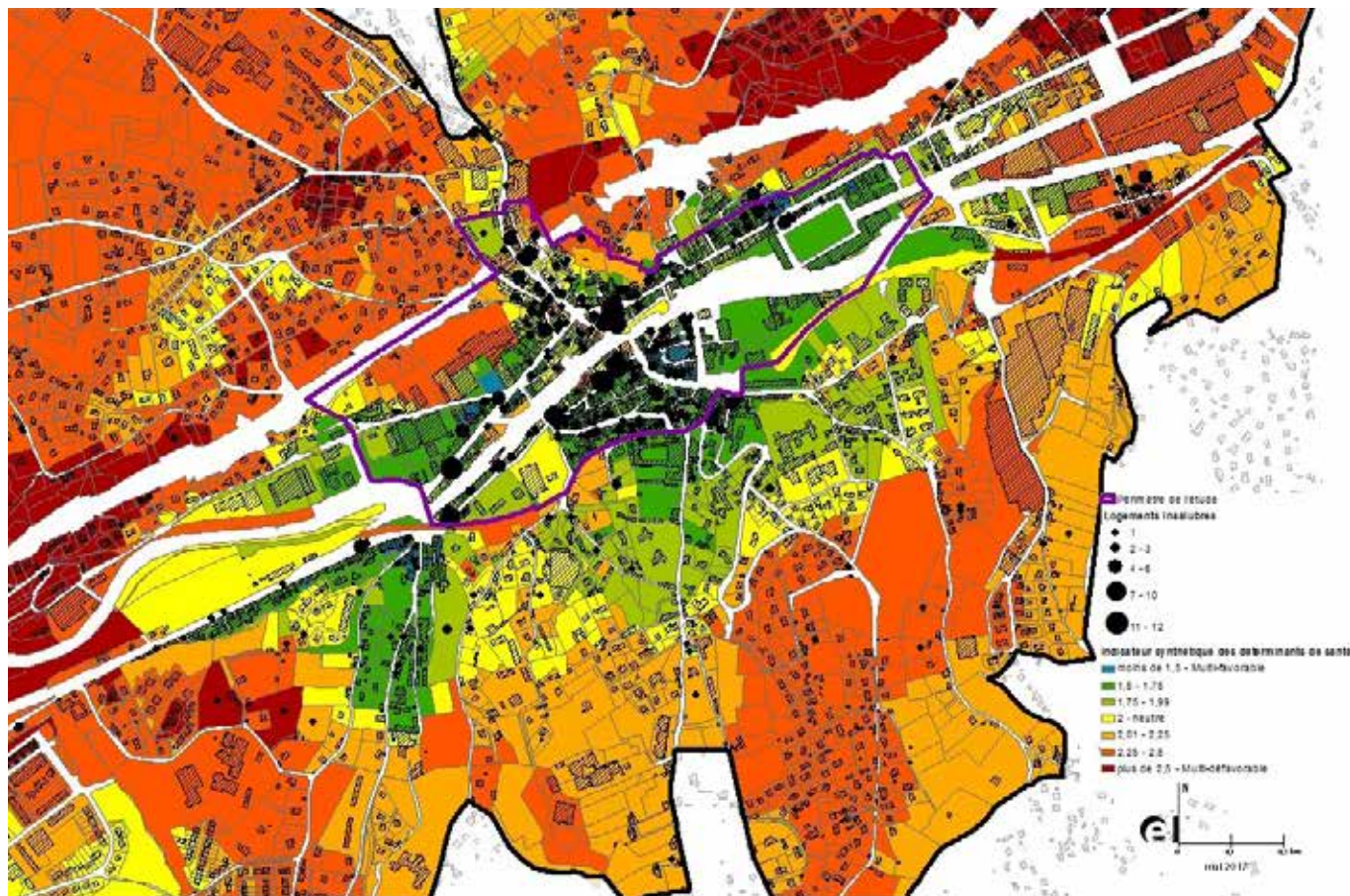
des produits et services.

L'économie circulaire porte donc une vision transversale et territoriale, en tant que démarche systémique, mutualiste, multi-acteurs et multi échelles. La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) en date du 17 août 2015, qui porte la définition juridique de l'économie circulaire, souligne que « la promotion de l'écologie industrielle et territoriale » contribue à la « nouvelle prospérité » que doit porter l'économie circulaire. Elle concerne tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, administrations, producteurs et consommateurs de biens et de services.

SAINT-ÉTIENNE

APPROCHES CROISÉES POUR PROMOUVOIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Étude Rive-de-Gier urbanisme favorable à la santé
Impact global sur la santé (moyenne non pondérée de 6 déterminants de santé) et les logements potentiellement insalubres



● LE PROTOCOLE D'ÉTUDE

Dans un contexte où les acteurs de l'urbanisme prennent conscience de l'impact des choix de planification et d'aménagement urbain sur le bien-être et la santé des populations, la métropole stéphanoise s'engage dans l'urbanisme favorable à la santé. Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, s'intéresse à ce sujet depuis de nombreuses années pendant lesquelles elle a constitué un socle de données et de méthodologies important.

Les deux premières démarches menées dans la Loire ont été conduites par Epures, pour le compte de Saint-Étienne Métropole et de ses partenaires et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé : l'une dans le quartier de Terrenoire à Saint-Étienne, l'autre dans le centre-ville de Rive-de-Gier, commune de l'est de la métropole. La démarche a été conduite en trois étapes :

- l'analyse de l'état de santé des habitants ;
- la spatialisation des déterminants de la santé ;
- la formulation de recommandations.

L'état de santé d'une population et le bien-être des habitants au sein d'un quartier peuvent être appréciés par de nombreux indicateurs ainsi que par une approche qualitative, auprès des acteurs de terrain et de la population. Dans le centre-ville de Rive-de-Gier comme à Terrenoire, des données sociodémographiques (répartition par âges de la population, niveaux de revenus...) ainsi que des données de santé (mortalité, prévalence des maladies chroniques, consommation médicamenteuse...) ont été mobilisées. En complément, des entretiens d'acteurs ont été menés à Terrenoire, tandis qu'à Rive-de-Gier, une concertation citoyenne a été organisée autour du projet urbain.

● CROISEMENT MULTI SOURCES POUR ENRICHIR L'INFORMATION TERRITORIALE

Pollution de l'environnement. L'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne Rhône-Alpes des Nuisances Environnementales (ORHANE) propose des données spatialisées de la pollution atmosphérique et des cartographies du bruit. Il croise ces deux variables pour former un indicateur unique de co-exposition air/bruit. Pour appréhender la qualité de l'air, les concentrations annuelles de dioxyde d'azote et le nombre de jours de dépassement du seuil réglementaire en particules PM10 sont pris en compte. Pour l'environnement sonore, il s'agit de l'évaluation des sources d'émissions de bruits routiers, ferroviaires et aériens.

Confort de circulation. Pour mesurer la proximité des habitants aux aménités urbaines et leur possibilité de s'y rendre à pied, des iso-



chrones de temps de déplacements à pied sont tracées à partir de points de référence : espaces de services et de commerces, espaces verts et arrêts de transports en commun. Cependant, ce temps de parcours à pied ne donne pas d'indications sur le confort, la sécurité ou encore la lisibilité d'un trajet. Un travail de terrain, mené dans les deux quartiers, a permis de mettre en avant les « points noirs » pour les déplacements à pied et de caractériser les voiries.

Décence immobilière. Le fichier de la taxe d'habitation permet d'identifier les logements en catégorie 7 ou 8, qui correspondent aux logements potentiellement très vétustes ou insalubres. Cependant, cette base de données, qui date des années 1970, n'a été que partiellement remise à jour et ne peut suffire à qualifier précisément l'état des logements. En conséquence, des investigations complémentaires ont été

menées. À Terrenoire, un travail de terrain approfondi a été mené dans un périmètre défini avec les partenaires. À Rive-de-Gier, la liste des dossiers du Groupe Habitat Indigne mené par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune a été exploitée.

● DÉTERMINER DES DIFFÉRENCES TERRITORIALES

Les indicateurs statistiques qui peuvent être construits à partir des bases de données disponibles éclairent utilement les phénomènes. Souvent, ils gagnent à être complétés par un travail de terrain et/ou une vision qualitative des acteurs locaux. Le croisement spatial des déterminants de santé permet de mettre en valeur les secteurs « multi-favorables » pour la santé des habitants et les secteurs « multi-défavorables », en vue d'une intervention pertinente sur le tissu urbain.

● DE L'ANALYSE À L'INTERVENTION

La finalité d'une démarche « d'urbanisme favorable à la santé » est d'aboutir à un plan d'interventions urbaines qui intègre les enjeux de santé. Pour cette étape, la méthode a été différente entre les deux expérimentations. Pour le centre-ville de Rive-de-Gier, le bureau d'étude était en charge de l'étude urbaine et de la réalisation du plan guide. À partir d'une première esquisse du projet proposé, l'agence d'urbanisme a apprécié, en amont de la démarche, les impacts possibles de ces interventions sur la santé des habitants et usagers du quartier. Pour le quartier de Terrenoire, Epures a conduit l'ensemble de l'étude urbaine. Elle a élaboré le plan d'action en interne, en lien avec les partenaires, en prenant en compte les enjeux de santé pendant tout le processus d'élaboration. Ces démarches sont appelées à se généraliser au sein du territoire de la Métropole.

CE QUI EST OBSERVÉ

Sept déterminants de la santé pris en compte sont mis en forme par EPURES à partir de sources locales :

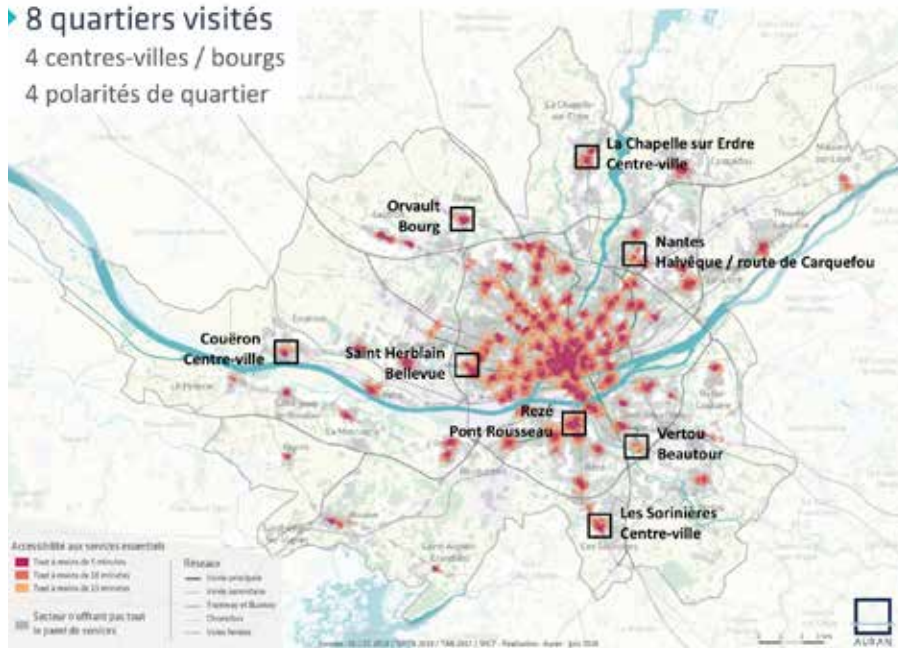
- la co-exposition au bruit et à la pollution atmosphérique (ce qui représente 2 déterminants),
- l'exposition aux îlots de chaleur urbains,
- l'accessibilité piétonne aux services-commerces et équipements,
- l'accessibilité piétonne aux arrêts de transports collectifs et l'accessibilité piétonne aux espaces récréatifs,
- le niveau de dégradation de l'habitat.

NANTES

LE BIEN-VIVRE PAR UNE APPROCHE GÉNÉRATIONNELLE

Les quartiers du « bien vieillir » expertisés par la Communauté des Observateurs

► 8 quartiers visités
4 centres-villes / bourgs
4 polarités de quartier



● LE PROTOCOLE D'ÉTUDE DES QUARTIERS DU « BIEN VIEILLIR » : D'UNE GRILLE DE LECTURE MÉTROPOLITAINE OBJECTIVÉE À L'APPROCHE SENSIBLE PAR QUARTIER

Dans le cadre du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » organisé par Nantes Métropole, l'Auran a mis en place une démarche combinant une approche statistique et une approche sensible, plus qualitative, où certains quartiers du « bien vieillir » ont été expertisés par des groupes de seniors lors de déambulations. Il s'agissait d'y analyser l'adaptation de l'espace public à la problématique du vieillissement : accessibilité aux services et commerces, facilité

de cheminement, praticabilité des espaces dans la perspective d'améliorer la qualité des aménagements pour les seniors et, plus largement, pour l'ensemble des usagers (universalité des aménagements).

La première étape de la démarche a consisté à identifier les « quartiers du bien vieillir » dans la métropole nantaise en cartographiant les services essentiels et leur accessibilité théorique pour un piéton senior. Cette étape a permis d'identifier des quartiers plus ou moins adaptés à leur accueil et à celui de l'ensemble de la population puisque « tout déplacement commence et finit à pied », à savoir : des secteurs où tout est suffisamment proche pour être parcouru

à pied et prendre le bus ; des secteurs où le développement de projets dédiés aux seniors serait particulièrement pertinent.

● UNE APPROCHE SENSIBLE POUR PRÉCISER L'ANALYSE

Si les secteurs identifiés lors de la première étape présentent un intérêt particulier, il s'agissait néanmoins d'interroger leur praticabilité effective pour confronter l'analyse à l'expertise d'usage. Une seconde étape a donc été enclenchée dans huit quartiers de la métropole en 2019. Des déambulations avec des groupes de seniors y ont été organisées. Les seniors ont expertisé six leviers d'aménagement permettant de qualifier la qualité de déambulation sur les espaces publics.

Cette expertise d'usage a permis d'appréhender au plus près les situations locales et de prendre en compte la spécificité de chaque site. Cela a permis également de mesurer les écarts entre la théorie et la réalité vécue mais aussi les différentes réalités car, derrière le mot senior, se cachent de multiples situations et donc de multiples usages. Cela a permis de connaître les préconisations des usagers in situ et d'enrichir les solutions sur la ville apaisée. Enfin cette démarche a permis de mieux anticiper la question du vieillissement dans les nouveaux programmes.

La complémentarité des deux étapes de la démarche expérimentée par Nantes Métropole conduit à appréhender l'espace public au-delà de la seule question de l'accessibilité en analysant conjointement continuité des cheminements et conditions de sa mise en œuvre. Elle permet aussi de cibler l'action publique dans des quartiers où l'enjeu d'adaptation de la société à la longévité des habitants est particulièrement fort.

CE QUI EST OBSERVÉ

Pour identifier les « quartiers du bien vieillir », une série de cartographies a été élaborée sur la base des données de l'opérateur du réseau de transport public (Semitan), des bases Sirene et de l'Observatoire des loyers commerciaux de la CCI, afin de figurer à l'échelle de Nantes Métropole les zones adaptées au vieillissement en se basant uniquement sur la notion de distance et de temps de parcours piéton théoriques, premier critère de proximité. Pour figurer un premier niveau de lecture homogène sur l'ensemble de l'agglomération, un repérage des services essentiels et de leur localisation a été constitué. Il s'agissait d'identifier et positionner tous les services qui permettent de caractériser la capacité potentielle d'un piéton à : se nourrir (boulangeries, surfaces alimentaires ou marchés...), se déplacer (gares ferroviaires, arrêts du réseau structurant et arrêts de bus), se soigner (médecins généralistes, pharmacies). Des isochrones de 5, 10 et 15 minutes d'accès à ces services ont ensuite été calculées en se basant sur une vitesse de marche de 3,5 km/h.

Les déambulations avaient pour objet d'expertiser six leviers d'aménagement : les trottoirs et cheminements (La déambulation est-elle facile ?) ; les traversées (Se sent-on en sécurité lorsqu'on emprunte un passage piéton ?) ; les bancs (Peut-on faire une pause et reprendre son souffle pendant son parcours ?) ; les arrêts de transports collectifs (Peut-on accéder facilement ?) ; les espaces verts (A-t-on à disposition un espace de respiration et de repos à proximité ?) ; les sanitaires.

MARSEILLE

LA VILLE « BY NIGHT » : UN NOUVEAU RESSORT POUR LE CADRE DE VIE

L'émergence de nouvelles attentes et de nouvelles pratiques par la population urbaine – notamment celles des jeunes actifs et des étudiants – ont progressivement modifié le rapport de la ville à la nuit au niveau de son fonctionnement et de l'offre de services. Les villes ont compris le profit qu'elles pouvaient tirer en termes d'attractivité et cherchent de plus en plus à valoriser les activités et les animations nocturnes. Pourtant, la nuit demeure un thème ordinairement absent des études urbaines. L'agence d'urbanisme de Marseille (Agam) a souhaité investir cette thématique en sondant quelques acteurs incontournables des nuits marseillaises afin de mieux comprendre les enjeux, les attentes et de se mettre en position de proposer des pistes d'action.

● MARSEILLE, LE RENOUVEAU DE L'ATTRACTIVITÉ NOCTURNE

Pendant longtemps, Aix-en-Provence a été la destination privilégiée des sorties nocturnes des métropolitains. Depuis 2013, année où la cité phocéenne a été nommée capitale européenne de la Culture, Marseille est à son tour devenue très attractive la nuit. Les investissements de 2013 (réaménagement du Vieux port par exemple) et la capitalisation des expériences des grands événements ont porté leurs fruits.

Ainsi, de nouveaux pôles de nuit se sont créés dans la ville sur le front de mer comme le parvis de la Major et le rooftop « R2 des Docks », un toit terrasse qui est devenu une référence grâce à une vue exceptionnelle sur Marseille et la Méditerranée. Toujours dans la mouvance de « Marseille 2013 », le pôle culturel de la Friche de la Belle de mai, situé en plein centre, s'est ouvert aux activités nocturnes et propose pendant tout l'été concerts, cinémas en plein air, soirées dansantes sur son toit-terrasse de 8 000 mètres carrés.

● CANALISER L'ANIMATION DE NUIT POUR UNE MEILLEURE MISE EN VALEUR

En quelques années, la vie nocturne locale a connu une véritable explosion ; au-delà des sites déjà évoqués, d'autres espaces situés en centre-ville (la Plaine, Cours Julien, Longchamp) ont aussi surfé sur « la vague 2013 » et conforté leur position de centre nocturne.

Ces nouveaux lieux à la mode ont fait naître des oppositions entre riverains et « fêtards » en raison des nuisances sonores et des inci-



alités. Bien que le tramway et le métro circulent jusqu'à minuit trente depuis 2013, la question de la mobilité nocturne demeure un frein aux sorties qui se prolongent jusqu'au cœur de la nuit. Pour apaiser les tensions entre habitants et festoyeurs, des solutions existent tels que les parcours nocturnes fléchés ou encore la réalisation d'aménagements adéquats comme les écrans et bâtiments anti-bruit.

Pour ce qui concerne la mobilité nocturne, la RTM (Régie des Transports Métropoli-

tains) cible prioritairement son offre de bus pour les travailleurs de nuit et pour les grands événements. La décision de densifier l'offre nocturne concernant les sorties récréatives relève de la Métropole et de la politique d'attractivité qu'elle entend déployer ces prochaines années. In fine, la ville de nuit reste un sujet d'expérimentation et d'innovation urbaine à investir localement pour articuler au mieux les enjeux de l'attractivité et du maintien de la qualité de vie à l'avenir.

CLERMONT-FERRAND

LA CULTURE VECTRICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Quand elle adopte son schéma communautaire culturel en 2004, l'agglomération clermontoise fait figure de pionnière. Alors qu'ailleurs les politiques culturelles des intercommunalités sont émergentes, les élus clermontois refusent de la réduire à la seule réalisation d'équipements publics structurants et la positionnent comme un facteur déterminant de distinction territoriale et de solidarité locale.

La dynamique culturelle clermontoise résulte d'une volonté politique forte et régulièrement réaffirmée, et du rôle que chaque acteur prend et tient dans le projet commun¹. L'actuelle candidature de Clermont-Ferrand pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2028 a vocation à fédérer des territoires plus lointains que la seule métropole, et apparaît comme une suite logique à l'ambition culturelle portée depuis près de quinze ans.

● L'INTERVENTION CULTURELLE DE LA MÉTROPOLE CONTRIBUE À ENRICHIR LA QUALITÉ DE VIE ET LE LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE, AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

Elle gère directement un réseau dense d'équipements, au service du public et des artistes : réseau des bibliothèques et médiathèques, bientôt enrichie par La Grande Bibliothèque, Conservatoire à rayonnement régional, lieux de création artistique, musées... Certaines communes sont incitées en parallèle à élaborer leur propre politique culturelle et se voient doter d'équipements de proximité (ECP), relais locaux de la diffusion culturelle. La Métropole soutient par ailleurs le monde associatif et les organisateurs de festivals et événements culturels (Festival International du Court-Métrage, Europavox, Vidéoformes, Musiques Démesurées, Carnets de voyage...), ainsi que la construction d'équipements emblématiques (tels la Scène nationale), le tout dans un contexte riche en écoles et lieux d'art (FRAC Auvergne, École des Beaux-Arts, École d'Architecture, Centre d'Initiation à l'Art, La Tôlerie...). Ainsi doté, l'écosystème culturel clermontois paraît

d'année en année plus complet, plus cohérent, à même d'apporter une vraie plus-value à la qualité de vie des habitants.

● PREUVE DE CE SUCCÈS, 3 600 EMPLOIS RELÈVENT DÉSORMAIS DES SECTEURS CULTURELS ET CRÉATIFS SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA MÉTROPOLE CLERMONTOISE

En matière d'emplois culturels et créatifs, la métropole clermontoise se classe au treizième rang national, devant Saint-Étienne, Orléans, Tours, Rouen, Nancy, Dijon, Metz... La culture n'est pas uniquement un facteur de qualité de vie et de lien social : elle est aussi un vecteur d'attractivité et de développement économique, qui résiste plutôt bien à la crise, source d'innovation et d'emplois non délocalisables. En 2018, à l'issue du programme européen Tech Town, la Métropole clermontoise se dote d'une stratégie et d'un plan local d'action pour les industries culturelles et créatives (ICC). Le pôle clermontois se positionne sur le secteur Musique et Image, en continuité des actions d'ores et déjà engagées autour du projet de la Cité du court et du cluster dédié Le Damier.

L'agglomération clermontoise et la Chaîne des Puys, depuis le Puy de Crouël
© AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT
CLERMONT MÉTROPOLE



TOULOUSE

LA NOUVELLE LIGNE DE MÉTRO TOULOUSAINNE, VECTRICE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

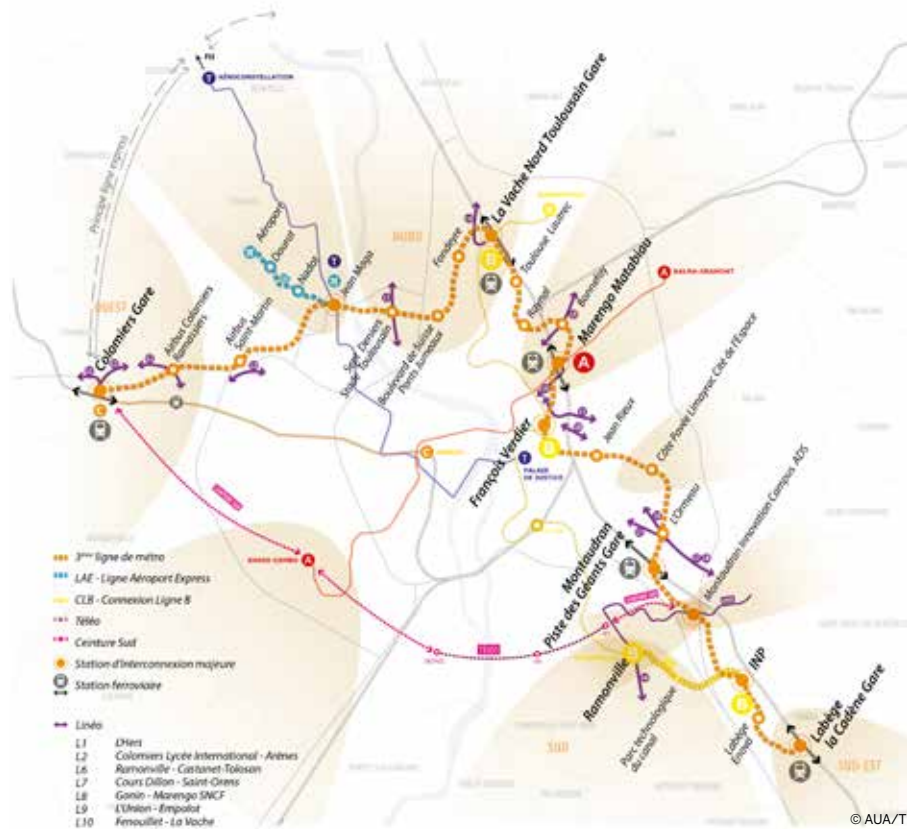
● S'APPROCHER DES BESOINS DE DESERTE POUR GÉNÉRER UNE MOBILITÉ DURABLE

La desserte des territoires économiques constitue le premier objectif du projet. Il a guidé les choix afin d'offrir une alternative efficace à la voiture pour de nombreux trajets professionnels. Le tracé met en relation les grands secteurs d'activités de l'agglomération, notamment la zone aéronautique du nord-ouest, le centre et son secteur gare en développement (pôle tertiaire métropolitain), le sud-est (spatial, recherche...). Plus de 120 000 emplois seront à moins de 10 minutes à pied d'une station de la 3^e ligne de métro. Les sites d'Airbus ne seront par exemple plus qu'à environ 17 minutes de métro de la gare Matabiau contre 40 minutes en transports collectifs aujourd'hui.

En s'articulant le long de la tangente du cœur d'agglomération, l'itinéraire de la 3^e ligne de métro privilégie des secteurs souvent denses, mais pas assez desservis, où le potentiel de report modal est encore important. Il accompagne d'importants projets en cours et révèle de nouveaux territoires de mutation urbaine à moyen et long termes. La 3^e ligne de métro multiplie les points de connexion avec les autres lignes du réseau afin de maximiser les opportunités de maillage et d'élargir les territoires desservis. Elle croise ainsi le réseau ferroviaire à cinq reprises, les lignes de métro A et B, le tramway, le réseau Linéo. Certaines stations deviendront de véritables pôles d'échanges et renforceront des polarités métropolitaines existantes ou en devenir.

● AMÉLIORER LE CADRE DE VIE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DU CORRIDOR

La 3^e ligne de métro constitue un vecteur de maîtrise de l'étalement urbain et de la consommation foncière, à l'origine d'une démarche de projet territorial dans toutes ses composantes qui met la qualité de vie au cœur des préoccupations : programmation urbaine, espaces publics, équipements et services à la population, maillage en



modes actifs... Ceci passe par une réflexion avec les collectivités locales et les usagers autour des stations pour :

- permettre une intensification urbaine à partir d'une mutation qualitative et maîtrisée, qui soit génératrice de plus d'aménités pour les habitants ;
- favoriser le report modal vers les modes actifs et les transports en commun pour réduire l'impact de la voiture et des émissions dans les secteurs desservis ;
- requalifier les espaces publics en favorisant les usages et en donnant plus de place à la nature en ville ;
- rééquilibrer des territoires peu ou pas équipés (services, commerces...) et donner accès aux cinq grands parcs naturels toulousains ;
- profiter de l'effet 3^e ligne pour valoriser l'ensemble des projets majeurs du corridor ;
- construire un projet de territoire en y favo-

risant le cadre de vie et le confort climatique. Si le corridor du projet 3^e ligne de métro constitue un lieu privilégié d'accueil de populations nouvelles, l'urbanisation envisagée doit se faire en respectant le cadre de vie des quartiers traversés et leur identité.

● ANTICIPATION ET TRAVAIL COLLABORATIF POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT URBAIN

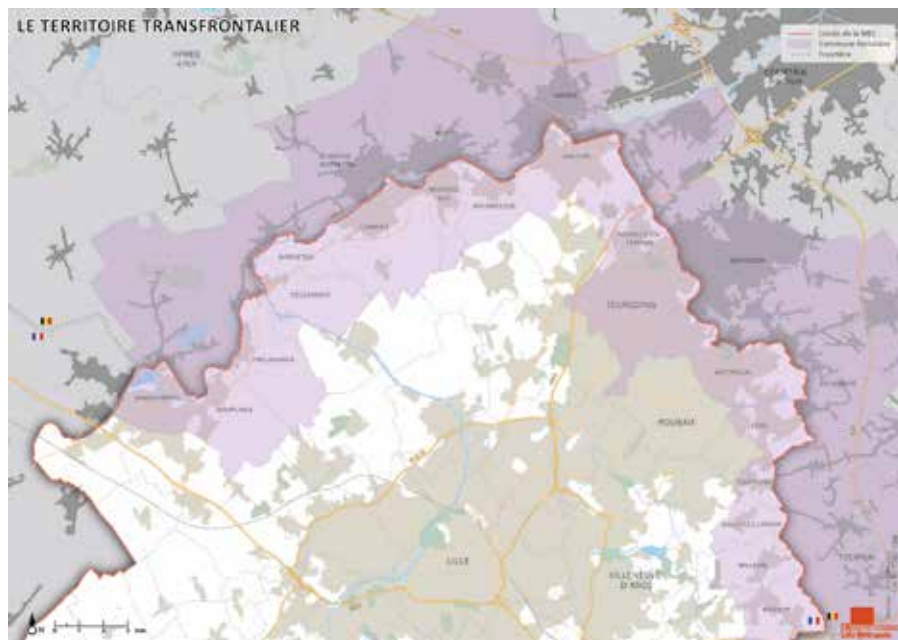
Une démarche partenariale entre l'autorité organisatrice des mobilités et les collectivités desservies s'est engagée pour définir collectivement ce projet territorial à travers un « pacte urbain » qui vise à répondre à deux objectifs principaux : favoriser une intensification et une diversification des formes et des fonctions urbaines et améliorer les dispositifs de rabattement tous modes vers les futures stations.

CE QUI EST OBSERVÉ

Le « pacte urbain » est une approche globale et collaborative qui vise à mettre en cohérence développement urbain et infrastructures de transports collectifs, existantes ou programmées, pour améliorer la desserte de l'agglomération toulousaine et valoriser les investissements. Encadré par le SCoT et le PDU, le « pacte urbain » est un outil de coordination, évolutif, actualisé au regard de l'avancement des projets. Il formalise une ambition en matière de programmation urbaine : foncier mobilisé (analyse de la mutabilité), logements produits (POA des PLUiH...), équipements complémentaires, dispositifs de rabattement tous modes...

LILLE

OPTIMISER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AU REGARD DES SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE



● LA DÉLINQUANCE TRANSFRONTALIÈRE

Le Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SMSPD) 2017-2020 de la Métropole Européenne de Lille (MEL) identifie plusieurs axes dont l'un spécifique au territoire et à sa position géographique : la délinquance transfrontalière. La MEL compte 80 kilomètres de linéaire frontalier avec la Belgique et pas moins de 174 points de passages routiers. La frontière accentue certains phénomènes de délinquance (vols, trafic de drogue, petite délinquance...).

Afin de comprendre, prévenir et lutter le plus efficacement possible contre ces faits de délinquance, la connaissance et l'appropriation des dispositifs et des institutions françaises, belges ou partagés sont essentielles. L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (Adulm) participe à la réalisation du SMSPD en animant un groupe de travail autour des acteurs belges et français de la sécurité (police, gendarmerie) et de la prévention (communes, associations). Soutenu par la MEL et la Préfecture du Nord via le fonds interministériel de prévention de la

délinquance et de la radicalisation (FIPDR), ce groupe de travail a pour objectifs :

- la stimulation des échanges entre des acteurs qui ne se côtoient pas ou peu ;
- le partage sur le fonctionnement des institutions et par voie de conséquence, la création d'une culture commune propice au développement d'actions conjointes ;
- l'identification de problématiques communes ou liées à la frontière afin de cibler les axes d'interventions pertinents ;
- les échanges de bonnes pratiques qui pourraient se développer à une échelle transfrontalière.

● UN ESPACE PUBLIC EN PROIE AU TRAFIC DE STUPÉFIANTS : LA SENSIBILISATION DES ACTEURS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le SMSPD identifie également comme axes prioritaires l'amélioration de la tranquillité publique et la prévention des addictions. La métropole lilloise est confrontée à d'importantes problématiques en lien avec les stupéfiants. On constate globalement une évolution des trafics et une hausse de la

consommation de l'ensemble des produits. Aux conséquences sanitaires directes des pratiques addictives pour les consommateurs s'ajoutent des problématiques liées à l'espace public qui impactent l'ensemble de la population : abandon de matériel de consommation (seringues, pipes à crack, petit matériel) dans des lieux accessibles à tous (caniveaux, parcs, chantiers, halls d'immeuble...), abandon de cartouches de protoxyde d'azote... Le matériel usagé lorsqu'il est laissé dans l'espace public présente des risques sanitaires importants notamment dans les espaces récréatifs très fréquentés. Sa prise en charge demande une grande vigilance de la part des agents.

Face à l'importance de ces phénomènes, la MEL et la Sauvegarde du Nord ont mis en place des modules de sensibilisation et de formation à la récupération des seringues usagées et à la question des représentations autour des usages.

Enfin, l'association La Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des personnes de tous âges en difficulté ou grande précarité. Elle propose un large panel de réponses à la problématique des conduites addictives. L'association gère notamment deux CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues) à Lille et à Roubaix qui ont vocation à réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.

CE QUI EST OBSERVÉ

Le Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance permet de dynamiser la lutte contre la délinquance grâce à la mise en place de nombreuses actions ayant des objectifs et des cibles multiples : l'observation statistique à travers l'observatoire de la délinquance animé par l'Adulm, la réalisation de guides de sensibilisation à destination de la population, la formation des agents afin de gérer au mieux les situations du quotidien, la mise en réseau d'acteurs...

RENNES

LE TEMPS D'ACCÈS : NOUVELLE CLÉ DE LECTURE DU TERRITOIRE VÉCU

Le Bureau des temps de Rennes a développé une représentation cartographique des temps d'accès à pied aux commerces et services du territoire, l'envisageant alors comme un indicateur de la qualité de vie et de l'attractivité des différents secteurs de l'agglomération rennaise.

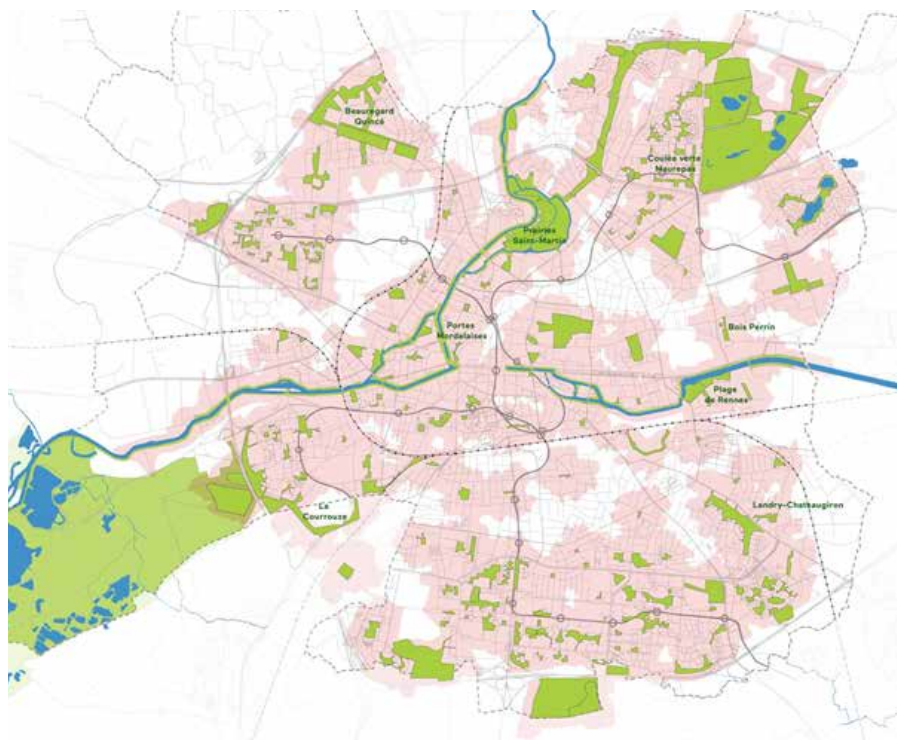
Pour cela, les temps d'accès (sous forme d'isochrones) et une typologie de commerces et services ont été croisés. La typologie se constituait de cinq catégories, basées sur des études de l'Insee : services et commerces majeurs du quotidien (« locomotives »), polarités commerciales, services non commerciaux, transports en commun, et espaces verts lorsque la donnée est disponible. Chacune de ces catégories, ainsi que chacun des temps d'accès (classés en isochrones de 5, 10 et 15 minutes) ont subi une pondération. La carte qui résulte de l'aboutissement de ce croisement permet de représenter le niveau, ou « intensité » d'accès aux services, à travers un mode de découpage en grille, dont chaque côté de carreau équivaut à 50 mètres. Plus l'accessibilité est satisfaisante (5 minutes à pied d'un grand nombre de commerces et services), plus les couleurs sont chaudes. A contrario, si l'accessibilité est faible, les couleurs tendent vers les tons froids.

Cette représentation de la ville praticable à pied à travers les temps d'accès offre une clé de lecture renouvelée du territoire vécu. Elle permet d'identifier les secteurs bénéficiant d'une moindre accessibilité piétonne aux commerces et services, afin d'en tenir compte dans les projets d'aménagement futurs.

Dans le cadre du PLU de Rennes, un travail a été mené sur l'accès aux espaces de nature et de détente, réunissant le Bureau des temps, la Direction des Jardins, le service planification et études urbaines ainsi que l'agence d'urbanisme de Rennes (Audiar). Un état des lieux a

Objectifs pour 2030

90% des Rennais à moins de 5 minutes à pied d'un espace vert



été réalisé pour 2016 (sélection des espaces verts et des cheminements de la trame bleue, isochrones de temps d'accès, croisement avec la densité de population au carreau) : il illustre le maillage de qualité dont bénéficie déjà la ville, puisque 70% de la population rennaise a déjà accès en moins de cinq minutes à pied à un espace vert ou de promenade. Avec la prise en compte des opérations d'aménagement et de l'évolution de la population, le PLU a pu inscrire comme objectif à l'échéance 2030 le passage à un ratio de 9 Rennais sur 10 qui bénéficieront en cinq minutes à pied d'un espace vert et de promenade.

Dans le domaine des transports, ce sont 73% des Rennais qui auront accès à une

station de métro à moins de 10 minutes de chez eux avec l'ouverture de la deuxième ligne de métro. Avec le service mobilité et le service SIG, le Bureau des temps a aussi illustré la façon dont le territoire vécu par les habitants se trouvait déformé grâce aux gains de temps permis par l'amélioration du réseau de TC (métro et lignes chronostar). À l'horizon 2020, le centre-ville sera à moins de vingt minutes de l'ensemble des quartiers.

Ces travaux ont permis de montrer l'apport de l'approche temporelle dans les documents de planification. Cela se traduit également sur l'espace public avec un jalonnement piéton et cycliste indiquant les temps d'accès.

CE QUI EST OBSERVÉ

La méthodologie de cette approche est détaillée dans un article disponible en ligne, dans la revue « Cartes et géomatique », n°225, éditée par le Comité français de cartographie, www.lecf.fr

LISTE DES INDICATEURS MOBILISÉS DANS MÉTROSCOPE 2020

Indicateurs	Sources	Millésimes	Thématiques
Coefficient d'intégration fiscale (en %)	DGCL	2018	Contribuer
Dépenses d'investissement (en € par habitant)	DGFIP, Comptes individuels des collectivités	2016	Contribuer
Dépenses de fonctionnement (en € par habitant)	DGFIP, Comptes individuels des collectivités	2016	Contribuer
Masse salariale totale versée par les entreprises des métropoles (en valeur)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale versée par les entreprises des métropoles aux métropolitains (en proportion)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale versée par les entreprises des métropoles aux non-métropolitains (en proportion)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale totale perçue par les habitants des métropoles (en valeur)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale versée par les entreprises des métropoles aux non-métropolitains (en proportion)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Solde du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (en € par habitant)	DGCL	2018	Contribuer
Taux d'évolution du nombre d'étudiants entre 2011 et 2016 (en %)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2011-2016	Etudier et innover
Nombre d'étudiants à la rentrée 2016 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2016	Etudier et innover
Évolution du nombre d'étudiants pour 1000 habitants en 2011 et 2016 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2011/2016	Etudier et innover
Nombre de doctorants pour 100 masters à la rentrée 2017-2018 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Nombre de doctorants à la rentrée 2017-2018 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Part des étudiants internationaux dans le nombre total d'étudiants à la rentrée 2017-2018 (en %)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Nombre d'étudiants internationaux à la rentrée 2017-2018 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Origine géographique des étudiants (en %)	Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2015-2016	Etudier et innover
Nombre de brevets déposés pour 100 cadres des fonctions métropolitaines (en valeur)	INPI, Insee	2013/2015	Etudier et innover
Nombre de brevets (en valeur)	INPI, Insee	2013/2015	Etudier et innover
Part des actifs occupés de 25-34 ans (en %)	Insee	2015	Travailler
Nombre des actifs occupés de 25-34 ans (en valeur)	Insee	2015	Travailler
Évolution en points du poids des jeunes actifs occupés entre 2010 et 2015 (en points)	Insee	2010-2015	Travailler
Part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) sur l'ensemble des emplois salariés (en %)	ACOSS, EUROSTAT	2018	Travailler
Nombre d'emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) (en valeur)	ACOSS, EUROSTAT	2018	Travailler
Part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) : écart à la moyenne des métropoles (en %)	ACOSS, EUROSTAT	2018	Travailler
Évolution du nombre d'emplois dans les secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) entre 2008 et 2018 (en %)	ACOSS, EUROSTAT	2008-2018	Travailler
Nombre d'emplois supplémentaires à haute intensité de savoir (KISHT) entre 2008 et 2018 (en valeur)	ACOSS, EUROSTAT	2008-2018	Travailler
Évolution de l'emploi salarié privé dans les métropoles (typologie)	ACOSS	2018	Travailler
Variation annuelle moyenne de l'emploi salarié entre 2014 et 2018 (en %)	ACOSS	2014-2018	Travailler

Indicateurs	Sources	Millésimes	Thématiques
Évolution comparée de l'emploi salarié privé en France et dans les métropoles	ACOSS	2007-2018	Travailler
Part des diplômés du supérieur occupant un poste d'ouvrier ou d'employé dans la population active diplômée du supérieur (en %)	Insee	2015	Travailler
Nombre de diplômés du supérieur occupant un poste d'ouvrier ou d'employé (en valeur)	Insee	2015	Travailler
Part des actifs en emploi 25-34 ans diplômés du supérieur (en %)	Insee	2015	Travailler
Variation régionale moyenne du nombre de logements construits entre 2004-2009 et 2010-2016 (en %)	SITADEL2	2004-2016	Habiter
Variation moyenne du nombre de logements construits entre 2004-2009 et 2010-2016 (en valeur)	SITADEL2	2004-2016	Habiter
Taux de variation sur le nombre de logements construits entre 2004-2009 et 2010-2016 (en %)	SITADEL2	2004-2016	Habiter
Poids des métropoles dans la production de logements neufs dans chaque région (en %)	Ministère de la Transition écologique et solidaire, CGDD, SITADEL2	2004-2016	Habiter
Part des emménagés récents en 2010 (en %)	Insee	2010	Habiter
Part des emménagés récents en 2015 (en %)	Insee	2015	Habiter
Taux de non décohabitants (en %)	Insee	2015	Habiter
Nombre de 20-29 ans non décohabitants (en valeur)	Insee	2015	Habiter
Évolution du taux de non décohabitants (typologie)	Insee	2015	Habiter
Rapport entre demandes et attributions de logement sociaux (en valeur)	SNE, RPLS	2017	Habiter
Part du parc social dans le parc de résidences principales (en %)	SNE, RPLS	2017	Habiter
Taux de sur-occupation des logements (en %)	Insee	2015	Habiter
Variation du nombre de logements sur-occupés entre 2010 et 2015 (en %)	Insee	2010-2015	Habiter
Part des résidences principales sur et sous occupées (en %)	Insee	2015	Habiter
Nombre d'emplois pour 1000 actifs (en valeur)	Insee	2015	Qualité de vie
Taux de participation aux élections : votants/inscrits (premiers tours des élections présidentielles et législatives de 2017) (en %)	Ministère de l'Intérieur, Observatoire des votes en France	2017	Qualité de vie
Taux de licenciés sportifs dans la population (en %)	Ministère de la Jeunesse et des Sports	2015	Qualité de vie
Part des familles avec enfants dans les ménages (en %)	Insee	2015	Qualité de vie
Taux de parité dans l'exécutif des métropoles (en %)	Répertoire national des élus	2019	Qualité de vie
Nombre d'hectares d'espaces naturels, forestiers et agricoles par habitant (en %)	Corine Land Cover	2012	Qualité de vie
Pourcentage de jours ensoleillés dans l'année (en %)	ATMO	2018	Qualité de vie
Pourcentage de jours dans l'année durant lesquels la qualité de l'air est bonne ou très bonne (en %)	ATMO	2013-2015	Qualité de vie
Taux de médecins spécialistes pour 100 000 habitants (en %)	Insee, BPE	2015/2017	Qualité de vie
Pourcentage de bénéficiaires en affection longue durée (ALD) dans la population (en %)	CNAM, Insee	2015	Qualité de vie
Nombre de places en accueil collectif et individuel rapporté aux enfants de moins de trois ans (en valeur)	CAF, Insee	2014/2015	Qualité de vie
Présence de bibliothèques municipales pour 1000 habitants (en valeur)	Insee, Ministère de la Culture	2015	Qualité de vie
Taux d'équipements d'accueil pour les personnes âgées (80 ans ou plus) : nombre de places en Ehpad rapporté aux 80 ans ou plus (en %)	Finess, Insee	2018/2015	Qualité de vie
Nombre moyen de minutes passées dans les embouteillages dans l'année (en minutes)	INRIX	2016	Qualité de vie
Nombre d'années de revenu pour s'acheter un T3 dans l'ancien (en années)	Perval	2015	Qualité de vie
Revenu médian disponible par unité de consommation (en €)	Insee, FILOSOFI	2015	Qualité de vie

Avec le soutien de



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Brigitte Bariol-Mathais, Déléguée Générale de la FNAU

PILOTAGE ÉDITORIAL: Karine Hurel (FNAU)

COORDINATION DE LA DÉMARCHE: Gratienn Boutantin (Epures, Saint-Étienne), Marc Esponda (Audat.var, Toulon),
Stéphanie Terrisse (Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand) et Martin Wolf (Institut Paris Region, Île-de-France)

GRAPHISME: Héloïse Tissot - **IMPRESSION:** Imprimé avec des encres végétales par l'Imprimerie
de la Centrale Lens, 62302 Lens, juin 2019 - **ISSN:** 1295 - 5760

Document téléchargeable sur www.fnau.org

